

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

8 mai des annésiques?

C'était le jour du «V» pour Victoire. Un «V» que l'on composait avec l'index et le majeur agités à bout de bras levés vers le ciel.

Il faisait chaud ce 8 mai 1945. Un vrai jour d'été inondé de soleil illuminant les artères colorées de drapeaux. Ceux des «big four» comme on les appelait alors. Les Etats-Unis, la France, l'Angleterre et la Russie. Des drapeaux qui dansaient alliés dans un vent léger, comme ils l'avaient été sur les champs de bataille.

Seul un Martien aurait pu répondre alors: «Hitler? connaît pas!» On était sans le savoir à la charnière d'un ancien et d'un nouveau monde qui n'aurait plus rien de commun avec les précédents. Sans le savoir non plus, on était déjà entré dans l'ère atomique. Les terrifiants champignons ne s'élèveraient que trois mois plus tard dans le ciel d'Hiroshima et de Nagasaki. Pour l'heure, le Japon du trop célèbre amiral Tojo était encore invaincu.

Que de choses se sont transformées depuis et pourtant, politique et économie se révèlent être une autre façon de lutter, de s'imposer et de conquérir.

Il se trouve que cet armistice coiffe ses quarante ans au moment où s'estompent à peine les échos d'un sommet raté. Un sommet de plus où vainqueurs et vaincus d'hier devenus les sept nations les plus riches du monde tentent de travailler ensemble à l'amélioration de l'économie internationale.

Il est frappant de les voir arriver autour du tapis vert comme on descend dans une arène. Pour la parade, pour en imposer à des concurrents, sinon des adversaires, plutôt que pour négocier avec des interlocuteurs, d'égal à égal.

On reproche beaucoup aux Américains. Nous ne reviendrons pas ici aux détails. «OK, boys... Faites comme nous et tout ira mieux pour vous...» Leur condescendance agace. Tandis que la politique générale et économique en particulier des Etats-Unis, si elle restait inchangée, pourrait entraîner - notamment dans le tiers monde - des phénomènes de déstabilisation sociale, économique et politique dont les amplitudes seraient dangereuses pour la paix.

On reproche beaucoup aux Américains, mais... Il y a tout de même, après ce sommet et au cours des visites en Europe de M. Ronald Reagan, quelque chose de choquant à voir certaines foules qui acclamèrent longtemps les dictateurs fascistes ou nazis, conspuer celui qui représente l'une des nations grâce auxquelles règne la liberté!

L'une des... car il ne faut pas oublier que l'URSS a encaissé le choc de plein fouet, l'a étalé sur son vaste territoire avec d'énormes pertes, avant de repousser pied à pied la machine de guerre nazie et la détruire. Que l'on porte le regard à l'est ou à l'ouest, on voit que quarante années défratchissent gens et choses. La mariée nommée Victoire n'est peut-être plus aussi fraîche et belle qu'au 8 mai 1945. Il ne faut pas pourtant que cet anniversaire soit celui des annésiques.

Roland CARRERA

Quarantième anniversaire de la capitulation du Reich Réactions politiques en RFA



Signature du protocole de capitulation à Reims le 7 mai 1945. (Bélino AP). Cette même cérémonie, rappelons-le, a été répétée symboliquement à Berlin, dans la nuit du 7 au 8 mai. Les dirigeants militaires allemands reconnaissent à la face du monde la défaite complète de leur pays.

L'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, a mis en garde hier à l'occasion du 40e anniversaire du 8 mai 1945 contre la «menace que représente le plus puissant système totalitaire de l'histoire du monde, le communisme soviétique».

Dans une déclaration, le secrétaire du CDU et ministre de la famille, M. Heiner Geissler, tire une première «leçon» de cet anniversaire: «Plus jamais une guerre ne doit partir du sol allemand. Plus jamais une dictature ne doit régner sur le sol allemand».

Le souvenir du 8 mai 1945, ajoute-t-il, qui nous rappelle «la chute de la dictature criminelle et inhumaine du national-socialisme», ne doit pas faire oublier «la menace actuelle pour les droits de l'homme et la liberté que représente le système totalitaire le plus puissant de l'histoire du monde, le communisme soviétique».

M. Geissler souligne ensuite «qu'en URSS, 2 millions d'êtres sont dans des camps de concentration, que les Juifs et les chrétiens sont persécutés». Ajoutant que dans les pays d'Europe de l'est, «la dictature rouge a remplacé la dictature noire», il reproche au Parti social-démocrate (SPD, opposition) de passer ces faits sous silence.

Dans un «manifeste de Nuremberg» publié pour le 8 mai, le SPD affirme de son côté que «la plupart des Allemands ont ressenti le 8 mai 1945 comme un «soulagement, une libération» assortis du deuil des millions de morts de la guerre».

«La honte des crimes commis par les Allemands, culminant dans l'assassinat de millions de Juifs et l'horreur des camps de concentration, s'ajoute à ce deuil», ajoute le manifeste qui conclut que «la paix n'est possible en Europe que si personne ne touche aux frontières», issues de la guerre.

Le parti libéral (FDP), estime que si la barbarie nazie ne doit jamais être oubliée, l'avenir doit continuer d'être marqué par la réconciliation.

Il serait fatal et malhonnête de laisser croire aux jeunes que la barbarie répandue de 1933 à 1945 est l'histoire allemande, ajoute le président du FDP, M. Martin Bangemann.

Enfin les «verts» voient dans le 8 mai 1945 la libération de la dictature nazie et l'occasion pour les Allemands de s'interroger sur leur passé. Ils ont envoyé une délégation à Auschwitz pour honorer les victimes du nazisme.

(ats, afp)

Fin de l'étape espagnole de Ronald Reagan Les divergences n'ont pas été aplanies

L'entretien qu'ont eu le président Reagan et le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, à Madrid n'a pas permis d'aplanir les divergences entre les deux capitales, notamment sur le Nicaragua.

A l'issue de leur rencontre, aucun des deux chefs d'Etat n'a cherché à dissimuler la différence des points de vue. M. Gonzalez s'est félicité de «la sincérité» des échanges et de leur «profonde clarté», ce qui en langage diplomatique signifie que les positions de part et d'autre n'ont pas bougé. De son côté, M. Reagan a qualifié les discussions de «fructueuses» et a reconnu l'existence de «divergences». (ap)



Notre supplément
Bien vivre aujourd'hui



M

météo

Le temps sera couvert et quelques précipitations éparses se produiront, la limite des chutes de neige étant située vers 2000 mètres. Des éclaircies sont également possibles dans la deuxième partie de la journée.

Evolution probable: temps en général maussade et températures sans grand changement, précipitations éparses, surtout vendredi et samedi dans l'ouest et le sud.

Mercredi 8 mai 1985
19e semaine, 128e jour
Fête à souhaiter: Michel

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h. 07	6 h. 05
Coucher du soleil	20 h. 52	20 h. 54
Lever de la lune	0 h. 45	1 h. 46
Coucher de la lune	8 h. 36	9 h. 40
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,96	750,85 m.
Lac de Neuchâtel	429,47	429,46 m.

S

sommaire

Conseillers fédéraux Appellation d'origine abandonnée	Page 4
SUISSE	Page 4
Vie pratique MAGAZINE	Page 6
Accoucher ou véler ECONOMIE	Page 9

R

région
2e cahier

Canton de Neuchâtel
Un homme d'Etat retourne aux champs

PAGE 17

PRIX DISCOUNT
Appareils ménagers
+ agencements de cuisine



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23.00.55

Location-vente
d'appareils ménagers dès

Fr. **30.-** par mois

MONDE

Pour le 40e anniversaire de la capitulation allemande Ronald Reagan à Strasbourg

C'est à Strasbourg, symbole de l'Europe et de la réconciliation franco-allemande, que le président des Etats-Unis Ronald Reagan a choisi de fêter aujourd'hui le 40e anniversaire de la capitulation sans condition des armées allemandes: il prononcera à cette occasion devant les députés européens une importante allocution qui devrait être largement consacrée aux moyens de réduire les tensions Est-Ouest. Cette étape strasbourgeoise risque toutefois de n'être pas de tout repos pour le chef de l'exécutif américain, après les controverses et les manifestations qui ont marqué son passage en RFA et en Espagne.

Les 434 élus européens ne sont pas tous ravis de recevoir le chef de la Maison-Blanche. Les députés de gauche, et en premier lieu les députés écologistes, ont fait connaître leur intention de manifester leur désaccord avec la politique américaine à l'égard du Nicaragua, leur hostilité au programme de la «Guerre des Etoiles» (IDS) et à la visite de M. Reagan au cimetière de Bitburg.

Parmi les mécontents se rangent les travaillistes anglais et les élus écologistes. Les Verts ont prévu de manifester devant la cathédrale dans la matinée. Les contestataires ont annoncé leur intention de porter des badges de soutien au gouvernement de Managua, et pourraient procéder à un lâcher de colombes.

PIED DE GUERRE

Aussi d'importantes mesures de sécurité ont-elles été prises. Tous les congés des fonctionnaires de police ont été supprimés et une vingtaine de compagnies de CRS et d'escadrons de gendarmerie mobile - soit 3000 hommes - sont sur le pied de guerre. Le plan de sécurité a été dressé sous l'autorité du préfet avec les conseils d'une vingtaine d'agents des services spéciaux américains arrivés à Strasbourg il y a plus d'un mois.

M. Reagan arrivera sur l'aéroport militaire le plus proche et se rendra directement au palais de l'Europe. On a demandé aux habitants du quartier de ne pas laisser leurs voitures dans le secteur.

Ces précautions n'empêchent pas un petit air de fête de flotter dans les rues de la ville et autour de l'unique clocher de la cathédrale. Mme Nancy

Reagan, qui accompagne son époux, effectuera une promenade en bateau dans les canaux de la petite France sous les maisons à colombages du Strasbourg historique.

Mais au-delà du folklore, M. Reagan va prononcer à Strasbourg l'un des plus importants discours de sa tournée en Europe. Son allocution, qui sera retransmise aux Etats-Unis et dans les pays de la CEE, devrait être consacrée aux propositions de l'Amérique pour réduire la tension entre les blocs. En faisant des propositions dans ce sens devant les représentants de l'Europe, M. Reagan espère être mieux compris au Kremlin.

A l'initiative des socialistes du Parlement européen, plusieurs centaines d'anciens résistants se sont rendus hier en pèlerinage au camp de concentration de Struthof (Bas-Rhin) pour y commémorer la défaite de l'Allemagne nazie.

Bruno Kreisky, vice-président de l'Internationale Socialiste et ancien

Réunion arabe à Genève Une image déformée

Douze ambassadeurs doyens de corps diplomatiques arabe en Europe occidentale, tiendront aujourd'hui une réunion, à la mission du Koweït à Genève, sous l'égide de la Ligue des Etats arabes. Elle sera présidée par M. Hassan Dabbagh, ambassadeur du Koweït à Genève. MM. Lakhdar el Ibrahim, secrétaire général adjoint de la Ligue des Etats arabes pour les affaires d'information et Moncef el May, chef de la mission de la Ligue arabe à Genève y prendront également part.

Cette réunion fait suite à une première rencontre qui a eu lieu à Paris au mois de septembre dernier. Elle aura pour objet l'échange de vue et la coordination des activités des Conseils d'ambassadeurs arabes en Europe occidentale sur le plan des relations entre celle-ci et le monde arabe.

Elle se penchera notamment sur les problèmes d'information et l'image souvent déformées du monde arabe donnée par certains organes de presse des pays d'Europe occidentale.

(comm)

Angie Dickinson Beaux restes

«Je suis trop vieille pour ce genre de chose». Angie Dickinson, que ses compatriotes américains ont surnommée «le corps» en raison de la perfection de son anatomie, vient de refuser de poser nue pour la page centrale de la revue «Playboy», qui voulait en faire l'une de ses «playmates» de plus de 50 ans. (ap)

Cinquante ans après son abolition aux Etats-Unis La prohibition introduite en URSS

Vente de vodka contingentée, hausse des prix, fortes amendes, peines de prison, assignation à résidence dans une autre ville en cas de contravention à l'ordre public: le pouvoir soviétique doit édicter très prochainement un nouveau train de mesures pour lutter contre l'alcoolisme.

Ces mesures, indique-t-on de bonne source soviétique, entreraient en vigueur le 15 mai, au lendemain de la célébration du 40e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale pour lequel les Moscovites stockent déjà leur vodka.

Parmi ces dispositions, ajoute-t-on de même source, figure au premier chef un strict rationnement des ventes, à l'instar d'un système en vigueur depuis plusieurs années en Scandinavie. La vente de boissons alcoolisées, et principalement de la vodka, ne serait autorisée que sur présentation d'une carte personnalisée, et limitée à un litre par mois et par personne.

Les prix pourraient augmenter dans des proportions de un à trois et passer dans le cas de la vodka de cinq à quinze roubles en moyenne (un rouble = 1,1 dollar), soit près d'un dixième du salaire moyen par bouteille d'un demi-litre. Dans les restaurants, les tarifs des consommations alcoolisées quadrupleraient.

Les bouilleurs de cru, producteurs de samogon (alcool de fabrication artisanale) feraient l'objet de mesures très rigoureuses afin de limiter, voire d'arrêter cette production sauvage d'alcool.

(ats, afp)

Cœur artificiel La chamade

M. William Schroeder, premier porteur d'un cœur artificiel autorisé à quitter l'hôpital, a dû y être ramené lundi, victime d'une hémorragie cérébrale, a-t-on indiqué à l'hôpital Humana Audubon de Louisville (Kentucky) où il avait été opéré.

Les médecins avaient indiqué dans la journée que M. Schroeder, qui est âgé de 53 ans, s'était considérablement affaibli pendant le week-end. Un porte-parole de l'hôpital, M. Robert Irvine a qualifié lundi soir son état de «critique mais stationnaire». Il a précisé que les médecins ignoraient encore la cause de l'hémorragie. (ats, afp)

Initiative de M. José Sarney

Election présidentielle directe

Le président de la République brésilienne, M. José Sarney, a pris hier une décision ferme et inattendue: l'élection de son successeur sera une élection au suffrage universel direct dont la date sera fixée par l'Assemblée nationale constituante qui sera convoquée en 1986.

L'idée n'est pas nouvelle et avait été admise par M. Tancredo Neves en application des accords conclus entre les partis de l'actuelle majorité. Il était également admis que l'élection directe - la première depuis 1964 - aurait lieu en 1988, soit deux ans avant la fin de l'actuel mandat présidentiel.

Ce qui est important, c'est que M. Sarney a rendu officielle cette thèse en la transformant en projet de loi soumis à l'approbation du Congrès. Les partis de la majorité (PMDB - parti du mouvement démocratique brésilien et PFL - parti du front libéral) entendaient mettre cette question entre parenthèses et la soumettre, plus tard, à l'examen de l'Assemblée constituante.

En faisant admettre le principe de l'élection présidentielle directe, M. Sarney met un terme aux divergences qui commençaient à naître au sein de la majorité sur l'opportunité ou non d'inclure le principe de l'élection présidentielle directe dans les réformes constitutionnelles qui commencent mardi à être discutées au Congrès.

Venues d'en haut et conformes aux idées prônées par M. Neves, les «directas» ne pourront désormais plus être remises en cause au Congrès.

(ats, afp)

Dans les prisons françaises

L'agitation continue

Pour la troisième journée consécutive de graves incidents qui ont fait à ce jour un mort et nécessité l'hospitalisation d'une vingtaine de détenus, ont éclaté hier dans des prisons françaises.

Après le suicide d'un prisonnier lundi soir, onze détenus étaient toujours campés hier sur le toit de la prison de Bois d'Arcy (banlieue ouest de Paris), lançant des projectiles divers sur environ 200 membres des forces de l'ordre entrés dans la prison pour rétablir l'ordre. Ils ont le soutien actif des autres prisonniers, au nombre de 1450, qui orchestrent du fond de leurs cellules un gigantesque chahut.

Ces incidents font suite à une révolte de détenus, survenue dimanche à Fleury-Merogis, la plus grande prison de France, dans la banlieue sud de Paris. Environ 200 détenus étaient entrés en rébellion et s'étaient notamment emparés de l'infirmerie, où une partie d'entre eux avaient avalé des médicaments à base d'opium ou s'étaient fait des injections. Vingt-deux prisonniers avaient dû être hospitalisés à la suite de cette émeute.

Les incidents de ces jours derniers sont généralement attribués à la surpopulation chronique des prisons françaises, où les prisonniers s'entassent souvent à quatre dans des cellules prévues pour trois.

Les porte-parole des syndicats de gardiens mettent également en cause les activités de certains prisonniers, considérées comme des meneurs et connus pour leur passé de terroristes, qui sont souvent à l'origine des incidents. Ils souhaitent que ces derniers, qui sont peu nombreux et connus, soient regroupés et isolés des autres dans des établissements pénitentiaires spécialisés. (ats, afp)

En bref

● **KABOUL** - Des soldats d'Asie centrale soviétique, longtemps tenus à l'écart à cause de leur religion musulmane, ont recommencé à patrouiller Kaboul.

● **JÉRUSALEM** - Israël offre une récompense d'un million de dollars (environ 2,7 millions de francs) pour la capture de Josef Mengele, le sinistre médecin des camps de la mort nazis.

● **WASHINGTON** - Le voyage à Moscou du président nicaraguayen Daniel Ortega a suscité de vives critiques au Congrès américain et certains observateurs n'excluaient pas que les représentants et les sénateurs n'approuvent une aide aux «Contras», rebelles qui luttent contre le gouvernement sandiniste.

● **PARIS** - Beate Klarsfeld, qui a consacré sa vie à traquer les anciens nazis, se rendra dans le courant du mois de mai au Paraguay où elle lancera un appel public afin de retrouver, de capturer et d'obtenir l'extradition du Dr Mengel.

● **BRUXELLES** - Les consommateurs européens ont dénoncé, ce qu'ils ont appelé «le mensonge du Marché Commun», où les prix diffèrent fortement d'un pays à l'autre. Une enquête a révélé des écarts de prix «inadmissibles» entre cinq villes de la CEE.

● **THONVILLE** - Les douaniers de Thionville (Moselle) ont fait savoir qu'ils avaient saisi dans le train Bâle-Bruxelles 5,2 kg de cocaïne sur deux passeurs de nationalité colombienne lors d'un contrôle à Thionville.

E

entre autres

Le flambeau de l'Europe

Trente-cinquième anniversaire de la déclaration Schuman en laquelle on voit la naissance véritable du Marché commun.

Le Parlement européen avait décidé de marquer l'événement de quelques pompes.

A l'initiative de parlementaires sociaux-démocrates ouest-allemands et de la gauche italienne, il avait été entendu que M. Sandro Pertini présiderait la célébration à Strasbourg.

Le choix était un symbole: résistant antifasciste de la première heure, partisan condamné à mort par la Gestapo, M. Pertini devait dans le même temps qu'il rappellerait l'histoire de la petite Europe, portée sur les fonts baptismaux, discourir sur la victoire alliée contre le nazisme.

Tout baignait dans l'huile. Du moins jusqu'à l'arrivée de Zorro, alias Ronald Reagan.

A la suite d'un étrange micmac entre M. Pierre Pflimlin, les Américains et divers chrétiens-démocrates allemands et italiens, l'homme de la Maison-Blanche fut appelé à prononcer l'allocution sur la défaite du IIIe Reich.

Outré, le président transalpin a envoyé paître tout le monde: «Je n'entends pas être le sous-diacre de M. Reagan».

Caprice de vieil homme? Susceptibilité froissée? - Peut-être un peu d'amour-propre déçu. Mais l'essentiel n'est pas là.

Il ne s'agit pas de nier la part prépondérante des Américains dans la libération de notre vieux continent. Mais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a eu tout le temps de s'apercevoir que l'intervention américaine était nettement moins désintéressée qu'on le pensait alors et il n'est sans doute pas exagéré de dire que l'Europe s'est faite, en tant qu'entité indépendante, contre la volonté de Washington.

Il y a plus: si Roosevelt, si Eisenhower, si même Truman incarnaient une démocratie dans laquelle, à travers les brumes new-yorkaises, on pouvait encore discerner un flambeau, M. Reagan honore du tout autres valeurs.

Sa politique à l'égard de l'Amérique latine, son très récent boycottage du Nicaragua n'éclaircissent pas des idéaux particulièrement enthousiasmants.

Quant à sa politique intérieure: «Vingt millions d'Américains aux prises avec la faim, une mortalité infantile d'un taux de 25,6 pour mille à Harlem», est-ce un exemple à suivre pour l'Europe?

Strasbourg a préféré Reagan à Pertini: le conservatisme triomphant à l'esprit de résistance.

L'Europe a-t-elle réellement à y gagner? On comprend que beaucoup de parlementaires européens s'interrogent à ce propos.

Willy BRANDT

En Afrique du Sud

Décès mystérieux d'un syndicaliste

La police sud-africaine a ouvert une enquête mardi sur la mort d'un dirigeant syndical noir décédé peu après avoir été libéré par les policiers qui l'avaient arrêté samedi en vertu de la loi sur la sécurité interne.

Andries Raditsela, délégué du syndicat de la chimie (CWIU) à l'usine «Dunlop» de Benoni, non loin de Johannesburg, est mort lundi dans un hôpital de Soweto.

D'après un porte-parole de son syndicat, Raditsela avait été arrêté par des hommes en treillis de camouflage samedi et admis peu après à l'hôpital. Les charges retenues contre lui ont été retirées lundi peu avant son décès.

Selon la brève version officielle du QG de la police à Pretoria, le syndicaliste est mort peu après avoir été remis en liberté. Dans un communiqué, le CWIU a affirmé que son délé-

gué avait été aperçu par ses parents dans un état psychologique affaibli dans les locaux de l'administration locale. A la morgue locale, un responsable désireux de conserver l'anonymat a déclaré à Reuter que la victime semblait avoir été «agressée».

Par ailleurs, les ghettos noirs ont connu une nouvelle nuit de violences marquée par des actes d'incendies criminels et d'émeutes.

(ats, reuter)

● **PÉKIN** - Le numéro 1 du Parti communiste chinois Hu Yaobang a fait ces derniers jours une visite non-officielle de 72 heures en Corée du Nord au cours de laquelle il s'est entretenu à trois reprises avec le président Kim Il-Sung.



samedi 32* mai
fête de mai
tour du Pod roller Pod

Plusieurs catégories! Entraînez-vous et participez en famille. Récompense à tous les participants.

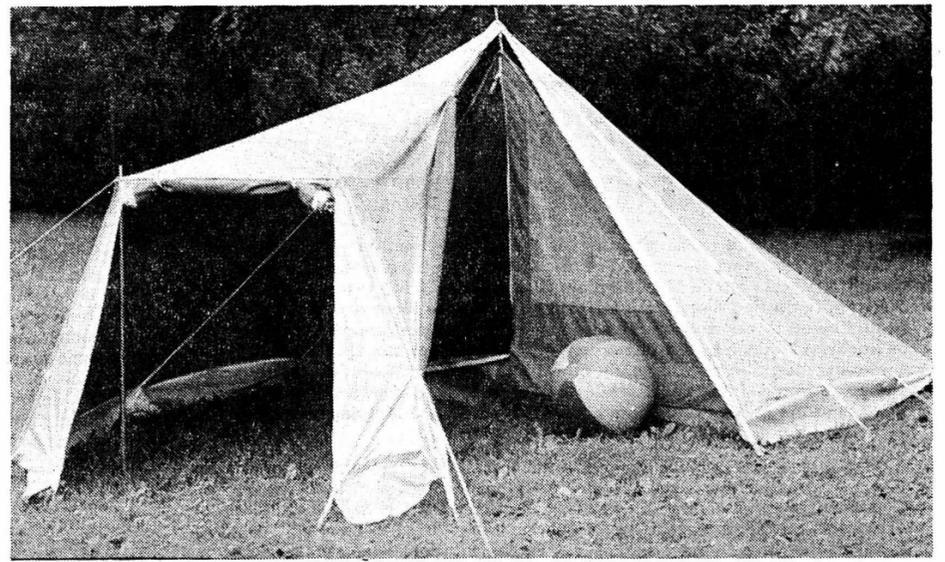
Les bulletins d'inscription pour participer à la course à pied "Tour du Pod" et à la course de patins à roulettes sont disponibles chez:
MP Sports-Chaussures, Pod 36
Léo Eichmann, Pod 72
Calame-Sports, Rue Neuve 3

Vous faciliterez l'organisation en vous inscrivant rapidement. Merci!

*1er juin



Printemps



GRANDE EXPOSITION DE CAMPING

Au rayon de sport, tout le mobilier et matériel de camping
Au fond des 2e et 3e étages, exposition de tentes maisonnettes, canadiennes et igloos, ainsi que de planches à voile et bateaux pneumatiques.

TENTE SILVER STAR (selon illustration)

avec double toit, pour 2 à 3 personnes.
Se ferme par une glissière. Son poids léger (4,5 kg) permet de l'emporter partout.

199.-

ACTION

CRÈME À FOUETTER

(Crème entière)

Du mercredi 8 au 21 mai

Vous économisez
Fr. 1.- par litre

Dans tous les magasins



La crème on aime

UCPL

DENNER

SUPERDISCOUNT

MI-19/8585

1860 - 1985
DENNER
125 années jeunes et dynamiques

Valable dès le 8. 5. 85

HIT

PANTY
couche-culotte
ELASTIC
à bandes adhésives multiples
9-18 kg
40 pièces

~~12.90~~ **9.90**

- **Drap de bain pour enfant + lavette**
100% coton
ca. 50 x 90 cm
1 pièce **6.90**
- **Socquettes pour enfants**
67% coton
33% polyamide
4 paires **seulement 6.90**

Collants

- **EDOO-Annette**
seulement 2.45
1 paire

- **Chanteclair**
10 paires ~~12.50~~ **7.80**
- **FANTASIA**
1 paire **seulement 4.95**
- **Préférence DENISE**
1 paire **seulement 3.85**

Mi-bas Préférence Préférence
100% polyamide 20 den. 6 paires
~~5.40~~ **3.95**

New Fashion 1 paire
Socquettes pour dames + Mi-bas
seulement 1.95

Chaussettes pour hommes
60% coton
40% polyamide
1 paire ~~3.40~~ **2.95**

Cré Angelo
Chemise pour homme
avec manche courte

- unie
- tissage en couleurs
- rayée

en diverses couleurs et tailles

seulement 14.90

Drap de plage
100% coton
ca. 76/80 x 152/160 cm
1 pièce **seulement 15.90**

ca. 70 x 130 cm 1 pièce **seulement 9.90**

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des actions sont aussi en vente dans les DENNER-satellites!

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

X

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaix-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612



rapide
simple
discret

SUISSE

Proposition pour futurs conseillers fédéraux Appellation d'origine abandonnée

C'est à rebours de la tendance pour les (bons) vins, mais dans la ligne de la mobilité des citoyens du pays. A l'unanimité, une Commission du Conseil national, présidée par le Neuchâtelois Claude Frey (rad) propose de ne plus tenir compte du lieu d'origine des futurs conseillers fédéraux. Mais, en priorité, du lieu où ils ont accompli leur carrière politique, donc où le peuple les a élus au Grand Conseil, au Gouvernement cantonal ou aux Chambres fédérales. Pas question, en revanche, de modifier la Constitution pour déroger au principe de 7 conseillers représentants de 7 cantons. Rien n'est décidé encore, car les cantons et les magistrats concernés seront consultés. Les débats au Parlement auront lieu l'an prochain.

Non sans heurts, le principe d'un conseiller fédéral par canton a traversé victorieusement le temps depuis 1848. Malgré les coups de boutoir répétés de parlementaires, ces vingt dernières années. Une consultation des cantons leur cloua le bec: quatorze états refusaient de retoucher un principe qui sert la cause des petits, d'abord.

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

Plus récemment, en 1976, le conseiller national saint-gallois Hans Schmid (socialiste qui vient de quitter le Parlement) avait proposé de remplacer la disposition par une garantie d'une représentation équitable des langues et des régions au gouvernement. Le Parlement l'avait renvoyé à ses études... sans se douter que le même Hans Schmid poserait le problème concret sept ans plus tard, où d'aucuns désiraient le voir accéder au Conseil fédéral, à la place de la candidate socialiste officielle Liliane Uchtenhagen.

Une semaine avant les péripéties du 7 décembre 1983, le groupe de l'Union

démocratique du centre déposait une motion. Une semaine après ce qui fut l'élection d'Otto Stich, le socialiste argovien Silvio Bircher reprenait, en gros, l'argumentation de son corrégionnaire saint-gallois déconfit.

UN COMPROMIS

Mais la commission estime qu'il n'est pas nécessaire de toucher à la Constitution. Elle préfère un compromis à une solution qui poserait d'inextricables problèmes quant à la définition de «représentation équitable» et qui fait bon marché des cantons dans un pays qui ne connaît pas de «régions».

Pour éviter les inconvénients des critères du lieu d'origine ou du lieu de domicile – une autre solution – la commission a donné sa préférence au critère de l'endroit où le candidat a fait sa carrière politique. Statistiquement, trente-six des trente-sept conseillers fédéraux élus depuis 1940 ont, du reste, accompli leur carrière politique précédente à leur lieu de domicile.

Lié au principe d'un seul magistrat par canton, le nouveau système aurait toutefois empêché le Bernois Gnaegi et

le Vaudois Chevallaz d'accéder au gouvernement. La candidature de Liliane Uchtenhagen aurait été écartée parce que ce qui la sauvait – son lieu d'origine bâlois... obtenu par mariage – n'aurait plus en ligne de compte face au Zurichois R. Friedrich.

A défaut de carrière politique, c'est le domicile qui importe et, en cas de domicile à l'étranger, le canton d'origine. Un seul cas s'est produit depuis 1940: celui de F.-T. Wahlen, élu conseiller fédéral alors qu'il était en poste à Rome.

Dans la foulée de la modification de la loi sur les garanties politiques et de police en faveur de la Confédération, les magistrats – conseillers, juges et chancelier fédéraux – seraient soumis à la règle générale du domicile, comme tout citoyen. (P. Ts)

Socialistes soleurois

Le forfait de Ritschard bis

Lundi soir, à Oensingen (SO), nœud routier plus ou moins au centre du canton de Soleure, les socialistes du canton, en mauvaise posture pour le second tour des élections au gouvernement, le 9 juin, ont enregistré le forfait de Rolf Ritschard, 41 ans.

Domicilié à Luterbach, dans la banlieue du chef-lieu, le fils de feu le conseiller fédéral laisse la place à un juriste de 32 ans, Jörg Annaheim. Les deux colistiers avaient été classés derniers du premier tour de l'élection à l'exécutif, le week-end dernier (voir «L'Impartial» d'hier).

M. Ritschard avait obtenu 108 voix de plus, seulement, que M. Annaheim. Mais le fait que seul M. Annaheim soit domicilié hors de la région centrale du canton pourrait jouer un rôle déterminant, au second tour, où il sera opposé au chancelier d'Etat Max Egger, démocrate-chrétien.

Le candidat socialiste doit remonter un handicap de 12.000 voix sur son rival qui, pour la première fois depuis trente ans, pourrait donner un second siège au pdc.

Le jeune socialiste donne ainsi une couleur locale au combat. Il vient du nord du canton, à deux pas de Bâle, de Dornach. La bourgade où on alla chercher un certain Otto Stich, ancien conseiller national socialiste tout juste à la retraite pour en faire un conseiller fédéral, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1983... (P. Ts.)

UST: encourager les transports publics

Les dépenses annuelles en faveur du trafic motorisé privé sont trois à quatre fois plus élevées que les investissements consentis pour le développement des transports en commun. Cette politique pourrait être fatale. On sait en effet que les transports publics, tant pour les personnes que pour les marchandises, sont ceux qui produisent le moins de substances nocives, nécessitent le moins d'espace et consomment le moins d'énergie. Dès lors, la stratégie en vue d'un système de transport écologique est clairement tracée: il faut encourager les transports publics par des investissements et soutenir toutes les mesures conduisant à un transfert du trafic vers les transports publics.

Tel est, en substance, l'appel lancé hier par M. Charles Kellerhals, président de l'Union suisse des entreprises de transports publics (UST), lors de la présentation, au cours d'un voyage de presse, du rapport d'activité pour 1984.

Selon Charles Kellerhals, cette différence dans les investissements est incompréhensible, surtout si l'on sait que le trafic motorisé est l'une des principales causes du dépérissement des forêts. Dès lors, a-t-il déclaré, l'UST soutient toutes les mesures qui peuvent conduire à un transfert du trafic sur les transports publics, peu polluants et peu gourmands en espace.

GRAVES NEGLIGENCES

Pour Jorg Hatz, président de la section Transports publics de l'UST, le fait d'avoir négligé les chemins de fer pendant des décennies a des conséquences qui ne peuvent être corrigées en quelques années.

D'importantes mises de fonds sont nécessaires pour le développement des installations et du matériel roulant. Mais ces investissements ne porteront véritablement leur fruit que si une politique générale de promotion des transports publics est systématiquement suivie. Disponibilité, vitesse, ponctualité, régularité, confort et prix favorable ne peuvent aller de pair qu'avec des investissements accrus.

L'abonnement écologique a eu un franc succès en Suisse alémanique, a

déclaré pour sa part M. Daniel Oertli, directeur des Transports publics bâlois. L'introduction de cet abonnement a fait grimper le taux de fréquentation. Il constitue par ailleurs une image de marque pour les transports en commun.

L'Union des entreprises suisses de transports publics groupe 121 entreprises concessionnaires qui exercent leurs activités dans les agglomérations, dans les régions rurales et dans les régions de montagne. En 1984, ces entreprises ont transporté 750 millions de voyageurs, soit deux millions par jour. (ats, ap)

Comptes CFF: mieux que prévu

La Commission des Transports et du trafic du Conseil des Etats a jugé favorablement le compte de résultats d'entreprise 1984 des CFF qui se solde par un déficit de 304,2 millions de francs. L'amélioration est de 127,5 millions par rapport au découvert de l'exercice 1983 (431,7 millions) et de 133 millions comparativement au budget. Pour la commission, ce résultat reflète l'esprit d'entreprise des CFF. (ats)

Une « affaire » neuchâteloise

Est-ce donc une affaire à couleur neuchâteloise? Jugez-en. Le dernier cas pratique de l'application de la nouvelle loi aurait vu un conseiller fédéral chaux-de-fonnier d'origine, Pierre Graber, barrer la route à un Vaudois pure laine, G.-A. Chevallaz. Parce que le premier a fait l'essentiel de sa carrière politique dans la commune, Lausanne, et le canton du second...

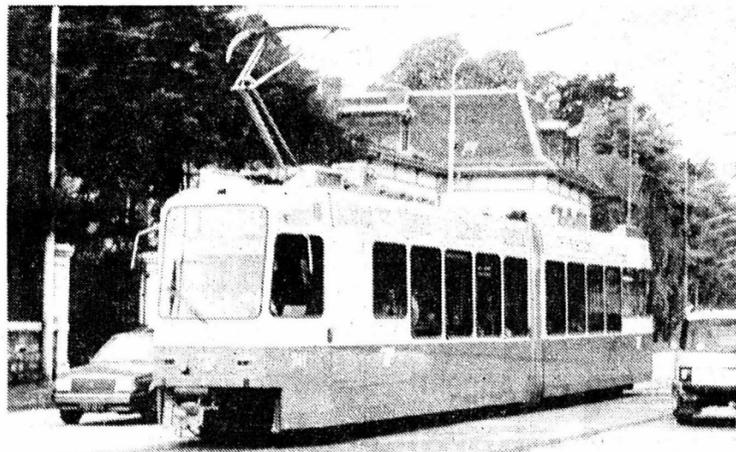
Neuchâteloise encore, la solution à un problème qui confine à la quadrature du cercle. C'est Jean-François Aubert, expert consulté par la commission, qui a offert la solution adoptée à l'unanimité. Parmi d'éventuels «bénéficiaires», le conseiller national Gilles Petitpierre. Le radical genevois de carrière est neuchâtelois de papier: plus rien – sur le... papier – ne s'opposerait à ce qu'il succède à J.-P.

Delamuraz, même si Neuchâtel conserve un siège au Conseil fédéral.

L'application du droit usuel de domicile aux conseillers fédéraux et aux juges fédéraux pourrait avoir des répercussions neuchâteloises encore... pour la petite commune de Savagnier, par exemple, dont est originaire Pierre Aubert. Cette commune hérite d'une partie des impôts – sur la fortune et le revenu de celle-ci – de son ressortissant.

Mais l'application du droit usuel de domicile ne clouerait nullement les conseillers fédéraux à Berne. Comme toute une catégorie de citoyens – les étudiants par exemple – ils pourraient garder leur domicile légal ailleurs que dans la ville où ils travaillent. A condition de conserver des attaches solides avec leur commune de domicile légal. (P. Ts)

Marché intéressant pour les Ateliers de Vevey Nouveaux trams genevois



Les nouveaux trams qui équiperont la ligne 12, à Genève, se caractérisent par un plancher surbaissé facilitant l'accès aux handicapés et aux voitures d'enfants. (Béline Bild + News)

Les Transports publics genevois ont passé commande à Brown Boveri et Cie, à Baden, de l'équipement électrique de 45 nouvelles automotrices de tram. Selon un communiqué publié par BBC, la commande porte sur une somme de 32 millions. La partie mécanique des véhicules – qui doivent entrer en service en 1987 – a été confiée aux Ateliers de construction mécanique de Vevey.

Cette commande est le résultat de tests menés avec un prototype depuis le début de l'année dernière. Les voitures serviront sur la dernière ligne de tram de Genève, la ligne 12.

L'équipement électrique des machines sera en partie fourni par BBC-Schéroner S.A., à Genève, et inclura une électronique

de pointe pour la traction, la régulation et la conduite. Le nouveau tram genevois sera en particulier doté d'un frein à récupération d'énergie renvoyant du courant dans la caténaire. (ap)

● Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné à deux mois de prison avec sursis pendant deux ans et à 5000 francs d'amende un distributeur de journaux et de revues pornographiques. Les 1130 revues saisies dans quelque 500 kiosques vaudois seront détruites.

● La deuxième révision de l'Assurance-invalidité n'entrera pas en vigueur le 1er janvier 1986. La commission du Conseil des Etats a repoussé l'étude de cet objet

Canton du Valais Au secours des escargots

Par un arrêté publié vendredi, le Conseil d'Etat valaisan se porte au secours des escargots. Il précise que le ramassage n'est autorisé que pour satisfaire ses besoins personnels. Tout commerce est désormais interdit. Une capture dépassant ainsi les dix kilos par jour «est considérée comme dépassant les besoins personnels». Les contrevenants peuvent être punis d'une amende ou même des arrêts.

Les agents de police, au niveau communal et cantonal, les gardes-chasse et les gardes-pêche ont le droit en tout temps d'examiner le contenu des sacs, gibéciers, véhicules, et de séquestrer les escargots ramassés. (ats)

● En 1982, les dépenses totales pour la santé se sont élevées à 14,6 milliards de francs, soit 8,8% de plus qu'en 1981 (13,4 milliards). On s'attend à ce qu'elles atteignent 19 milliards de francs en 1985.

● Trois ans d'emprisonnement ferme: tel est le verdict du Tribunal de Sion contre le promoteur valaisan impliqué dans l'affaire des «Mésanges» à Nendaz-Station. Les juges ont retenu notamment l'escroquerie, la gestion déloyale, le faux dans les titres et la violation de la Lex Furgler.

● Le nombre des étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne s'est accru de 2703 en 1983 à 2920 en 1984. Les dépenses totales ont augmenté de 164,9 à 174,2 millions de francs; à elle seule, la recherche a absorbé 77,2 millions l'an passé.

Demandeurs d'asile Pas pire que nous

La Confédération ne dispose pas d'une statistique particulière des actes de délinquance commis par les demandeurs d'asile et elle n'a pas l'intention d'en établir une. Plusieurs études ont d'ailleurs montré que les ressortissants étrangers ne se font pas remarquer par une criminalité supérieure à celle des indigènes. Dès lors, des mesures préventives ne se justifient pas. Le Conseil fédéral, en outre, rejette absolument l'idée que la loi sur l'asile actuellement en vigueur, par sa teneur même, incite aux abus et attire les faux réfugiés. Enfin, il n'est pas question que le gouvernement signale à la presse les délits commis par les demandeurs d'asile. Ce serait là une mesure discriminatoire que rien ne justifie.

Tel est l'essentiel de la réponse écrite que le Conseil fédéral a fourni à une interpellation déposée par le groupe Action Nationale-Vigilants qui s'inquiétait de «la multiplication des actes criminels commis par les demandeurs d'asile» et préconisait des mesures préventives sévères. (ap)

Analgésiques et sédatifs Berne serre la vis

L'Office intercantonal de contrôle des médicaments, à Berne, a décidé que les analgésiques et sédatifs contenant des barbituriques ne pourront désormais être achetés que sur ordonnance médicale.

Cette mesure vise les petits emballages; les grands sont déjà soumis à ordonnance. Cette décision, précise un communiqué, a été déterminée par le fait que l'adjonction de barbituriques à des analgésiques et des sédatifs «conduit fréquemment à une modification défavorable de la relation bénéfice - risque».

Le communiqué relève à ce propos le danger d'accoutumance et de dépendance, les interactions avec d'autres médicaments, enfin le risque de surdosage des barbituriques. Des médicaments ne contenant pas de barbituriques sont en vente sans ordonnance. La nouvelle mesure de l'OICM concerne environ 90 produits. (ats)

FAITS DIVERS

Tessin: il tue son enfant

Un père a battu à mort son enfant âgé de trois mois dans la localité tessinoise de Viganello près de Lugano. Souffrant de graves lésions à la tête, le bébé est décédé à l'hôpital, a annoncé hier la police cantonale tessinoise. Les parents avaient d'abord expliqué que l'enfant était tombé d'une table.

SAINTE-CROIX: ACCIDENT MORTEL

Un accident mortel de la circulation est survenu hier, vers une heure du matin, sur la route secondaire Sainte-Croix - Bullet, dans le Jura vaudois. M. Roger Sauge, 30 ans, domicilié à Sainte-Croix, circulait près de la station des Rasses quand, selon la police, il a perdu la maîtrise de son automobile à l'entrée d'une courbe. La voiture a alors heurté violemment un rocher et s'est immobilisée sur le toit. Le conducteur a été tué sur le coup.

SOLEURE: BRÛLÉE VIVE

Mme Theresia Schumacher, âgée de 78 ans, est morte dans un incendie qui a ravagé une ferme de montagne située au-dessus de Gänssbrunnen (SO), dans la nuit de lundi à mardi. Elle a probablement été surprise dans son som-

meil par l'incendie, a indiqué la police cantonale soleuroise. Le berger, qui exploite la ferme avec Mme Schumacher, a alerté les pompiers à 2 heures du matin. Il a pu sauver les animaux des étables, mais pas la vieille femme. Le bâtiment et le mobilier de la ferme ont entièrement brûlé dans l'incendie dont on ignore encore la cause.

ROGGENBOURG: INCENDIE CRIMINEL

Trois baraques propriétés du motocross de Roggenbourg (BE) ont été la proie des flammes dans la nuit de lundi à mardi. Il s'agit d'un chalet, d'une cantine et d'un local de matériel. Un trax et du matériel ont été incendiés et les dégâts atteignent 300.000 francs. Selon la police, il doit s'agir d'un incendie criminel, les bâtiments étant éloignés les uns des autres. (ats, ap)



Seulement du 10 au 19 mai 1985
Maison du Peuple - La Chaux-de-Fonds
Grand
Marché du tapis d'Orient

Plus de 800 m² d'exposition! Des centaines de tapis d'Orient de qualité, tous noué main à des prix de conte de fées! Par exemple:

Tapis de paysans originaux:
 Melas - Yachyali - Malatia - Yagçibedir -
 Doeschemalti (100 x 200 cm env.)

595.- la pièce!

Entrée libre!
 Vendredi 10 mai: 15 - 21 h.
 Samedi+dimanche 11+12 mai:
 10 - 21 h.

**Pfister
Meubles**

Lundi - vendredi 13 - 17 mai:
 13 - 21 h.
 Samedi 18 mai: 10 - 21 h.
 Dimanche 19 mai: 10 - 18 h.
 Jeudi 16 mai (Ascension) fermé

AE 32/85

92-350

Amitié
Rencontres
Harmony
 ☎ 039/28 77 62
 Case postale 514
 2301 La Chaux-de-Fonds
 32967

A vendre, directe-
ment du propriétaire,
**beau
logement**

59 m², tout boisé, 2
chambres, tapis ten-
dus, grande cuisine,
confort, dans
ancienne maison neu-
châteloise, + garage.
Construction soignée,
vue imprenable. Val-
de-Ruz.

Ecrire sous chiffre D
28-350065 Publici-
tas, 2001 Neuchâtel.

ZANUSSI

Paiva
 DÉPANNAGE
ÉLECTRO-
MÉNAGER
VENTE
 Numa-Droz 9
 La Chaux-de-Fonds
 039/28 12 41
ZANUSSI

depuis 1969
vite résolues

 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038/33.69.70

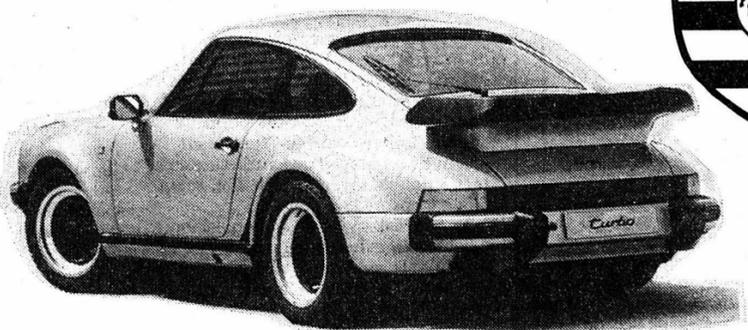


PORSCHE



SEULEMENT 3 JOURS
 du jeudi 9 au samedi 11 mai

**exposition et possibilités
d'essai des fabuleuses**



PORSCHE

TEST TECHNIQUE DE 48 POSITIONS

effectué gratuitement à chaque propriétaire Porsche par une équipe de spécialistes. Vous pourrez suivre personnellement le déroulement de ce test, et en discuter le résultat avec un technicien Porsche. Pour éviter les attentes, nous vous saurions gré de prendre rendez-vous par téléphone (M. Lengacher) jusqu'au 8 mai.

☎ **039/26 44 26**



**Sporting Garage
Carrosserie**

 J.-F. STICH - Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 26 44 26
 Dépannage nuit et jour - Tél. (080) 22 43 84

**LA DURÉE DU TEST
EST D'ENVIRON 1 HEURE**

PORSCHE

11905

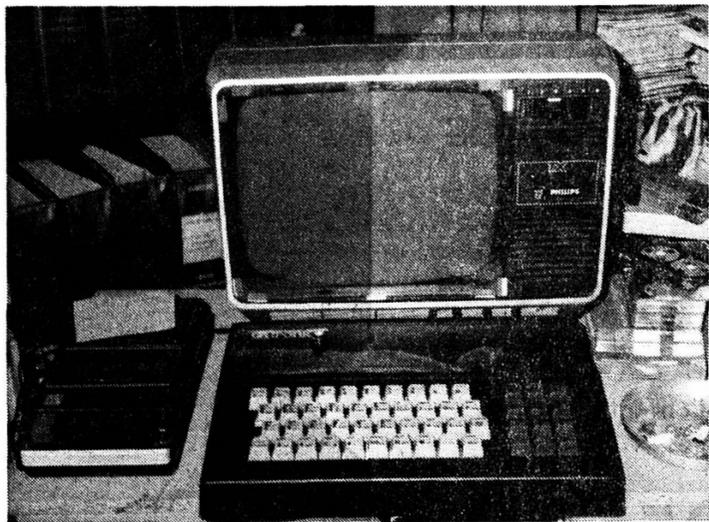


MAGAZINE

vie pratique

livres

Améliorer un ordinateur familial



Le ZX 81 doté d'un clavier plus pratique que celui d'origine. (Photo J.Ec.)

Infatigable Patrick Gueulle! Coup sur coup trois petits bouquins riches de substance aux Editions techniques et scientifiques françaises. Et tous trois traitant d'informatique.

«Pilotez votre Oric 1 et votre Oric Atmos», quelque trois cents pages consacrées à deux mini-ordinateurs pas très connus en Suisse, et qui font non seulement leur office d'ordinateur personnel, mais disposent encore de graphiques élaborés et d'effets sonores séduisants. Ce livre est mieux qu'un simple mode d'emploi, car il fournit une foule de renseignements sur les appareils et leurs périphériques. Indications techniques, astuces inédites, description détaillée de cartes d'interface et de leur utilisation, programmes courts mais performants, conseils concernant les instructions sonores ou celles permettant de jouer avec les couleurs à l'écran, chapitres sur l'imprimante et le traitement de texte, sur l'utilisation de l'Oric en robotique, tout cela et bien d'autres choses encore font de ce livre un excellent guide de tout ce qu'offrent ces deux ordinateurs individuels. Et naturellement le talent toujours identique à lui-

même qu'à Patrick Gueulle de mettre à la portée du plus ignare les secrets de l'électronique et de l'informatique.

«Robotisez votre ZX 81» chez le même éditeur et par le même auteur, est de la même veine. Après une autopsie du micro-ordinateur ZX 81, excellent petit appareil d'initiation, Patrick Gueulle propose tout simplement une nouvelle vie pour cet instrument quasi magique, en lui adjoignant quelques extensions extérieures et des accessoires faciles à construire pour, par exemple, programmer des mémoires mortes, le doter d'un afficheur autonome, lui adapter une carte sonore, lui faire commander un système de feux de circulation (mais oui, mais oui) ou transmettre une alarme par téléphone!

Schémas et photos de l'auteur et de ses réalisations prouvent que tout cela, et bien d'autres suggestions encore de modification et d'amélioration, a été réalisé et testé par ce jeune ingénieur qui sait mettre sa science à la portée de tout bricoleur, même débutant, en électronique.

Appréciation identique pour «Votre ordinateur et la télématique» qui commence par expliquer comment on peut relier entre eux des ordinateurs par câble ou tout simplement par téléphone, pour qu'ils se communiquent leurs informations. Des conseils techniques, avec schémas et photos là aussi,

un peu plus difficiles à suivre dans notre pays, où les PTT sont très pointilleux sur ce que l'on peut faire et ne pas faire sur leurs installations! Mais on peut aussi transmettre des signaux d'ordinateur par radio, et les CiBistes trouveront dans ce livre des montages à leur portée. Alors à quand des gazouillis sur les 27 MHz?

Grâce aux circuits décrits dans ce livre, n'importe quel possesseur d'un mini-ordinateur devrait être en mesure de s'équiper pour converser à distance avec d'autres appareils du même genre, et sortir de l'isolement qui est le sien lorsqu'il tape sur son clavier en tête à tête avec son petit écran de terminal.

Pratiques, clairs, bourrés de renseignements précis, ces livres sont dignes de l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'électronique, jouent du fer à souder et veulent rester dans le coup en ce qui concerne l'incessante évolution de l'informatique et de ses petits mais puissants serviteurs que sont les micro-ordinateurs de toutes sortes.

«Faites de l'argent avec votre micro», c'est un conseil que donne Patrick Gueulle dans un petit bouquin portant ce titre et paru lui aussi aux éditions techniques et scientifiques françaises. Comme toujours, il donne de judicieux conseils inspirés par sa propre expérience et suggère maintes possibilités de gagner quelques sous en utilisant à bon escient l'ordinateur familial. Par exemple: commercialiser ses propres programmes, louer son ordinateur et ses périphériques, devenir «professeur» en informatique, ou réparateur, ou auteur d'articles et de livres sur ce sujet qui passionne de plus en plus de gens. Et encore n'est-ce là qu'un tout petit aperçu des nombreuses idées dispensées en ce livre riche d'expériences vécues et probantes. A ne pas manquer par tous les mordus du micro-ordinateur!

En collaboration avec Bernard Fighiera, le même auteur publie chez le même éditeur un «Guide radio-télé» indiquant de façon très claire, en des tableaux facilement lisibles, toutes les fréquences des radios officielle et libres de France et du monde entier, les fréquences des émetteurs de télévision — dont ceux de notre région —, celles des stations maritimes, etc. Tout cela en un petit bouquin facile à mettre en poche et qui mérite l'attention de ceux qui aiment se mettre à l'écoute et au regard du monde. J.Ec.

mode

Le retour des bas de soie



Les femmes qui ont été élevées à l'ère des fibres synthétiques adoptent subitement les bas de pure soie. Motivées par la tendance «rétro», elles découvrent ce que savaient déjà les stars du vieux Hollywood: la sensation incomparable de luxe et de féminité qu'apporte la pure soie. Printaniers et à l'image de la mode

nouvelle, voilà les bas de soie en ivoire clair, séduisants comme jamais ou en un noir mystérieux.

Raffinement qu'apprécieront également les hommes: les bas s'attachent à un porte-jarretelles lui aussi coupé dans de la soie...

(photo Fogal-Bruno Bisang)

troc de trucs

Belle de la tête aux pieds, élégante jusqu'au bout des ongles, soignée jusqu'aux commissures des lèvres.

Si, pendant la mauvaise saison, quelques détails peuvent être camouflés par les gros vêtements, les gants et les écharpes, les jambes, les bras, les mains, le cou et le visage sont mis à nus dès l'approche des beaux jours.

Depuis plusieurs années, les spécialistes lancent sur le marché des vernis à ongles qui s'harmonisent parfaitement bien avec le bâton de rouge à lèvres, un mariage des plus heureux.

Le beige reste la couleur favorite du printemps et de l'été à venir avec le blanc et le noir, tel est le mot d'ordre des grands couturiers. Il n'y a que les accessoires qui se dévergonnent autant dans les tons que dans les formes.

La nouvelle collection des maquilleurs est classique en apparence mais pas conventionnelle du tout. Les vernis à ongles et les rouges à lèvres sont lumineux, en accord parfait avec la splendeur flamboyante du soleil attendu avec impatience.

Chez Marvala, les produits ont reçu des noms de baptêmes enchanteurs:

Nice. — La fraîcheur de l'orange et le pétilement de sa couleur, une vivacité et une tonalité particulières attirent, c'est une véritable sonate de joie au bout des doigts. Le rouge à lèvres coordonné a pris le nom de Cuba.

Kiribati. — Un rose flambant, ardent dans sa distraction qui pare avec un éclat raffiné, qui cligne vers le rouge en restant transparent dans sa luminosité. Son compagnon pour les lèvres s'appelle Pasadena.

Base 002. — C'est une base qui protège l'ongle et qui empêche son dessèchement en doublant la durée du vernis.

Colorfix. — Produit résistant et brillant, renforcé avec de l'acryl, qui donne au vernis un éclat superbe.

De quoi être belle... jusqu'au bout des ongles!

Armène

santé

Les lentilles de contact: espoir ou réalité pour les presbytes ?

D'habitude, on remédie au problème de la presbytie par le port de lunettes. Mais, comme l'indique le Centre d'information pour l'amélioration de la vue, les progrès techniques permettent aujourd'hui de corriger également la presbytie au moyen de lentilles de contact à double foyer. Leur usage, toutefois, est encore très limité.

Le vieillissement de la population a pour conséquence que la presbytie est devenue le problème visuel que l'on rencontre le plus fréquemment. La presbytie est en effet le résultat d'une perte progressive de l'élasticité du cristallin, qui ne peut ainsi plus assurer la netteté des images à courtes distances. L'effort constant qui en résulte ne nuit pas à l'oeil, mais des réactions secondaires telles que maux de tête, fatigue excessive et clignotement des yeux sont fréquents.

LENTILLES À DOUBLE FOYER: DEUX SYSTÈMES

Depuis peu, il est possible de corriger la presbytie non seulement au moyen de lunettes, mais aussi avec des lentilles de contact souples. Cela veut dire que l'on est parvenu à placer sur la petite surface de la lentille plusieurs degrés de correction.

Il existe actuellement deux systèmes de lentilles de contact à double foyer. Dans le premier, la partie permettant la vision rapprochée est en bas, ce qui correspond à sa position sur les lunettes à plusieurs foyers. La lentille est légèrement plus lourde en bas, afin qu'elle reste dans la bonne position et qu'elle ne tourne pas sur l'oeil.

Dans l'autre système, le cercle intérieur de la lentille corrige la vue à distance, tandis qu'un cercle adapté à la vue rapprochée se trouve à l'extérieur. L'on dispose donc simultanément de la correction pour les visions rapprochées et éloignées. Selon les circonstances, la technique du regard utilise tantôt l'une

tantôt l'autre des surfaces de correction.

UNE ADAPTATION DIFFICILE

L'adaptation de lentilles à double foyer est onéreuse, car il s'agit toujours, dans ces cas-là, de confection «sur mesure». Ces petits miracles de la technique coûtent donc entre 40 et 60% plus cher que les lentilles de contact normales.

Il convient aussi de préciser que les spécialistes en lentilles de contact capable d'effectuer cette délicate opération sont encore rares en Suisse. Les lentilles à double foyer ne représentent pour l'instant qu'une très faible partie du total des lentilles de contact utilisées, mais leur vente est en constante augmentation.

LENTILLES À DOUBLE FOYER: POUR QUI ?

Selon les expériences faites par les adaptateurs, les meilleurs résultats avec les lentilles à double foyer sont obtenus auprès des personnes qui portaient déjà des lentilles de contact. Celles-ci savent en effet depuis longtemps comment «apprivoiser» leurs lentilles et ne doivent s'habituer qu'à la technique du double foyer.

A l'opposé, les personnes qui n'avaient jusqu'ici porté ni lunettes ni lentilles de contact, ou encore celles qui n'avaient utilisé que des lunettes, ont beaucoup plus de peine à s'adapter à des lentilles à double foyer. Pour ce groupe, l'adaptateur doit tout d'abord constater si les conditions de base sont réunies: une motivation suffisante, ainsi que la capacité des yeux à s'adapter au port des lentilles. Ce n'est qu'après qu'il pourra s'entretenir avec le client de ses exigences et besoins visuels, et lui proposer les différentes sortes de lentilles disponibles. La décision finalement prise sera l'aboutisse-

ment de plusieurs essais et tests de tolérance.

Le Centre d'information pour l'amélioration de la vue à Genève estime que les lentilles à double foyer sont des merveilles de l'optique qui ne s'adressent pour le moment qu'à un cercle très limité de personnes. Mais la technolo-

gie fait de rapides progrès et l'on compte toujours plus d'opticiens-qui se spécialisent dans ce domaine. Il est donc vraisemblable que le nombre de presbytes pouvant bénéficier des avantages des lentilles de contact ira croissant au cours des prochaines années. (sp)

loisirs

Des camps Pro Juventute

Chaque année, Pro Juventute prépare une liste destinée aux jeunes gens et jeunes filles qui désirent passer des vacances d'une manière agréable et instructive.

Le département romand, sis Galeries-St-François B à Lausanne propose pour l'été 1985, différents stages, soit:

- Moniteurs de camps et de centres de vacances;
- Camp pour adolescents, avec voile, alpinisme, randonnées à pied ou à vélo, spéléologie, équitation, etc.;
- Vacances pour familles;
- Travail à la campagne, service volontaire dès 14 ans;
- Séjours linguistiques à l'étranger, échanges, hôtes payants, ou séjours de courte ou longue durée;
- Vacances linguistiques en Suisse alémanique;
- Vacances linguistiques en pays francophone;
- Découverte de l'artisanat en Suisse et en France;
- Bureaux de placements pour travail au pair.

le saviez-vous ?

Les plantes et le bruit

De très nombreuses plantes sont sensibles à la lumière, d'autres le sont au toucher. Mais la plus étonnante des plantes sensibles, qui s'appelle d'ailleurs la sensitive, vit en Amérique tropicale. Un simple bruit, un pas d'homme à quelque distance, suffisent à imprimer aux feuilles de la sensitive des mouvements réguliers, obéissant au rythme donné par le bruit.

Partant de cette danse de la sensitive exotique, d'autres plantes qui nous sont beaucoup plus proches ont été observées: Il semblerait établi que certaines roses n'aiment ni les sonorités du jazz ni celles du rock... par contre, on a constaté qu'elles montraient une certaine complaisance pour des musiques particulièrement mélodieuses en se penchant gracieusement vers le lieu d'origine des sons...

Bien entendu, ces expériences ont été réalisées sur des fleurs sur pied et non des fleurs coupées... cela aurait été le bouquet!

Vendredi 10 mai à 20 h 15
Salle de Musique

ORCHESTRE NATIONAL D'ESPAGNE

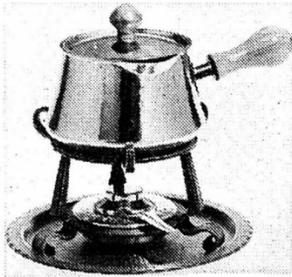
Direction: Jesus Lopez-Cocos
 Soliste: Alicia Nafe, cantatrice

Œuvres de Albeniz de Ariaga, de Falla, Ravel
 Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44

DUBOIS-INFORMATIQUE-SA
 2301 La Chaux-de-Fonds 039 / 28 58 44 Rue du Pont 19
 Assistance et conseils en informatique
 Programmation sur mesure
 Service bureau - micro-ordinateurs
 Nos références, notre expérience, garants de votre sécurité

Pour la Fête des Mères

Notre premier étage vous suggérera une foule d'idées et vous trouverez le cadeau qui plaira dans une foule de nouveautés qui VIENNENT D'ARRIVER !



ÉTAIN
CUIVRE
INOX

POUR TOUS VOS CADEAUX
 UNE SEULE ADRESSE:

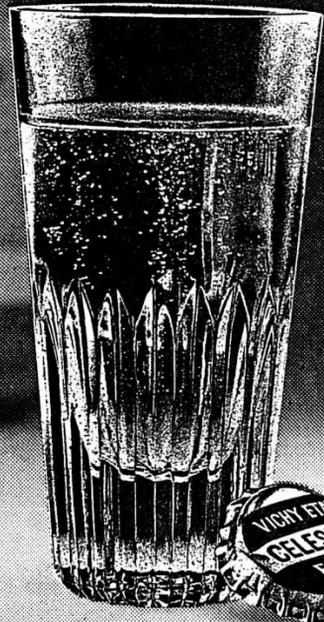
KAUFMANN

Marché 8 - ☎ 039/23 10 56
 Arts ménagers - Porcelaine
 Cristaux - Etain

Facetec SA
ISOLATIONS
ET REVÊTEMENTS
DE FAÇADES

Facetec SA
 Rue du Locle 9, 2301 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 01 61

VICHY
l'apéritif facile



EAU MINÉRALE ALCAINE FLUORÉE NATURELLE



30.-

20.-

Pyjama court messieurs, jersey coton. Bleu clair/gris, vert/marine, rouge/gris. Tailles S-XL 30.-

Pyjama court garçons, coton interlock. Bleu roi, rouge, vert. Tailles 104-176 20.- à 26.-



En faveur des enfants des mineurs anglais
Marché aux puces

Vendredi 10 mai, de 14 heures à 19 heures
Halle aux Enchères

Vous pouvez apporter de la marchandise à la Halle, jeudi 9 dès 18 h. et vendredi 10 dès 9 h.

UNION DES FEMMES POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS
 UNION FÉMININE COOP - COMMISSION FEMMES SSP - VPOD

Restaurant coop city
LA CHAUX-DE-FONDS,
 rue de la Serre 37-43
Dimanche 12 mai 1985

Nous vous proposons, pour la

Fête des Mères

nos menus de choix:

Pâté en croûte Gourmet
 Sauce Cumberland

Consommé Célestine

Filets mignons de porc en sauce aux morilles
 Nouillettes au beurre
 Salade Mimosa

ou

Steak de bœuf sauce poivre vert
 Macédoine de légumes
 Pommes croquettes

Coupe Romanoff

Prix: complet Fr 25.- sans premier Fr 20.-
 Enfants jusqu'à 10 ans: 1/2 prix

Veillez réserver au ☎ 039/23 89 01 !

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer

chambres meublées indépendantes

S'adresser à B. Grünig, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 38 20. 93-57830

Appartement de vacances

à Golf-Juan est à louer pour 4 à 5 personnes dans villa très propre près de Cannes. Mai-juin-juillet. Mois ou quinzaine. ☎ 039/28 81 71, pendant la journée. 12318

A louer à SONVILIER joli

appartement 2 1/2 pièces

confort, cheminée, dépendances, place pour voitures. Fr. 270.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/41 40 06. 93-57805 A

À LOUER À SAINT-IMIER

appartement

2 grandes pièces, cuisine agencée. ☎ 039/41 46 86. 93-57839

A vendre aux Ponts-de-Martel

magnifique appartement en duplex

comprenant 5 pièces, séjour avec cheminée, terrasse. Surface 160 m². Ecrire sous chiffre Y 28-350077 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer, Bois-Noir 41, tout de suite ou pour date à convenir

studio non meublé

Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 270.-. ☎ 039/26 06 64 87-443

FIDUCIAIRE JEAN-CHARLES AUBERT & Cie Av. Chs-Naine 1 TOUR DES FORGES Tél. 039/26 75 65 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer pour le 30 septembre 1985

bel appartement de 3 1/2 pièces

dans un immeuble parfaitement isolé avec tout confort.

Loyer mensuel, y compris buanderie, Fr. 419.- + charges de chauffage. 12605



À LOUER POUR DATE À CONVENIR

LOCAUX

à l'usage de bureaux et ateliers, 262 m², dans immeuble avec ascenseur, service de conciergerie, chauffage central, à l'avenue Léopold-Robert. 12690

PIGNON

de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, balcon, rue du Progrès. 12691

APPARTEMENTS

de 3 1/2 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, rue du Nord. 12692

PIGNON

de 2 pièces, dans immeuble ancien, chauffage central, salle de bain, rue de la Paix. 12693

CHARLES BERSET gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - 039/23 78 33

Particulier cherche à acheter région La Chaux-de-Fonds

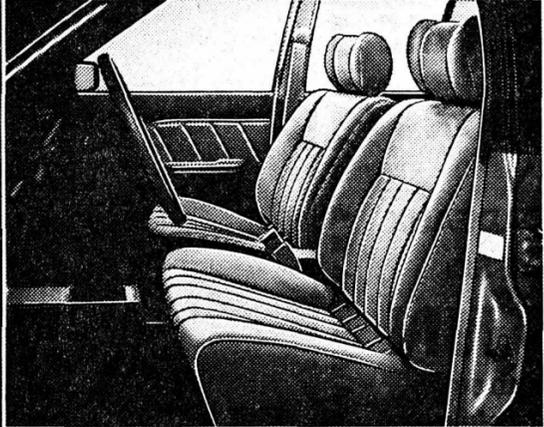
une grande ferme ou villa à rénover

Faire offres sous chiffre 87-1313 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.



Son prix n'est pas le seul atout de la Stanza Elite!

NISSAN ELITE - une série limitée de modèles bénéficiant d'un équipement complet - à des prix tout de séduction. Vous vous devez de les découvrir, volant en mains. Chez un concessionnaire NISSAN (ils sont plus de 350 dans toute la Suisse).





750
de Fr. 750.- en espèces

Bon pour rien

NISSAN STANZA ELITE

FR. 750.-



Fr. 14 500.-

Nissan Stanza 1.6 Elite boîte à 5 vitesses, 5 portes Stéréo-radio/lecteur de cassettes

LA TECHNIQUE EN PLUS

NISSAN MOTOR (SCHWEIZ) AG, BERGERMOSSTRASSE 4, 8902 URDORF, TÉLÉPHONE 01-734 2811



NISSAN

Le Locle: Garage du Strand, 039/31 29 41.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80.

A remettre cause départ
bar à café-discothèque
sans alcool. Diverses possibilités. Pas sérieux s'abstenir.
Ecrire sous chiffre MJ 12100 au bureau de L'Impartial.

A vendre ou à échanger un
chalet-mayen
à Montana-Aminona, mi-comfort, plein sud, contre bien fonds, si possible région La Chaux-de-Fonds.
Prix approximatif: Fr. 125 000.-.
☎ 039/31 43 52. 91-62174

A vendre à l'ouest de Neuchâtel:
villas jumelées
(sur plan)
5 pièces, 2 salles d'eau, cuisine habitable, sous-sol excavé, garage individuel. Vue imprenable, terrain de grande surface.
Pour renseignements: Ecrire sous chiffre 87-1324 à ASSA, Annonces Suisses SA, Case postale 148, 2000 Neuchâtel.

Je cherche à acheter
maison familiale
éventuellement à plusieurs familles. Région Vallon de Saint-Imier.
Ecrire sous chiffre 93-31375 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

L'annonce, reflet vivant du marché

Nouveau: promotion d'accession à la propriété

Avec 5% de fonds propres et grâce à notre participation exceptionnelle au financement sur cet objet,

devenez propriétaire à La Chaux-de-Fonds

appartement 4 pièces en attique

Fonds propres: dès Fr 10 000.-

Nous vous proposons également à LA CHAUX-DE-FONDS

4 1/2 pièces (132 m²), avec un apport personnel de Fr 12 500.-

petit appartement (55 m²), avec un apport personnel de Fr 5 500.-

Devenez propriétaire de votre appartement

Payez une mensualité comparable à un loyer, en épargnant au fil des ans

CONSULTEZ-NOUS ! 22-1226



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully Lausanne Tél (021) 29 61 38

ECONOMIE

Bloc-notes économique

Accoucher ou vèler?

Dans les discours, la Suisse aime la famille, mais la famille aime-t-elle la Suisse en dehors des discours?

Alors, dites-moi pourquoi la démographie s'étiole, pourquoi la famille suisse correspond de moins en moins à l'image que l'on se fait d'elle, si ce n'est parce que cette image est fautive...

On n'aime pas la famille, quatre places dans les voitures, quatre places dans le train, quatre places au restaurant, quatre c'est la norme. Le père de famille est taillable et corvéable à merci, ses responsabilités le rendent plutôt réservé, lorsque le chômage sévit. Quant au pivot de la première cellule de la société, la mère de famille, c'est encore et toujours une bête de somme.

Propos pessimiste? Exagération caractérisée? On peut se gargariser au plan idéologique, nuancer, temporer, mais rien ne résiste aux faits.

En voici un, éminemment économique et cause de notre indignation.

Quoi de plus beau qu'une naissance désirée, la mère est assurée et les dix jours qu'elle passera à la maternité ne seront pas de trop avant la reprise du travail ménager.

Dix jours, c'est le temps normal, admis par tous pour une naissance.

Ce n'est, hélas! plus le cas depuis que des jeunes loups ont créé une nouvelle caisse maladie et accidents qu'ils ont l'outrecuidance d'appeler une «mutuelle», du côté de Lausanne.

Ils attaquent le marché romand des jeunes assurés, avec une prime de base à moitié prix et une franchise élevée.

Marché juteux, car les jeunes payent les primes et sont peu malades, la caisse travaille avec un minimum de prestations.

Au-dessus de 40 ans, on vous décourage d'entrer, vous présentez un trop grand risque potentiel.

Mais, parmi les jeunes, il y a les femmes qui, elles, présentent le risque d'être mères.

Alors, l'assurance au rabais resquille sur les prestations: l'accouchée n'a droit qu'à... six jours de maternité, six jours au maximum.

Toute prolongation de séjour devra être justifiée par un rapport médical, comme si un accouchement était une maladie.

C'est beau la famille, c'est bon d'être mère, on vous assure de belles promesses et, le moment venu, on étrangle votre bonheur tout neuf.

Six jours au maximum, et pour quoi pas quatre et pourquoi dans le contrat d'assurance, ne pas remplacer accoucher par vèler...

Gil BAILLOD

La nouvelle horlogerie Vue par M. François Milliet, président Asuag-SSIH (II)

Contrairement à ce qu'on croit souvent, la Suisse n'a pas manqué le virage de l'électronique puisqu'elle a produit au CEH (créé en 1962) la première montre à quartz en 1967 en collaborant, pour les circuits intégrés, avec des firmes américaines.

Comment a-t-elle été dépassée? On peut résumer l'histoire très simplement:

— les Américains, qui disposaient de nouvelles technologies grâce à d'autres développements (NASA), se sont lancés dans le garde-temps à affichage digital, «solid state» d'abord, puis cristaux liquides (LCD), en se basant d'ailleurs sur un brevet suisse; ayant échoué dans la commercialisation, l'industrie des semi-conducteurs abandonnera plus tard ce créneau;

— en Suisse, après les mises au point de 1967, on reste convaincu que le quartz ne sera utilisable que pour le très haut de gamme; on ne prévoit pas la chute des prix;

— en 1969, les Japonais réalisent que le quartz est pour eux le moyen d'égaliser les horlogers suisses: précision, fiabilité, prix; ils se lancent;

— en 1974, Hong Kong reprend les techniques américaines, les assimile très vite et, avec sa main-d'œuvre bon marché mais qualifiée, produit des montres à affichage digital de très bas prix;

— finalement, ayant construit une industrie nouvelle en partant de rien ou presque, le Japon et Hong Kong ont, grâce à la micro-électronique, des produits qui concurrencent terriblement le produit mécanique, aussi bien pour la précision que la fiabilité.

La Suisse a donc réagi trop lentement dans l'adaptation de ses structures, de ses produits et surtout de son appareil de production. Il lui a fallu trop de temps pour transformer ses horlogers en électroniciens. Trop de temps aussi pour produire un mouvement quartz à 10 francs. Mais elle l'a fait.

Autre aspect de cette mutation, la répartition de la valeur ajoutée:

— pour un calibre mécanique, un mouvement spécifique, on réalisait des marges

— chez le fabricant de pièces détachées, les ébauches,

— chez celui qui s'était spécialisé dans la production des assortiments et des spiraux,

— chez tous ceux qui livraient les autres fournitures (ressorts, pare-chocs),

— chez celui enfin qui assemblait les mouvements.

Lorsque le mouvement quartz est vendu en kit, il n'y a plus que deux marges: chez le fabricant du kit et chez celui qui assemble.

Pour les dernières générations de calibres quartz, qui ne seront vendus qu'assemblés par le producteur pour de pures raisons industrielles et économiques, la marge ne sera réalisée qu'à un seul et unique endroit.

Il faut parler aussi de l'automation, même si elle n'est dans certains cas que partielle.

Je vous donne un exemple assez typique dans la production des mouvements: le prix d'une même opération effectuée mille fois.

Avant automation:
— coût 28 francs
dont 20 francs de salaire
4 francs d'amortissement
4 francs de frais généraux divers.

Après:
— coût 22 francs
dont 6 francs de salaire
4 francs de frais d'entretien
8 francs d'amortissement
4 francs de frais généraux
Réduction du coût main-d'œuvre: 70%.

Automation inévitable donc, dans le contexte de la concurrence des pays à bas salaires, qui a permis de ramener le prix d'un mouvement ancre de 12 francs en 1974 à 9 francs 10 ans après, malgré l'inflation.

Opération accélérée par notre inflation:

— une heure d'ouvrier qualifié:
4,50 fr. en 1960
12 fr. en 1975
19 fr. en 1983.

Opération qui explique aussi l'évolution douloureuse de l'emploi dans la b-branch:

— 95.000 personnes dans les meilleures années
— 76.000 personnes en 1973
— 33.000 en 1983
— 30.000 en 1984.

Opération qui a transformé l'industrie horlogère de base.

Dominée par les coûts variables à

l'époque de la mécanique, elle est aujourd'hui dominée par les coûts fixes.

Entre 1975 et 1985:

— un mouvement automatique a vu son prix passer de 30 à 23 francs,

— un mouvement quartz, pendant la même période, a passé de 60 à 13 francs.

Pour fabriquer et assembler 1000 montres automatiques avec quantième, il faut, en 1985, 750 heures de travail; pour un produit quartz comparable, 430 heures.

Ces chiffres à eux seuls démontrent qu'une «crise» horlogère était inévitable. Elle a été accélérée par la conjoncture, par l'évolution technique:

— il fallait 8100 personnes à Ebauches SA pour produire en 1975 36 millions de mouvements,

— pour en fabriquer 35 millions en 1984, 4245 personnes ont suffi.

Dernière conséquence de la mutation horlogère que je veux citer, la part dans les exportations totales du pays:

15,5% en 1960
9,4% en 1974
6,3% en 1984.

Si nous sommes aujourd'hui assez bien armés pour affronter l'avenir, du moins en ce qui concerne les fabrications de base, c'est parce que pendant cette mutation, il a fallu se battre.

La Suisse produit les mouvements les plus plats du monde. Elle a réalisé des développements technologiques innovatifs la plaçant à l'avant-garde:

— le quartz analogique (donc à aiguilles) combiné avec un affichage digital, un chronographe et de multiples fonctions toutes actionnées par la couronne,

— le compensateur de température qui donne à une montre bracelet la précision extraordinaire d'une minute sur 5 ans,

— des batteries ultra-plates ayant une durée de vie de 5 ans,

— des circuits qui ne consomment presque plus rien puisque l'énergie consommée par un tube néon correspond à celle utilisée par 50 millions de montres à quartz,

— des perfectionnements dans tous les domaines applicables au produit courant et en même temps,

— la sauvegarde d'un savoir-faire assez extraordinaire, unique au monde, pour des montres mécaniques très compliquées, toujours encore très recherchées par une frange d'amateurs et de collectionneurs avisés. (A suivre).

● Président de la direction du groupe, vice-président et, depuis 1977, administrateur délégué du Conseil d'administration de l'entreprise chimique baloise Sandoz SA, le Fribourgeois Marc Moret a été élu par le Conseil d'administration à sa présidence. Cette nomination a été annoncée à Bâle

lors de l'assemblée générale et est entrée en force après celle-ci.

● La plus grande lessive de Suisse, 50 mètres de long avec des draps de lit de 4 m. x 5 m. et des slips de 75 cm., a été présentée à Pratteln. Elle orne la nouvelle halle de stockage de Henkel & Cie SA, fabrique de produits de lessive. La maison a profité de l'occasion pour présenter ses comptes et ses expériences en matière de lessives sans phosphatés. Henkel a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 118 millions de francs, en augmentation de 2,7 pour cent.

● Le groupe Holderbank basé à Glaris, l'un des plus grands producteurs de ciment du monde, a pu accroître l'an dernier son chiffre d'affaires consolidé de 15,3 à 3,16 milliards de francs.

PUBLICITÉ

ALLÔ! Je suis le répondeur A-ZET 82 de ZETTLER avec cassettes de textes d'annonce interchangeables de 10 à 360 secondes de durée.

La Chaux-de-Fonds:
R. Aubry, 039/231313
G. Zuccolotto, 039/286633

Le Locle:
André Bubloz, 039/315544

St-Imier:
Electro-TV Bern SA, 039/414141

BOURSE

HORS BOURSE		W'thur n.		Inco ltd		36.25		35.50		BILLETS (CHANGE)		Schering		373.—		375.—		Litton		67.—		67%		Eisai		1500.—							
Roche b/jce	82625.—	84875.—	Zurich p.	24900.—	25000.—	IBM	341.—	335.—	1 \$ US	2.69	2.77	Siemens	458.—	456.—	MMM	76%	75%	Fuji Bank	1560.—	Roche 1/10	8375.—	8500.—	Zurich n.	12850.—	13100.—	Litton	184.—	179.50	Mobil corp	32%	31%	Fuji photo	1710.—
Asuag	154.—	154.—	BBC I-A-	1630.—	1625.—	MMM	208.—	205.—	1 \$ canadien	1.90	2.—	Thyssen AG	83.—	84.—	Pac. gas	26%	26%	Fujisawa pha	997.—	Asuag n.	49.50	49.50	Ciba-gy p.	2990.—	2970.—	NCR	178.—	176.50	Ph. Morris	52%	53%	Fujitsu	1170.—
Crossair p.	1350.—	1350.—	Ciba-gy n.	1346.—	1347.—	Mobil corp	91.50	87.25	1 £ sterling	3.12	3.37	Fujitsu ltd	12.75	12.50	Pfizer inc	44%	45%	Hitachi	800.—	Kuoni	9900.—	9850.—	Ciba-gy b.p.	2360.—	2355.—	Honda Motor	14.75	14.50	Ph. Morris	82%	83.—	Kanegafuchi	488.—
SGS	4370.—	4370.—	Jelmoli	1960.—	1960.—	Pepsico Inc	144.50	141.—	100 DM	83.—	85.—	Honda Motor	14.75	14.50	Phillips pet	39%	39%	Kansai el PW	1420.—	SGS	4370.—	4370.—	Nestlé p.	6570.—	6590.—	Sanyo electr.	10.50	10.50	Proct. & Gamb.	52%	52%	Komatsu	440.—
			Nestlé n.	3440.—	3445.—	Phil Morris	227.—	221.50	100 fl. hollandais	73.25	75.25	Nec corp	11.75	11.75	Sharp corp	46.—	44.75	Rockwell int	34%	34%	Makita elct.	989.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Nestlé b.p.	1295.—	1295.—	Sears Roeb	33%	34%	Marui	1150.—
			Nestlé b.p.	1295.—	1295.—	Phillips pet	105.50	104.50	100 pesetas	1.40	1.65	Sony	46.—	44.75	Smithkline	64%	64%	Sperry corp	51%	51%	Matsush el W	730.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sandoz p.	7850.—	7850.—	Squibb corp	57%	57%	Mitsub. ch. Ma	301.—
			Sandoz p.	7850.—	7850.—	Proct Gamb	143.—	139.50	100 schilling autr.	11.80	12.10	Norsk Hyd n.	32.75	32.75	Sears Roeb	33%	34%	Sun corp	51%	52%	Matsub. el I	730.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Sandoz n.	2815.—	2815.—	Texaco inc	38%	38%	Mitsub. Heavy	261.—
			Sandoz n.	2815.—	2815.—	Rockwell	92.50	91.50	100 escudos	1.25	1.75	Aquitaine	64.50	65.50	Smithkline	64%	64%	Union Carb.	37%	39.—	Mitsui oil	339.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sandoz b.p.	1405.—	1400.—	Uniroyl	19%	19%	Nippon Oil	865.—
			Alusuisse p.	820.—	805.—	Schlumberger	107.50	103.—							Sun corp	51%	52%	US Gypsum	34%	34%	Nissan Motr	617.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Alusuisse n.	291.—	285.—	US Steel	27%	28.—	Nomura sec.	1110.—
			Alusuisse n.	291.—	285.—	Sears Roeb	93.25	91.—							UTD Technol	37.—	37.—	UTD Technol	37.—	37.—	Olympus opt.	1220.—	Asuag n.	49.50	49.50	Cortailod n.	1710.—	1680.—	Warner Lamb.	37%	37%	Rico	930.—
			Sulzer n.	1965.—	1980.—	Smithkline	177.—	172.50							Woolworth	42.—	42%	Woolworth	42.—	42%	Sanyko	1120.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Xerox	46.—	46%	Sanyo elect.	451.—
						Sperry corp	136.50	137.50							Xerox	46.—	46%	US Steel	27%	27%	Shiseido	1170.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Amerada Hess	33%	32%	Sony	4240.—
						Squibb corp	156.50	154.—							Boeing Co	57%	57%	Amerada Hess	33%	32%	Takeda chem.	858.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Avon Prod	19%	20.—	Genstar	28.—
						Warner Lamb.	102.50	100.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Tokyo Marine	835.—	Crossair p.	1350.—	1350.—	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Woolworth	114.—	112.—							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Xerox	124.50	122.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Zenith	55.50	53.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Anglo-am	33.75	33.75							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Amgld	231.—	230.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						De Beers p.	14.50	14.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Cons. Goldf I	44.—	44.25							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Aegon NV	139.—	136.50							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Akzo	84.50	83.25							Boeing Co	57%	57%	Avon Prod	19%	20.—	Toshiba	385.—	Asuag n.	49.50	49.50	Sulzer n.	1965.—	1980.—	Chevron corp	36%	36%	Toshiba	385.—
						Algem Bank																											

Extrait d'un arrêt du Tribunal fédéral.

«L'éventualité et l'apparition du phénomène dit d'aquaplaning sur chaussée mouillée... dépend de différents facteurs... type et état des pneus (structure et profondeur du profil, section, mélange de gomme...))»



En mettant au point son Pneu Pluie, Uniroyal a réalisé un type de pneus aux propriétés particulièrement efficaces contre le dangereux aquaplaning. Il est vrai qu'à 80 km/h déjà l'eau commence à s'accumuler en forme de coins sous les pneus. A 100 km/h, il se peut donc que le contact avec le sol soit perdu et que les pneus flottent littéralement.

Il est par conséquent recommandé de redoubler de prudence sur route mouillée et de respecter les distances qui s'imposent. Et aussi, de choisir un type de pneus présentant de bonnes aptitudes dans ces conditions: **Pneu Pluie Uniroyal.**

Facile à reconnaître au parapluie qui orne son flanc, chaque Pneu Pluie Uniroyal est le résultat d'un vaste programme de recherches menées à grands frais par l'un des plus grands fabricants européens. Pas étonnant donc que les constructeurs automobiles européens soient de plus en plus nombreux à donner la préférence au Pneu Pluie Uniroyal pour équiper leurs modèles en première monte.



AMAG, Magasin central de pièces détachées, 8107 Buchs



Pneu Uniroyal Englebert SA, 1211 Genève 16

En été comme en hiver on apprécie le Trooper ! Venez faire un essai...

Le garage est ouvert tous les samedis jusqu'à 17 h

GM/ISUZU



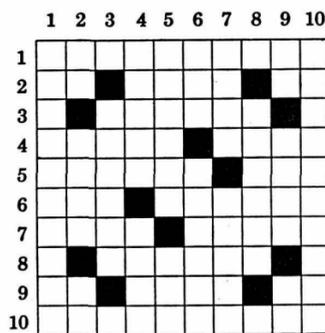
ISUZU Trooper 4x4. Mais qui prétend qu'un véhicule tout terrain ne peut pas être confortable?

ISUZU TROOPER. Traction enclenchable sur les quatre roues, Différentiel autobloquant, direction assistée et bien d'autres choses encore. Avec moteur à essence 2,0 l de 58 kW (79 CV DIN). Moteur diesel 2,3 l de 45 kW (61 CV DIN).

ISUZU Transport tout confort.

Garage et Carrosserie du Collège **Maurice BONNY SA, La Chaux-de-Fonds**
Service de vente: ROGER GYGAX - ☎ 039/28 40 45

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Botanistes. 2. On l'applaudit souvent; Fait partie de la serrure; Lac africain. 3. Dans le Gers. 4. Il explora le Nil; Manière d'être. 5. Voit le monde de haut; Ornement d'architecture. 6. Coule en Scandinavie; Fait ramper le fraiser. 7. Sans compagnie; Détruisit. 8. Honore. 9. Tour de terre; D'un auxiliaire; Vieux oui. 10. Combat par une action contraire.

VERTICALEMENT. - 1. Fruit d'Asie. 2. Cité légendaire bretonne engloutie sous les flots; Elle est une esclave et doit obéir; Parfois suivi de pas. 3. Il casse les pieds. 4. Dis son avis; Se lâche. 5. Alourdis un bâtiment; Se tortille. 6. Jamais; Dans la province de Séville. 7. Frigorifié; Coule derrière le rideau de fer. 8. Contrée de la Grèce. 9. Préposition; En Seine-et-Marne; Bon pour le chien. 10. Action de faire valoir des arguments en faveur d'une thèse et de réfuter les objections.
(Copyright by Cosmopress 5201)

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

7

HENRY DENKER
La justice en procès
Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Riordan chercha une confirmation du côté de Crewe en l'interrogeant du regard.

- C'est exact, Mr Riordan, confirma l'avocat. Dans cet état, en certaines circonstances, il n'est pas tenu compte des aveux d'un homme libéré sous caution.

Riordan hocha douloureusement la tête, brusquement aussi désorienté qu'il l'avait été dans la salle d'audience le jour où le meurtrier de sa fille avait été remis en liberté. Il considéra longuement ses mains, puis parut se souvenir de la caméra fixée à la porte et y planta son regard en reprenant:

- J'ai ramené Nedda à la maison. A partir de ce moment-là, elle a commencé à décliner. Le médecin assurait qu'elle n'avait rien mais avait perdu la volonté de vivre. Vous voyez, non seulement ce salaud a tué mon Aggie après l'avoir violée, mais il a tué Nedda aussi.

«Sur la tombe de Nedda, j'ai fait un ser-

ment. Si la justice ne punit pas celui qui a tué mon Aggie parce qu'il était en liberté provisoire, moi j'agirais.

«Alors, il y a trois jours, je suis allé dans un Etat où je pouvais me procurer une arme - le pistolet que vous avez maintenant, inspecteur. Et aujourd'hui, il y a environ une heure, j'ai retrouvé Cletus Johnson, l'assassin de mon Aggie, et j'ai tiré sur lui. A cinq reprises. Si vous voulez en savoir plus, interrogez-moi.

Les yeux toujours sur la caméra, il réclama très fort:

- A présent, je veux être jugé.

Crewe lança un coup d'œil à Marchi, puis demanda:

- Avez-vous quelque chose à ajouter, Mr Riordan ?

- Oui, je désire voir mon directeur de conscience.

- Je crois, Mr Riordan, qu'avant un prêtre, vous avez besoin d'un avocat.

- C'est mon directeur de conscience que je veux.

Lorsque Lester Crewe sortit du commissariat, quatre équipes de télévision l'attendaient. On l'assiégea avec micros et caméras portatives.

- C'est vrai qu'un Blanc a tué un Noir dans le coin ?

- Avez-vous une idée du mobile ?

Lester Crewe ajusta ses lunettes à lourde monture et déclara simplement:

- Il y a eu meurtre. Et nous avons un suspect en garde à vue.

- On dit qu'il est venu se constituer prisonnier. Est-ce vrai ?

- Rien à ajouter, lança Crewe en se frayant un chemin à travers le groupe des journalistes.

Devant un cas de cette importance, il n'allait rien dire ou faire qui puisse compromettre l'issue, mais à présent il regrettait de ne pas avoir insisté davantage que Riordan eût un avocat avant d'être autorisé à se confesser.

Ironie des choses, réfléchissait tristement Crewe, un criminel invétéré aurait su comment se protéger. Un innocent comme Dennis Riordan devient proie désignée. Dommage !

Mais Lester Crewe savait que lui, il avait scrupuleusement agi comme la justice l'attendait de lui.

IV

Benjamin Franklin Gordon entra dans le petit local miteux qu'il partageait avec trois autres jeunes avocats dans un vieil immeuble qui donnait sur la Cour suprême du Comté de New York.

L'unique secrétaire au service des quatre avocats était au téléphone et elle se borna à tendre à Gordon une mince liasse de lettres où il ne distingua d'un coup d'œil que des publicités. Depuis qu'il avait fait connaître sa décision de démissionner de son poste d'adjoint au

bureau du procureur et de se consacrer à la clientèle privée, il était inondé d'une littérature commerciale lui proposant papeterie, machines à écrire électriques, tables de travail, fauteuils, bibliothèques, imprimés et conditionneurs d'air. Mais il attendait toujours que fassent appel à sa science juridique des clients dont il percevait des honoraires susceptibles de lui permettre d'équiper honorablement son cabinet.

Il avait démissionné si précipitamment qu'il n'avait pas eu la possibilité de préparer le terrain de ses futures activités. Ses anciens collègues lui avaient bien promis de le recommander chaudement autour d'eux, mais les résultats se faisaient attendre...

Il pénétra dans le petit bureau qu'il partageait avec Vince Monelli qui, ce matin-là, plaidait probablement à la Cour criminelle, et se laissa tomber sur son siège pivotant, acheté d'occasion et dont les ressorts grinçaient. Il parcourut du regard la pincée d'enveloppes. La mention des expéditeurs le renseigna suffisamment sur le contenu et il les jeta à la corbeille à papiers sans même les ouvrir, puis se renversa dans son fauteuil.

Quatre ans à peine après avoir terminé son droit, il avait l'impression d'avoir trahi ses ambitions professionnelles. Pourtant, si c'était à refaire, il agirait exactement comme il l'avait fait au cours des derniers mois. C'était une question de principe.

(à suivre)

SPORTS

Lors d'un meeting de natation au Mont-sur-Lausanne Chaux-de-Fonniers en verve



Nathalie Matthey: parmi les plus en vue. (Photo archives Schneider)

Samedi dernier, le Club de natation de La Chaux-de-Fonds (CNCF) participait en compagnie du Cercle des nageurs de Nyon et de Renens-Natation, au troisième meeting de natation organisé par Renens-Natation à la piscine du Mont près de Lausanne.

En récoltant de nombreuses places d'honneur, malgré les absences de Cilgia Benoit et de Gabriel Messmer, le CNCF est à même de tenir un rôle lors des rencontres genevoises de natation qui auront lieu à Genève, à la piscine des Vernets les 11 et 12 mai 1985.

Sur le plan individuel, confirmation des résultats avec Magalie Chopard et Nathalie Matthey chez les filles, Olivier Guyaz, Joël Perret, Basile Schwab, Jacques Bernet, Yves Gerber et Simon Passet chez les garçons.

Résultats filles

50 mètres dauphin: Lorine Evard 47"8; Charlotte Andrey 53"2; Magalie Chopard 35"8; Nathalie Matthey 35"9; Anne Gillardin 39"7; Stéphanie Maier 40"9.

100 mètres dauphin: Deborah Piccolo 1'28"1.

200 mètres dos: Magalie Chopard 2'55"7; Nathalie Matthey 2'56"4; Stéphanie Maier 3'04"0; Véronique Blaser 3'12"4.

50 mètres dos: Lydia Rössli 52"8.

100 mètres dos: Deborah Piccolo

1'24"5; Claudine Schiess 1'24"7; Carine Erard 1'29"1.

100 mètres brasse: Mélanie Lanz 1'36"6; Charlotte Andrey 1'44"7; Lorine Evard 1'46"6; Lydia Rössli 1'58"0.

50 mètres brasse: Magalie Chopard 40"3; Stéphanie Maier 42"6; Anne Gillardin 44"3; Céline Andrey 44"7; Valérie Matthey 47"6; Véronique Blaser 47"7.

50 mètres crawl: Charlotte Andrey 39"5; Mélanie Lanz 39"7; Lorine Evard 40"5.

100 mètres crawl: Magalie Chopard 1'06"9; Nathalie Matthey 1'12"3; Stéphanie Maier 1'16"1; Céline Andrey 1'18"7; Véronique Blaser 1'18"8; Anne Gillardin 1'19"4; Sylvia Schiess 1'19"5; Céline Matthey 1'21"0.

200 mètres crawl: Deborah Piccolo 2'45"0; Claudine Schiess 2'46"8; Carine Erard 2'47"9.

Résultats garçons

50 mètres dauphin: Olivier Guyaz 34"2; Joël Perret 34"4; Basile Schwab 37"3; José-M. Gonzales 38"7; Hervé Guyaz 39"3; Stéphanie Schneider 39"4; Frédéric Schmidt 39"4.

100 mètres dauphin: Jacques Bernet 1'04"9; Simon Passet 1'08"7; Yves Gerber 1'10"5.

200 mètres dos: Olivier Guyaz 2'46"6; Basile Schwab 2'53"0; Joël Perret 2'58"4; José-M. Gonzales 3'06"0; Hervé Guyaz 3'11"4; Stéphanie Schneider 3'15"3; Frédéric Schmidt 3'17"8.

100 mètres dos: Simon Passet 1'09"7; Yves Gerber 1'15"0; Jacques Bernet 1'15"0.

50 mètres brasse: Olivier Guyaz 39"7; Basile Schwab 41"7; Stéphanie Schneider 41"7; Joël Perret 42"5; Frédéric Schmidt 42"5; Simon Passet 33"6; Jacques Bernet 36"7; Yves Gerber 36"7.

100 mètres crawl: Olivier Guyaz 1'03"7; Joël Perret 1'05"6; Basile Schwab 1'07"1; José-M. Gonzales 1'09"6; Frédéric Schmidt 1'14"6; Hervé Guyaz 1'14"8; Stéphane Schneider 1'14"9.

200 mètres crawl: Jacques Bernet 2'09"2; Yves Gerber 2'10"3; Simon Passet 2'15"0.

Autres résultats

100 mètres crawl: Sabine Schwab 1'26"3; Séverine Rössli 1'33"5; Fanny Gaiffe 1'33"2; Sarah Froidevaux 1'42"0; Daniel Chenuaux 1'23"0; Laurent Biéri

1'35"0; Cédric Evard 1'38"9; Philippe Tobler 1'48"8; Denis Gerber 1'38"4.

100 mètres dos: Véronique Robert 1'38"1; Alexandre Aubry 1'30"4.

100 mètres dauphin: Stéphane Zuccolotto 1'24"0; Fabian Mouglin 1'27"1. (jpb)

Lors du motocross juniors d'Ederswiler Un septième rang prometteur

Le week-end dernier se déroulait à Ederswiler un motocross réservé à la catégorie juniors et comptant pour le championnat suisse. Disputée dans de bonnes conditions mais malheureusement boudée par un public estimé à 500 personnes - était-ce dû à

la concurrence trop vive de la course de côte de Perrefitte - cette épreuve a néanmoins donné l'occasion à quelques jeunes talents régionaux de se mettre en évidence.

Tel fut le cas, durant la journée de samedi, du Loclois Daniel Maradan, qui après avoir passé le cap des éliminatoires, a finalement décroché le 17e rang lors de la finale des 250 cmc. Autre concurrent en vue, le dimanche cette fois, en la personne du Chaux-de-Fonnier Pierre Singele, licencié au Moto-Club «les Centaures», dans la catégorie des 250 cmc. Après être resté quelque peu sur la réserve en demi-finale, ce dernier a réalisé une excellente performance lors de la finale en s'adjugeant la 7e place.

Une compétition parfaitement organisée, ponctuée par des courses à peine disputées et, cela mérite d'être signalé, sans avoir à déplorer d'accidents graves.

125 cmc: 1. Delacretaz, MC Yverdon-Grand., Kawasaki; 2. Bianchi, AMC Ederswiler, Yamaha; 3. Saladin, Giff-Oberfrick FMS, TM; 4. Haenzi, MC Corgemont, Suzuki; 5. Pfister, MC Rothenthurm, Yamaha; 6. Gruessi, Cet Club Basel, Honda; 7. Singele, MC Centaures, Kawasaki; 8. Chételat, TC Vicques, Yamaha; 9. Schlegel, MC Vaduz, KTM; 10. Leu, MSC Muhen u., Umg., Yamaha.

250 cmc: 1. Ruch, RC Isadora, Aprilia; 2. Wagner, MC Vignoble VD, Yamaha; 3. Roulin, Montreux MC, Yamaha; 4. Strelbel, Cet Club Basel, Honda; 5. Huwyler, FMS, Honda; 6. Flückiger, FMS, Suzuki; 7. Gerber, Sektion ZH, Suzuki; 8. Utzinger, 4-Takt MSC ZH, Suzuki; 9. Fuhrimann, AMC Luzern-Land, HVA, 10. Pequignot, AMC Ederswiler, Kawasaki. **Puis:** 17. Maradan, Le Locle AMC, KTM. (pa)

5e Fête de lutte suisse à Chézard Evard remporte le challenge

Parfaitement organisé par le Club des lutteurs du Val-de-Ruz, le 5e Championnat de lutte suisse de Chézard s'est déroulé par un temps idéal pour la pratique de ce sport samedi dernier sur la place du Boveret avec la participation de 42 lutteurs venus des cinq clubs du canton et du club invité d'Estavayer-le-Lac.

26 concurrents se battaient dans les trois catégories des garçons lutteurs et 16 en catégorie seniors, dont trois «couronnés» romands: Christian Mathys, Henri Evard et le régional Bernard Kuenzi.



Patrice Favre du Locle (en haut...) en difficulté face à Guyot du Val-de-Ruz. (Photo Schneider)
Vainqueur des deux précédentes éditions, Henri Evard, de NE-Vignoble, s'est imposé pour la troisième fois consécutive et a définitivement remporté le challenge individuel mis en jeu au terme de passes très intenses.

Cette manifestation du Boveret ouvre en fait la saison de lutte dans le canton et est plutôt considérée comme un excellent entraînement comparatif, raison pour laquelle il n'y a pas plus de concurrents, nous confiait le président du club organisateur, M. René Matthey. A relever la présence du président cantonal à ces joutes, M. Marcel Baechler venu sans doute en reconnaissance puisque l'an prochain, la Fête cantonale de lutte suisse se déroulera dans le Val-de-Ruz.

RÉSULTATS
Garçons lutteurs III: 1. Frédéric Gander, Estavayer, 48,25 points; 2. Raffaele Cannatella, Le Locle, 46,75; 3. Stéphane Collaud, Estavayer, 46.
Garçons lutteurs II: 1. Olivier Perret, NE-Vignoble, 58,75 points; 2. Florian Kurth, NE-Vignoble, 58; 3. André-Gilles Simonet, NE-Vignoble, 56,75.
Garçons lutteurs I: 1. Lionel Zaugg, NE-Vignoble, 59,5 points; 2. Laurent Margot, NE-Vignoble, 57,75; 3. Jean-Laurent Pfund, NE-Vignoble, 56,75.
Seniors: 1. Henri Evard, NE-Vignoble, 58 points; 2. Bernard Kuenzi, Val-de-Ruz, 57,25; 3. Christian Mathys, Val-de-Travers, 56,75.
Challenge clubs: 1. NE-Vignoble 169,5 points; 2. Le Locle 165,75; 3. Val-de-Travers 165.
Challenge individuel: Henri Evard. (ms)

Boxe

Championnat du monde 27e victoire pour Spinks?

L'Américain Michael Spinks (28 ans) défendra pour la dixième fois son titre unifié de champion du monde des poids mi-lourds, le 6 juin prochain à Las Vegas (Nevada), face à son compatriote Jim McDonald (26 ans). (si)

Chez les marchands de vélos Cilo, en complément de cette marque prestigieuse:

Pantera

l'une des gammes de bicyclettes les plus avantageuses du marché

Garçons ou fillettes: 325.-
24", 3 ou 5 vitesses

Hommes ou dames: 345.-
28", 3 ou 5 vitesses

Rien ne remplace les conseils et le service compétents du spécialiste qualifié!

LA CHAUX-DE-FONDS: Voisard Michel, rue du Parc 139 - **LE LOCLE:** Koenig Thierry, rue des Envers 57 - Ninzoli E.- Loepfe, rue M.-A.-Calame 11 - **LE NOIRMONT:** Boillat René, rue de la Croix.

Mazda 626 GLX
5 portes, 47 000 km. Très soignée.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22.
91-203

A vendre belle **caravane Raclet**
pliante, bâchée, 4-5 places, avec accessoires, peu utilisée. Prix intéressant.
☎ 038/31 80 96.
87-60081

GARAGE individuel
à remettre tout de suite.
☎ 039/23 34 66, à partir de 18 h. 30.
12627

Renault R 4 GTL
1982, première main, expertisée, garantie.
Garage DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ SA Boudevilliers
☎ 038/36 15 15
28-238

Mazda 323 1300 GLS
48 000 km. Belle occasion.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22.
91-203

A vendre **Peugeot 305 SR Break**
1981-08, métallisée, 56 000 km. Etat de neuf. Equipement été-hiver.
☎ 038/33 59 58.
12496

Cherche à acheter ou à louer pour 1er juillet ou 1er octobre **petite maison ou appartement**
5-7 pièces.
☎ 039/26 75 70 heures des repas.
12713

Cherche à louer ou acheter, petite **menuiserie ou fabrique**
éventuellement ferme pour travailler (ébénisterie), habiter et vivre. Si possible jardin. Offres sous chiffre U 05-304244 à Publicitas, 3001 Berne.

A vendre **Citroën Visa Club**
58 000 km, 1979. Fr. 2 500.-
☎ 039/23 76 48.
12610

Renault 9 TSE
40 000 km, très soignée.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22.
91-203

A vendre **tente-remorque**
Modèle 1980, 4-5 places. Montage simple et rapide.
☎ 039/26 97 95.
12607

A louer tout de suite **appartement 2 chambres**
Cuisine, chauffé, avec jardin. Quartier Jérusalem.
☎ 039/28 39 66.
12624

A remettre **bar à café**
dans localité importante du Jura Bernois. Affaire intéressante pour personne capable. Pour traiter: Fr. 80 000.- (curieux s'abstenir).
Ecrire sous chiffre 80-63897 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2501 Bienne.

Mazda 323 CD 1300
36 000 km. Belle voiture.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22.
91-203

Banque de la place
engage pour le 1er juillet 1985
un aide-concierge
pour le nettoyage des bureaux le soir (environ 1 1/2 heure par jour, sauf le samedi).
Faire offres immédiates à case postale 946, 2301 La Chaux-de-Fonds.
12602

Denis Gramatte
Entreprise de couverture
Numa-Droz 109 - ☎ 039/23 75 67
revision, peinture de ferblanterie, éternit, etc.
Devis sans engagement
6887

Grande vente mobilière
des objets appartenant à Monsieur René Sieber, Boudevilliers, pour cause de départ à l'étranger.
Cette vente se fera par voie d'enchères privées le **mercredi 8 mai, 14 heures** à Boudevilliers.
Le mobilier comprend: salon, salle à manger, chambre à coucher, étagères, chambre d'enfant, TV couleur, 3 bureaux, lot de linges et de vaisselle, table de ping-pong.
Vente au comptant.
Renseignements au ☎ 038/53 13 84
87-133

PETITES ANNONCES

A vendre **BELLE CUISINIÈRE** 4 plaques, grill, broche, état neuf. Fr. 300.-
☎ 038/63 29 47 (repas).
12340

DESSIN DE LERMITE original «Petit-Cachot», 24x8 cm.
☎ 039/26 97 95.
12608

SECRÉTAIRE Louis-Philippe marqueté. 1 coffre singinois daté 1845.
☎ 029/26 60 61 (bureau).
12454

PORTE-BAGAGES et 4 roues pour Peugeot 304; poussette «Materna», Fr. 150.-; vêtements mode pour nouveauté, vêtements de grossesse T 38; lampes en appliques murales, lampe à gaz camping, réchaud à gaz, Fr. 80.-, bonbonne de gaz, Fr. 60.-, meuble réchaud Fr. 100.-. ☎ 039/31 76 08.
12518

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

POMPES FUNÈRES
Arnold Wälti
Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds
Toutes formalités
Transports Suisse et étranger
92030

Entreprise de La Chaux-de-Fonds
engage pour entrée tout de suite ou à convenir
employée de bureau
Excellente orthographe française exigée, ainsi que de bonnes connaissances d'anglais (acquises dans un pays de langue anglaise). Eventuellement allemand en plus.
Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre LM 12317, au bureau de L'Impartial.

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

VEND À JUMBO DES SALONS À DES PRIX... JUMBO !!!

87727

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds

- Superbes
- Appartement de 6 pièces, 190 m².
 - Appartement de 6 pièces, avec terrasse d'environ 180 m².
 - Appartement de 3 1/2 pièces, dans immeuble résidentiel.
 - Immeuble locatif, bon rendement.

A Saint-Imier

- Magnifique maison de maître, avec possibilité de faire 2 à 3 appartements. Terrain 1 400 m² environ + 3 garages.
- Plusieurs maisons familiales, de 3, 4 et 5 pièces, situation de premier ordre.
- Immeubles locatifs.
- Bureaux commerciaux, bonne situation.

A Bevaix

- Villas de 5 pièces, individuelles et mitoyennes avec vue.

A La Béroche

- Villa de 7 pièces, situation exceptionnelle avec splendide vue, à proximité du lac.

A Gletterens

- Maisons d'habitation et de vacances, de 3 1/2 à 5 1/2 pièces dans un cadre idyllique, ensoleillement maximum, à proximité du lac.

A Bellerive, à Vallamand, à Forel, à Cheyres, à Portalban, à Estavayer-le-Lac:

- Maisons d'habitation et de vacances, appartements, ou terrains, le tout au bord du lac ou à proximité.

ATTENTION

Que vous souhaitiez acheter ou vendre, un immeuble locatif, un appartement, une maison d'habitation ou de vacances à la ville, à la campagne ou au bord du lac, nous avons toutes les solutions pour vous !!!

- Plus de 250 objets dans toutes régions.

Un groupe, un partenaire, une efficacité à votre service !

Achat, vente, fiduciaire, gérance, estimations, conseils, comptabilité.

ASSIMOB-SERVICES SA
Avenue Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 85

87-246

On cherche pour époque à convenir

logement 3 1/2-4 pièces

si possible dans immeuble ancien rénové ou en bon état.

Faire offre sous chiffre AB 11017 au bureau de L'Impartial.

A vendre aux Brenets maison familiale

Construction récente. Dégagement important. Terrasse couverte, garage, grand local en sous-sol, 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine agencée, cheminée de salon.

☎ 024/37 17 21 (heures de bureau). 22-151242

Offre jubilé Migros No 19

M 60 ans d'une idée jeune.



«Petit beurre» en lot de 3 paquets
Petit beurre,
Petit beurre au chocolat
clair et foncé

490 g

(jusqu'à épuisement du stock)
«Petit beurre» en lot de 3 paquets au prix «jubilé» de

4.- ~~5.60~~
(100 g = -81.6)

Concours-jubilé
500 x 5 bons de marchandises de 100 francs chacun à gagner! Formulaires disponibles dans toutes les succursales Migros.

Concombres de serre étrangers

Offre spéciale du 8.5 au 11.5



-85 la pièce

Poids minimal 400 g

Café de fête et Gastronomes
-.50 de moins par 250 g
Café de fête 1.- de moins par 500 g

Offre spéciale du 8.5 au 21.5

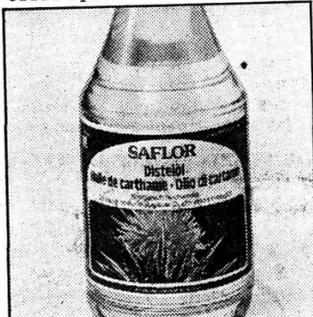


Exemple: Café de fête en grains 250 g
4.40 3.90 (100 g = 1.56)

En grains ou moulu et emballé sous vide

Huile de carthame

Offre spéciale du 8.5 au 14.5



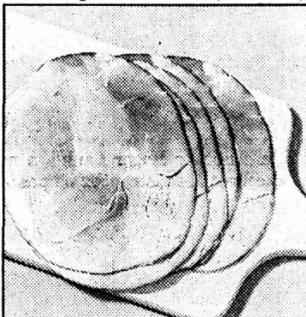
7,5 dl
5.50 4.50

(1 dl = -60)



Jambon de campagne (cuisse)

Offre spéciale du 8.5 au 14.5



1.70 les 100 g

Tomme rustique Val d'Arve Pâte molle suisse

Offre spéciale du 8.5 au 14.5



170 g
2.35 1.90

(100 g = 111.8)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 8.5 au 14.5

Epaule d'agneau de Nouvelle-Zélande
10.- le kg

Offre spéciale du 8.5 au 21.5

Crème entière UHT
1/2 litre ~~5.60~~ **5.10** (1 dl = 1.02)
1/4 litre ~~3.-~~ **2.75** (1 dl = 1.10)

Tous les potages en sachets
-.20 de moins par sachet

Multipack du 8.5 au 14.5

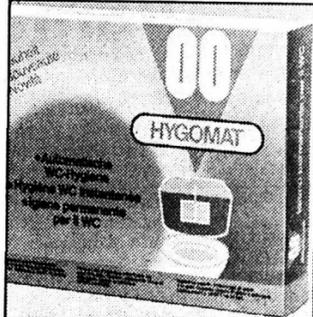


Exemple: Flocons d'avoine 74 g
-85 -65

(100 g = -87.8)
Dès 2 sachets au choix

00-Hygomat Hygiène WC instantanée

Offre spéciale du 8.5 au 14.5



Paquet
2.80 2.30

Classe de toxicité 5. Tenir compte des recommandations sur le paquet.

MIGROS
60 ans d'une idée jeune

POUR VOS FOURRURES *Chrys*

Comme je vous l'avais annoncé cet hiver, dès à présent, vous pouvez m'apporter vos MANTEAUX, VESTES, etc. En conservation ou pour nettoyage-dégraissage, nouveau procédé américain, avec traitement antimites, garanti 12 mois.

Réparation ou transformation, devis à disposition.
Avenue Léopold-Robert 4 - ☎ 039/28 57 81
La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Pas de nouvel exploit pour La Chaux-de-Fonds à l'extérieur Toujours ce fameux manque d'efficacité

● SION - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (1-0)

Une fois de plus, l'ombre de Christian Matthey a plané sur une pelouse accueillant le FC La Chaux-de-Fonds. Hier soir à Tourbillon, les «jaune et bleu» ne sont pas parvenus à arracher le match nul espéré. Un manque d'efficacité certain tout au long de la deuxième mi-temps a empêché les Neuchâtelois d'obtenir une parité méritée. Finalement l'inévitable s'est produit dans les seize mètres des visiteurs. Mario Capraro a dû s'aider de la main pour sauver sur la ligne un ballon catapulté de la tête par Eric Balet. Dominique Cina, meilleur homme sur le terrain s'est transformé en justicier scellant le score à la 83' minute.

Ce match n'a pas déchainé les passions. Les 2500 spectateurs se sont même permis de conspuer leur équipe favorite suite à leur mauvaise prestation. Les Séduois ont construit leur succès grâce à une excellente première période concrétisée par un joli but de Pierre-Albert Tachet (13'). La Chaux-de-Fonds s'est fort bien repris après le thé ratant malheureusement trop d'occasions pour prétendre empocher un point.

Pour ce derby romand, Marc Duvilleard a voulu innover tout en donnant sa chance à un jeune Chaux-de-Fonnier. Récemment intégré dans le contingent de la première équipe, Philippe Huot s'est ainsi retrouvé titulaire. Sur le flanc droit de la défense, le jeune espoir neuchâtelois a connu quelques problèmes en début de partie avant de remplir honorablement son contrat.

DE L'EAU ET DU VIN

En remportant ce derby romand, le FC Sion a conservé sa petite chance de participer à la Coupe UEFA la saison prochaine. Toutefois, l'équipe de Jean-Claude Donzé devra présenter un tout autre spectacle pour prétendre battre des équipes plus fortes que le FC La Chaux-de-Fonds. Tout au long de la première période, les Valaisans ont su faire honneur à leur réputation. Le football spectacle n'est pas demeuré un vain mot grâce à eux.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Les passes courtes alternant avec les ouvertures en profondeur grâce au tandem du milieu de terrain Azziz Bouderbala - Alvaro Lopez, le trio offensif Piffaretti - Cina - Bonvin a bénéficié de bons ballons. La conclusion ne s'est pas avérée à la hauteur. Christophe Bonvin a gaspillé de réelles occasions de buts aux 2' et 24'. Azziz Bouderbala, remar-

Sion: Pittier; Karlen; Fournier, Balet, Valentini (78' Moret); Azziz, Piffaretti (46' Perrier), Lopez, Bonvin; Cina, Tachet.

La Chaux-de-Fonds: Läubli (48' Fracasso); Laydu; Huot, Schleiffer, Capraro; Hohl, Zwygart, Nogués (59' Morandi), Gianfreda; Vera, Pavoni.

Tourbillon: 2500 spectateurs. Arbitre: Heinis (Biberist). Buts: 13' Tachet 1-0; 84' Cina (penalty) 2-0.

Notes: Pelouse glissante, rafales de vent; La Chaux-de-Fonds sans Mundwiler (convalescent) et Ripamonti (malade); avertissement à Gianfreda (jeu dur); Läubli retient un penalty Azziz (42'); corners: 12-5 (7-2)

quable organisateur, s'est montré moins bon finisseur ratant un but tout fait (39') et même... un penalty (43') pour une faute de main de François Laydu.

Toutefois l'équipe de Jean-Claude Donzé avait su trouver l'ouverture dès la 13'. Après un bon travail préparatoire de Dominique Cina, Blaise Piffaretti est parvenu à profiter d'une glissade de François Laydu pour centrer. Pierre-Albert Tachet a propulsé de la tête le ballon au fond des filets.

En deuxième période, comme traumatisés par le penalty raté, les Séduois sont revenus comme des âmes en peine sur le terrain. Les demis ont complètement perdu pied devant leurs adversaires et les défenseurs, à l'image de Léonard Karlen faisant preuve de suffisance ne se sont pas sortis à leur avantage des duels les opposant aux Chaux-de-Fonniers. Heureusement Pierre-Marie Pittier a réussi quelques parades décisives.

DEUX PÉRIODES DISTINCTES

Après ses mauvaises performances à domicile, le FC La Chaux-de-Fonds a redressé partiellement la tête, surtout en deuxième mi-temps. En effet, les «jaune et bleu» ne sont jamais arrivés à poser leur jeu en première période. Il a fallu toute la classe de Roger Läubli, à nouveau excellent hier soir, pour ne pas voir les Séduois réussir un carton. Le gardien chaux-de-fonnier s'est mis en évidence sur des essais de Bonvin (24'), Bouderbala (39'), Cina (40') et enfin sur le penalty de Bouderbala (43') le repoussant dans les pieds de Mario Capraro. Blessé (début de claquage) sur cette action, le capitaine chaux-de-fonnier a dû céder son poste sitôt la deuxième période commencée à Pierrot Fracasso.

Réduits à se défendre, les visiteurs se sont très bien repris après le thé. Le milieu a retrouvé ses marques même après la sortie de Raoul Nogués boitant bas (60'). Les ouvertures en profondeur de Charly Zwygart ou de Marco Morandi se sont trouvées exploitées par les Carlo Gianfreda, Gavor Pavoni et même Michel Vera.

Une fois de plus, le réalisme des «jaune et bleu» s'est révélé déficient. Gabor Pavoni, par deux fois (49' et 53'), a possédé la balle d'égalisation sur son pied. Des coups de tête d'Albert Hohl et

Mario Capraro (52' et 56') sont passés à côté des buts de Pittier tout comme un remarquable centre tiré de ce même Mario Capraro suite à une entente avec Michel Vera (72').

Avec un minimum de sang-froid et un brin d'efficacité, le FC La Chaux-de-Fonds aurait empoché un point à Tourbillon. Le «onze» de Marc Duvilleard est apparu en progrès surtout sur le plan collectif. Les meilleurs ont finalement été Roger Läubli, Mario Capraro, Albert Hohl, Charly Zwygart, Carlo Gianfreda et Marco Morandi. L'impression de léger mieux reste désormais à confirmer samedi prochain dès 20 h. à La Charrière. Mais le FC Saint-Gall, brillant vainqueur de Grasshoppers hier soir ne se présentera pas en victime expiatoire en terrain chaux-de-fonnier!



«Non, tu ne l'auras pas» auraient également pu être les paroles du gardien Läubli avant sa sortie prématurée pour blessure hier soir! (Photo d'archives Schneider)

Malgré la pluie, NE Xamax a séché soixante minutes Longue attente et penalty libérateur à La Maladière

● NE XAMAX - YOUNG-BOYS 4-0 (0-0)

On attendait que les Neuchâtelois confirment à domicile les excellentes dispositions affichées à l'extérieur face à Saint-Gall et à Aarau. C'est fait, et largement au décompte final. Trop peut-être et le résultat est plutôt flatteur pour les joueurs de Gilbert Gress, qui ont mis plus d'une heure à trouver leurs marques.

Young-Boys n'a jamais été un adversaire complaisant et il l'affirma une fois encore soixante minutes durant, mettant à profit le désarroi et la naïveté des maîtres de céans, bien empruntés et crispés en un premier temps. Mais il convient de relever le très bel emballement final auquel se livrèrent les Xamaxiens, transformés et revigorés dès qu'ils obtinrent le penalty qui leur permit de recouvrer leurs esprits.

Dans un style inorthodoxe et dans un alignement pour le moins surprenant, les coéquipiers de Brégy allaient en faire voir des vertes et des pas mûres à des Xamaxiens vraiment à la peine pendant

la première mi-temps. S'imposant trop facilement en défense parce que les Neuchâtelois imprécis et à court d'idées pratiquaient de manière par trop insipide et monotone, les joueurs de la capitale

lancèrent quelques contre-attaques fulgurantes dont trois furent bien près d'aboutir.

A l'origine du danger, le Tunisien Ben Brahim qui fut bizarrement remercié de son excellente prestation, puisqu'on le retira des débats à un quart d'heure du terme. A ne plus rien y comprendre. Mais avant l'humiliation, le mal-aimé de l'entraîneur Mandziara sema la panique à plus d'une reprise. Et Xamax, alerté sérieusement trois fois en moins de dix minutes (de la 29e à la 38e), s'en tira plutôt bien. Une première fois, Ben Brahim lancé sur la droite par Conz, sema tout le monde, adressa un contre précis à Brégy dont le tir contraignit Engel à parer au plus pressant en repoussant de justesse devant lui. La reprise de Zahnd percuta la base du poteau gauche des buts neuchâtelois.

Une poignée de secondes plus tard, Zahnd et Ben Brahim, curieusement esseulés devant Engel, s'embrouillèrent alors que le pire était à craindre.

CHANGEMENT DE DÉCOR

Sermonés sans doute durant la pause, les «rouge et noir» prirent résolument l'ascendant dès l'appel de la seconde mi-temps. Young-Boys fit illusion un quart d'heure encore, avec trop de détermination parfois. Givens monté aux barricades, Luthi, Léger et Bianchi sonnèrent la charge, épaulés par un milieu de terrain mieux inspiré. Le but de la décompression survint à la 65e minute, exécuta la forme d'un penalty que Küffer exécuta parfaitement. Jacobacci avait lancé Elsener dans «le trou» et Wittwer dut avoir recours à la sonnette d'alarme. NE Xamax sut saisir sa chance et ne la lâcha plus.

Dès lors, tout parut facile pour les hommes de Gilbert Gress qui avaient enfin trouvé la faille et qui se livrèrent à un véritable monologue.

Déboussolés, les Bernois participèrent à l'élaboration de la troisième réussite neuchâteloise obtenue par Mata, qui mit à profit une mésentente fatale entre Zurbuchen et Weber. Le gardien bernois sorti mal à propos, son défenseur dévia du chef, et Mata en embuscade ne se fit point prier. Elsener par deux fois encore se trouva en position favorable pour aggraver la marque. Mais ce fut le pourvoyeur Jacobacci qui réalisa enfin l'estocade lors de l'ultime minute. Il méritait bien ça, eu égard à son inlassable travail.

DEUX POINTS MÉRITÉS

NE Xamax s'est tiré avec bonheur d'un faux-pas longtemps possible. Sa meilleure organisation collective, son meilleur fond technique ont prévalu. Mais des échéances plus dures encore attendent les Neuchâtelois. Et une bonne mi-temps ne suffira peut-être pas toujours pour assurer l'essentiel.

Neuchâtel Xamax: Engel; Givens; Salvi (15' Léger, 80' Thévenaz), Forestier, Bianchi; Küffer, Mata, Perret; Elsener, Luthi, Jacobacci.

Young Boys: Zurbuchen; Conz; Wittwer, Weber, Brönimann; Zahnd, Bregy, Bamert, Schönenberger; Radi (75' Maiano), Ben Brahim (75' Bützer).

Maladière. - 4900 spectateurs. - Arbitre: Peduzzi (Roveredo).

Buts: 65' Küffer (penalty) 1-0; 69' Luthi 2-0; 81' Mata 3-0; 89' Jacobacci 4-0.

Notes: Xamax sans Mottiez (blessé), YB sans Lunde (sélection nationale moins de 21 ans), 71' Mandziara (entraîneur YB) expulsé du banc pour insultes au juge de touche.

Georges KURTH



L'avant-centre «rouge et noir» Robert Lüthi s'est à nouveau signalé en inscrivant le deuxième but pour ses couleurs. (Photo Schneider)

A l'heure de l'interview Satisfaction légitime

Au milieu de la première mi-temps, l'on vit l'arbitre se mettre à boîter et faire des signes en grimaçant à l'un de ses juges de touche. Il venait tout simplement d'être victime d'un claquage à la jambe droite, suite à un démarrage trop brusque. Au vestiaire, à la fin du match, il avouait n'avoir jamais autant souffert sur un terrain depuis très longtemps.

LE COUP DE LA MONTRE

En pays horloger, quoi de plus normal que de montrer que l'on possède une montre. Mais lorsque le geste veut dire, lors d'un changement de joueurs et encore à 50 mètres de son banc, prenez patience les gars, alors on se retrouve sorti du terrain par l'arbitre. Même si l'on est l'entraîneur des Young Boys. En outre, par sa conduite Mandzaria risque une amende pouvant aller jusqu'à 500 francs. Pas joli tout cela.

RAS LE BOL!

Chez Ben Brahim, remplacé à la 74', c'est le grand ras le bol. Je ne prétend pas, dit-il, être une victime, mais au Young Boys chaque fois qu'il se passe quelque chose c'est la faute à Ben Brahim. Pour tout et pour rien. J'en ai marre. Je quitterai le club bernois en fin de saison, c'est impossible de jouer comme cela. On m'envoie au char-

bon toute la première mi-temps et puis sans explications, je dois sortir. C'en est trop.

Cela dit, je tire mon chapeau à Gilbert Gress, voilà un grand entraîneur. Par sa première mi-temps Xamax n'en menait pas large, puis après le penalty, ils firent ce qu'ils voulurent.

GRESS: LA NAÏVETÉ

En première mi-temps, nous avons joué avec le feu, de par une trop grande naïveté dans notre jeu et nous sommes allés chercher les Bernois peut-être un peu loin, un peu partout sur le terrain. Après le penalty, libérés, mes joueurs ont fait ce qu'il fallait. C'est heureux et je suis satisfait.

ENGEL: LA MODESTIE MÊME

La lucarne de Brönimann qu'il va chercher dans une folle détente est pour lui une phase normale de jeu sans plus. Par contre il est tout de même content qu'en seconde mi-temps ses coéquipiers, reprenant l'avantage dans les duels personnels, aient ouvert le jeu à une victoire importante, Young Boys s'étant légèrement replié, l'on vit une nouvelle ère à Neuchâtel Xamax hier soir, celle de la victoire c'est cela l'essentiel.

Eric Nyffeler

D'un stade à l'autre en LNA

● SAINT-GALL - GRASSHOPPERS 6-1 (1-0)

Espenmoos. - 9000 spectateurs. Arbitre: Mercier (Pully).

Buts: 17' Braschler 1-0; 58' Friberg 2-0; 70' Matthey 2-1; 76' Friberg 3-1; 83' Ritter (penalty) 4-1; 87' Gisinger 5-1; 89' Zwicker 6-1.

● SERVETTE - LAUSANNE 3-1 (2-0)

Charmilles. - 6000 spectateurs. Arbitre: Galler (Kirchdorf).

Buts: 27' Barberis 1-0; 44' Schnyder 2-0; 61' Pellegrini 2-1; 74' Geiger 3-1.

● VEVEY - Winterthur 1-0 (1-0)

Copet. - 1100 spectateurs. Arbitre: Schlup (Granges). But: 30' Bonato 1-0.

● ZÜRICH - BÂLE 3-2 (2-1)

Letzigrund. - 3000 spectateurs. Arbitre: Süess (Meggen).

Buts: 5' Nadig 0-1; 11' Landolt 1-1; 24' Alliata 2-1; 58' Alliata 3-1; 73' Nadig 3-2.

● WETTINGEN - AARAU 1-3 (0-3)

Altenburg. - 4200 spectateurs. Arbitre: Tagliabue (Sierre).

Buts: 1' Meyer 0-1; 22' Herberth 0-2; 25' Fregno 0-3; 55' Michelberger (penalty) 1-3.

● ZOUG - LUCERNE 1-0 (1-0)

Herti. - 2300 spectateurs. Arbitre: Blattmann (Zeiningen). But: 33' Marin 1-0.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Servette	23	15	7	1	56-14	37
2. Aarau	23	12	7	4	47-34	31
3. NE Xamax	23	10	10	3	44-24	30
4. Saint-Gall	23	11	7	5	56-25	29
5. Grasshoppers	23	9	8	6	38-33	26
6. Sion	23	10	6	7	37-40	26
7. Zurich	23	9	7	7	43-38	25
8. Young Boys	23	8	7	8	29-32	23
9. Lausanne	23	7	8	8	39-45	22
10. Bâle	23	6	9	8	31-34	21
11. Wettingen	23	5	10	8	20-25	20
12. Chx-de-Fds	23	5	9	9	31-39	19
13. Vevey	23	6	6	11	26-34	18
14. Lucerne	23	6	6	11	21-39	18
15. Winterthur	23	4	4	15	24-53	12
16. SC Zoug	23	3	5	15	18-51	11

Eliminatoires pour le Mondial Option pour l'Autriche

Graz. Eliminatoires du championnat du monde, groupe 5: Autriche - Chypre 4-0 (2-0).

Le classement: 1. Hongrie 5-10 (12-3); 2. Autriche 6-7 (9-8); 3. Hollande 5-5 (10-5); 4. Chypre 6-0 (3-18).

Dernier match: Hongrie - Hollande le 14 mai. (si)



Joliat Intérim S.A.

Votre agence de coordination pour l'emploi

Avenue Léopold-Robert 58
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 27 27

VÖEGLI S.A.

Installations sanitaires
Chauffage

Numa-Droz 89
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 88



Ara-Color

Balance 6
☎ 039/28 44 24
2301 La Chaux-de-Fonds

Votre magasin de peinture
Bâtiments - Carrosserie
Industrie - Beaux-Arts
Papiers peints - Matériel
Outillage
Cheminées de salon

Usine de La Charrière SA

Adm. Louis Jausi et Fils
Charpente licence Wellsteg.
Menuiserie. Agencements.
Cloisons amovibles pour bureaux et ateliers.
Scierie. Export-Import.
2300 La Chaux-de-Fonds
Charrière 59, ☎ 039/28 49 51



Le Discount du Marché

vous propose les nouveautés



indesit

Séries 2000 à des prix vraiment imbattables. Lave-linge dès Fr. 798.-
Fornachon & Cie
Marché 6 - ☎ 039/28 40 33



Construction Génie civil

La Chaux-de-Fonds,
Rue du Commerce 83,
☎ 039/26 40 40

Lamex SA

26, rue Alexis-Marie-Piaget,
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos spécialités:

- Galvanoplastie de métaux précieux
- Laquage de luxe
- Bracelets métalliques
- Boîtes marquises

☎ 039/28 62 28



Banque Cantonale Neuchâteloise

La banque de votre région
La banque de votre canton
Votre banque cantonale

AUTO ÉLECTRICITÉ WINKLER SA

BOSCH ET LUCAS

Appareils ménagers
BOSCH

Numa-Droz 132
☎ 039/23 43 23

Giovannini & Rössli

Maîtrise fédérale

Plâtrerie-Peinture-Plafonds suspendus
Champs 11
☎ 039/26 58 56
La Chaux-de-Fonds

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie

La Chaux-de-Fonds,
Hôtel-de-Ville 4,
☎ 039/28 40 23



Tapis - Rideaux - Sols
La Chaux-de-Fonds,
Passage-du-Centre 3,
☎ 039/28 70 75
Pose gratuite
sur la plupart de nos tapis

Arrivée de l'étape
Villeneuve -
La Chaux-de-Fonds

PROGRAMME TOUR DE ROMANDIE

Jeudi 9 mai 1985

dès 13 h 30:

défilé de fanfare, majorettes, vieux vélos, groupe BMX, etc...
Critérium SBS pour amateurs et séniors suisses et étrangers

Dès 15 h 00 env.:

arrivée de l'étape du Tour de Romandie + 3 boucles du circuit
« Le Pod-Pouillerel »

Animations - Buvettes - Podium de la bonne humeur
Vendredi 10 mai 1985

dès 09 h 30:

place du Marché, préparation au départ de l'étape
La Chaux-de-Fonds - Moutier

dès 11 h 30:

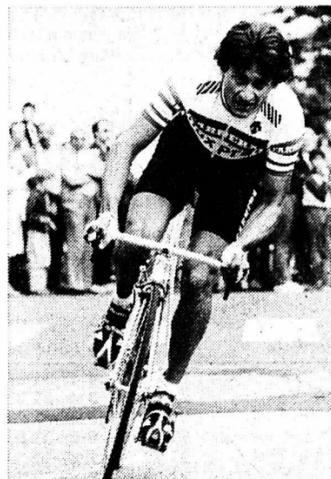
départ officiel rue Fritz-Courvoisier devant le Garage Emil Frey
donné par BERNARD RUSSI



Stephen Roche: deviendra-t-il le premier coureur à gagner à trois reprises le Tour de Romandie ?

Organisation:
Vélo-Club Les Francs-Coureurs

Ont patronné cette manifestation:



Roberto Visantini: possédant la plus forte équipe, il devrait être à même de jouer les tout premiers rôles.

Jeanmaire SA

Transports
Déménagements
Suisse - Etranger
Garde-meubles

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 33

Ferblanterie

Schaub & Mühlemann SA

Installations
sanitaires

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73



Avenue Léopold-Robert 108,
☎ 039/23 97 33, La Chaux-de-Fonds
Reproduction de tous documents
Agrandissement - Réduction
Photocopies grand format
Plastifiage - Reliure
Fournitures pour les graphistes
Letraset - Mécanorma - Papier calque



Garage Michel Voisard
Parc 139 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 41 88

HELVETIA ACCIDENTS

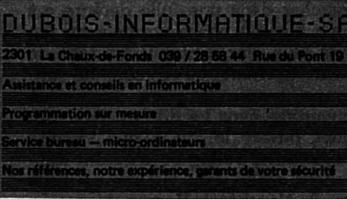
Francis Gränicher
Agent principal

vous conseille pour toutes vos assurances !
Avenue Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds

BCC la banque qui vous offre davantage
A votre disposition pour toutes vos opérations bancaires
CRÉDITS - TITRES - PLACEMENTS - CHANGE, etc et un service personnalisé

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 30



2201 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 88 44 Rue du Port 19
Assistance et conseils en informatique
Programmation sur mesure
Service bureau - micro-ordinateurs
Nos références, notre expérience, garants de votre sécurité



Menuiserie-Vitrierie
J. Heiniger

Cure 6,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 36 14

4 générations; 1 but: vous servir toujours mieux, aux prix les plus justes !

Entreprise d'appareillage,
ferblanterie et chauffage centraux

Jean Arnet

Paix 79, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 28 18

Le grand magasin où le client est toujours gagnant !



SPORTS

Match aller de la finale de la Coupe UEFA en Hongrie ce soir La cote favorable aux Madrilènes

Le Real Madrid a vraiment beaucoup de chance. A chacun des tours de la Coupe de l'UEFA, les Madrilènes avaient eu l'immense avantage de jouer le match aller à l'extérieur. Et ce sera encore une fois le cas en finale: ce soir, le Real ira à Szekesfehervar (Hongrie) affronter Videoton, l'équipe la plus surprenante de la scène européenne cette saison.

Pour espérer remporter son premier titre à l'occasion de sa première finale, Videoton devra creuser un écart d'au moins... trois ou quatre buts, afin d'envisager le match retour, le 22 mai à Madrid, avec confiance. Mais les Hongrois, tombeurs du Paris Saint-Germain, de Manchester United et des Yougoslaves de Zeljesnicar en demi-finale, risquent fort de subir le même sort que la seule autre équipe hongroise à s'être qualifiée pour une finale dans l'histoire des Coupes d'Europe. En 1975, en Coupe de Coupes, Ferencvaros avait été écrasé (3-0) par le Dinamo Kiev d'Oleg Blokhine.

Real se présentera, lui, au complet. Le nouvel entraîneur Luis Molowny pourra à nouveau compter sur Carlos Santillana, auteur de deux buts en demi-finale retour contre l'Inter, et aussi sur l'Allemand de l'Ouest Stielicke, guéri de son hépatite. Le Real s'alignera avec trois attaquants, Butragueno, l'Argentin Valdano et, donc, Santillana.

DANS L'ATTENTE DU MATCH RETOUR

Lors des tours précédents, après des matchs aller plutôt médiocres, le Real

est toujours parvenu à se sortir d'affaire au retour. 0-2 à Rijeka et 3-0 à Madrid, 0-3 à Anderlecht et 6-1 à Santiago Bernabeu, 0-2 et 3-0 contre l'Inter... Videoton, équipe très technique et très efficace, sait donc ce qui lui reste à faire. (ap)

Les «loups» à l'entraînement Suisse - Turquie en août

L'équipe nationale de Suisse entamera sa saison 1985-86 en affrontant la Turquie. La rencontre aura lieu le mercredi 28 août, dans une ville (suisse) à désigner. (si)

Contre le nombre croissant des accidents Le football: jeu et non bataille

Ligaments croisés du genou ou ligaments de la cheville déchirés, ménisques arrachés. Ces mots normalement employés en médecine sont devenus malheureusement courants dans le vocabulaire des footballeurs. Pour le simple joueur tout comme pour le joueur de ligue nationale A, le football a perdu sa notion première de «jouer pour jouer» pour celle de «jouer pour gagner».

L'escalade de la violence, reflet de la société dans laquelle nous vivons, est implicitement liée au nombre croissant d'accidents constatés dans ce sport. Pour tenter de juguler cette hausse constante, le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) et l'Association suisse des assureurs privés maladies et accidents (AMA) ont lancé, hier, une campagne nationale intitulée «football en toute sécurité».

- par Laurent GUYOT -

Au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne, le directeur du BPA, M. Heinz Jung et M. Jacques Clerc, représentant de l'AMA se sont exprimés sur les préoccupations de leur service. D'autres personnalités tels que MM. Kurt Wegmuller, chef du service sport du BPA, Francis Thévoz, médecin du Lausanne-Sports, Gérard Froidevaux, département technique de l'ASF, Gilbert Droz, président de la commission des arbitres et Joko Pfister, entraîneur-joueur du FC Martigny ont apporté leur point de vue.

Enfin un film court métrage de cinq minutes «le football est un jeu non une bataille» devant servir pour cette campagne - d'une qualité fort douteuse - est venu clore cette orientation.

CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

Selon les statistiques de la CNA qui assure les deux tiers des salariés, une estimation prudente a recensé un total de 160.000 accidents de sport par an. Les indemnités versées sont évaluées à plus de 300 millions de francs.

Les accidents de football (250.000 licenciés à l'ASF) sont pointés largement en tête des rapports quinquennaux de la CNA. Entre 1978 et 1982, le 38,4% des accidents de sport a touché des footballeurs contre 21,2% aux skieurs ou seulement 12,1% dans les autres sports de balle.

Les chiffres disponibles en matière d'accidents de sport et les prestations y

relatives font ressortir l'escalade du risque d'accidents dans le domaine du football, contrairement à l'évolution dans celui du ski, où le nombre des accidents a été maintenu à peu près au niveau de 1970 grâce aux efforts déployés par les milieux intéressés. Ce qui était possible dans le ski alpin doit l'être aussi pour le football.

JOUER POUR JOUER

Les différents orateurs ont insisté sur le changement de mentalité dans tous les sports. Le principe de base «jouer pour jouer» est devenu un leurre. Malheureusement les incidences financières (primes) ont également changé les données.

Alors que le football d'élite considère les risques généraux, tels le tabac, l'alcool, le surpoids, un entraînement insuffisant de l'appareil moteur, comme incompatibles avec les performances exigées de nos jours, ces facteurs ne sont pas toujours pris au sérieux par les joueurs amateurs. C'est pourquoi les tournois amicaux sont devenus fréquemment source d'accidents graves.

Tout le monde s'est également accordé à relever l'importance jouée par les entraîneurs, Managers et arbitres dans cette lutte contre la prévention des accidents de football. Aux nombreux acteurs concernés de se rappeler en tous temps que le football est un jeu et non une bataille. Le sport favori de milliers d'Helvètes en sera le premier gagnant.

A l'Ajax Amsterdam La valse des entraîneurs...

Aad De Moos, entraîneur d'Ajax Amsterdam, a été remercié par son club, actuellement pour-tant leader du championnat de Hollande.

C'est Spitz Cohn, son adjoint, qui reprend en main l'équipe batave. De Moos entraînaït Ajax depuis deux saisons et son contrat n'aurait dû expirer qu'à la fin de la saison prochaine. Ce licenciement semble se justifier par quelques récents revers du club amstellodamois, et notamment, la défaite de dimanche dernier, par 1-0 devant le FC Haarlem. (si)

Tournoi de badminton au complexe sportif de Numa-Droz Les joueurs du Haut en évidence

Ce week-end se déroulait au complexe sportif Numa-Droz de La Chaux-de-Fonds, le tournoi réservé aux joueurs et joueuses classés D1-D2-D.

Le BC La Chaux-de-Fonds et l'AOB (Association Ouest de Badminton) en ont assuré la parfaite organisation.

Il est plaisant de relever que sur cinq finales, quatre ont sacré la victoire de joueurs des clubs des Montagnes neuchâteloises.

En effet, en simple messieurs, Cossa (La Chaux-de-Fonds) put s'imposer face à Comello (Le Locle) en trois sets. Le premier de ceux-ci fut très équilibré, et finalement remporté par Comello, encore frais en début de partie.

La physiologie du jeu changea ensuite du tout au tout. Cossa s'appliquait à placer ses volants aux limites du terrain, ce qui mit Comello en sérieuse difficulté; celui-ci retrouva un peu de réussite au dernier set, mais D. Cossa n'eut aucun problème à parachever sa victoire.

SANS PROBLÈME

En simple dames, V. Hirsig (Le Locle) s'imposa de façon très nette face à M. Stähli (Neuchâtel), en deux sets, confir-

Omnium cycliste neuchâtelois La grande farce!

La troisième manche de l'Omnium de l'Union cycliste neuchâteloise a tourné à la farce, samedi après-midi au Locle.

Sur la vingtaine d'amateurs au départ, seuls cinq ont terminé l'épreuve. Voilà qui n'est guère encourageant pour les organisateurs qui se donnent de la peine pour que des courses puissent avoir lieu dans le canton.

La victoire dans cette catégorie est revenue au Chaux-de-Fonnier Marco Wicki. Il précède de plus de 5 minutes ses poursuivants qui auront pour seul mérite d'avoir terminé la course.

Chez les juniors, Schneider et Basilio se sont livrés un nouveau duel qui, une fois encore, est revenu à P. Schneider.

Leader du classement général provisoire des cadets, Cédric Vuille s'est une nouvelle fois imposé, consolidant ainsi sa position.

Maurice Schreyer, enfin, a gagné en solitaire chez les cyclo-sportifs, devançant le champion cantonal Jean-François Chopard.

La dernière manche de cet Omnium 1985 se disputera sous la forme d'un contre la montre.

Classements

AMATEURS: 1. Marco Wicki (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 2 h. 31'34"; 2. Alain Montandon (VC Edelweiss) 2 h. 36'39"; 3. Daniel Berger (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 2 h. 36'41"; 4. Michel Schafroth (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 2 h. 37'47"; 5. Jean-Claude Vallat (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) même temps.

JUNIORS: 1. Pascal Schneider (VC Vignoble) 1 h. 47'39"; 2. Dominique Basilio (VC Littoral) 1 h. 47'39"; 3. Laurent Dumas (Pédale locloise) 1 h. 29'13"; 4. Alain Jeanneret (Pédale locloise) 1 h. 49'13"; 5. Stéphane Ruchet (VC Vignoble) 1 h. 53'46"; 6. Philippe Clerc (VC Vignoble) 1 h. 54'18"; 6. Claude Jacquet (CC Littoral) 2 h. 06'42"; 8. Christophe Hecht (Pédale locloise) 2 h. 12'03".

CADETS: 1. Cédric Vuille (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 55'11"; 2. Samuel Steiner (Cyclophile Fleurier) 58'38"; 3. Jérôme Parratte (VC Edelweiss)

58'41"; 4. Eric Burgener (Pédale locloise) 58'41"; 5. Yves Humbert (Pédale locloise) 58'41"; 6. Fabien Stahl (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 58'51"; 7. Didier Cancelli (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 58'51"; 8. David Canelet (VC Vignoble) 1 h. 01'40"; 9. Samuel Vizzi (VC Vignoble) 1 h. 07'25".

CYCLO-SPORTIFS: 1. Maurice Schreyer (Vétérans cyclistes neuchâtelois) 1 h. 43'40"; 2. Jean-François Chopard (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 1 h. 44'09"; 3. Saveiro Carroli (VC Vignoble) 1 h. 44'09"; 4. Franco Belligotti (Vétérans cyclistes neuchâtelois) 1 h. 44'09"; 5. Alberto Sanchini (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 1 h. 44'09"; 6. Georges Perrin (Pédale locloise) 1 h. 45'35"; 7. Yves Huguenin (Les Francs-Coueurs, La Chaux-de-Fonds) 1 h. 47'36"; 8. Daniel Pelaton (Vétérans cyclistes neuchâtelois) 1 h. 48'56"; 9. Willy Steiner (VC Vignoble) 1 h. 55'56"; 10. Claude Gerber (Vétérans cyclistes neuchâtelois) 1 h. 55'56". (wb)



Le Chaux-de-Fonnier Marco Wicki a dominé la catégorie de la tête et des épaules! (Photo Schneider)

Lors de la 14e étape de la «Vuelta» Statu quo général

Après une échappée solitaire de 80 km., l'Espagnol José Recio a remporté la 14e étape du Tour d'Espagne, disputée entre Valence et Benidorm, sur 201 km. L'Ecoisais Robert Millar conserve son maillot «amarillo» de leader. Le classement général n'a d'ailleurs subi aucune modification d'importance.

14e étape (Valence-Benidorm, 201 km.). - 1. José Recio (Esp) 5 h. 12'19" (moyenne 38,614 kmh); 2. Dominique Garde (Fr) à 3'48"; 3. Federico Echave (Esp) à 3'57"; 4. Bernardo Alfonsel (Esp); 5. Eduardo Chozas (Esp).

Classement général. - 1. Robert Millar (Eco) 71 h. 36'05"; 2. Francisco Rodriguez (Col) à 13"; 3. Pedro Ruiz

Cabestany (Esp) à 1'55"; 4. Fabio Parra (Col) à 2'54"; 5. Pedro Delgado (Esp) à 4'38"; 6. Julian Gorospe (Esp) à 4'41"; 7. Raimund Dietzen (RFA) à 5'17". (si)

Quatre Jours de Dunkerque Le prologue à Vandembroucke

Le Belge Jean-Luc Vandembroucke (La Redoute) a enlevé le prologue des Quatre Jours de Dunkerque, devenant ainsi le premier leader de l'épreuve. Enn 8'58"01 pour les 7,2 km. du parcours, il a précédé de 2 secondes son coéquipier français Alain Bondue. (si)

LOURDE TÂCHE

Ce sera d'autant plus dur pour Videoton que plusieurs de ses armes maîtresses manqueront à l'appel pour cause de blessures ou de suspensions. C'est le cas du meneur de jeu Csongrady et des attaquants Majer et Szabo.

Pour sa treizième européenne - mais sa première en Coupe de l'UEFA - le

Football sans frontières France

Bordeaux est quasiment champion de France. En battant Strasbourg (3-2), lors de la 35e journée, les Girondins ont en effet porté leur avance sur Nantes, tenu en échec par Toulouse (2-2) à six points. Comme il ne reste plus que trois matchs à disputer, le couronnement des Bordelais ne fait plus guère de doute...

35e JOURNÉE

Bordeaux - Strasbourg	3-2
Nantes - Toulouse	2-2
Brest - Monaco	0-2
Auxerre - Sochaux	0-0
Toulon - Nancy	3-1
Metz - Lens	4-1
Paris St-Germain - Laval	0-1
Bastia - Racing Paris	0-0
Lille - Marseille	1-1
Tours - Rouen	2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bordeaux	35	24	8	3	67-25	56
2. Nantes	35	21	8	6	57-31	50
3. Monaco	35	16	11	8	57-27	43
4. Auxerre	35	16	10	9	49-37	42
5. Toulon	35	18	5	12	42-34	41
6. Metz	35	16	8	11	46-45	40
7. Lens	35	14	8	13	52-40	36
8. Sochaux	35	11	13	11	52-39	35
9. Brest	35	11	12	12	49-48	34
10. Laval	35	11	12	12	36-48	34
11. Toulouse	35	10	12	13	40-45	32
12. Nancy	35	11	9	15	41-49	31
13. Paris SG	35	12	7	16	53-62	31
14. Marseille	35	13	5	17	50-60	31
15. Strasbourg	35	9	11	15	45-54	29
16. Bastia	35	10	9	16	37-63	29
17. Lille	35	8	12	15	34-43	28
18. Rouen	35	7	13	15	26-43	27
19. Tours	35	8	11	16	41-59	27
20. RC Paris	35	8	8	19	29-52	24

Ski

Fédération suisse de ski Sandoz en équipe nationale

Le Neuchâtelois Daniel Sandoz a été néo-promu en équipe nationale de fond, qui comportera cinq coureurs, si le Valaisan Konrad Hallenbarter «remet ça» encore une année.

Avec encore les frères Jean-Philippe et Christian Marchon ainsi que le Gruérien Jacques Niquilles, on trouve, en tout, quatre Romands parmi les 13 sélectionnés des trois équipes.

Pour sa part, le Loclois Gérard Balanche passe dans le cadre A en saut à ski.

Nous reviendrons sur le sujet dans une prochaine édition. (pa)

Suite des informations sportives

SPORTS

Début du 39e Tour de Romandie cycliste hier à Monthey Argentin a su jouer les cascadeurs

Moreno Argentin partira ce matin vêtu de vert. A Monthey en début de soirée, il a remporté de superbe manière le prologue du 39e Tour de Romandie. Le Transalpin a bouclé les 5,4 km. du parcours dans l'excellent temps de 8'14. Il a battu de deux secondes, le Portugais Acacio da Silva et le néo-professionnel suisse Jörg Müller.

Le favori numéro un, l'Irlandais Stephen Roche, déjà vainqueur à deux reprises de l'épreuve de l'UCJ, a dû se contenter de la huitième place. Il a concédé huit secondes à l'Italien.

En ce qui concerne Jean-Mary Grezet, l'examen était important, surtout après un début de saison en demi-teinte. Il devait au maximum limiter les dégâts. Il a parfaitement réussi dans son entreprise. Lui qui rate régulièrement ses prologues depuis deux ans, il n'a perdu que 14 secondes sur Argentin, un résultat nettement meilleur que celui de l'an dernier à Meyrin et qui lui avait finalement coûté la victoire finale.

La quinzième place du Neuchâtelois rassure. Personnellement, on ne le voyait pas aussi bien classé. Ce résultat prouve que le Loclois revient gentiment à son top niveau. C'est réjouissant pour la suite des événements.

A l'arrivée, Jean-Mary Grezet était content de sa performance, tout comme son directeur sportif Jean de Grimaldy d'ailleurs. Le Neuchâtelois était visiblement soulagé. Il doit savoir maintenant où il en est exactement. Il reconnaissait qu'il avait pu prendre passablement de risques afin de ne pas perdre trop de terrains par rapport à ses rivaux sur ce parcours extrêmement sinueux et rendu glissant par la pluie qui est tombée sans discontinuer. Je n'avais pas le choix déclarait-il.

Jean-Mary Grezet, en l'espace de 5,4 km. a prouvé aussi qu'il abordait ce Tour de Romandie avec beaucoup de motivation, qu'il était décidé à se battre.

Le Loclois a perdu un peu de terrain par rapport aux principaux favoris, mais les écarts sont minimes, c'est cela l'essentiel.

QUALITÉS DE CASCADEURS

Pour gagner hier, il fallait non seulement être fort, très fort même, mais aussi posséder des qualités de cascadeur. Argentin a réuni ces deux conditions. Sa victoire en fait ne constitue pas une surprise. On le savait en grande forme après sa victoire dans Liège - Bastogne - Liège et sa deuxième place dans la Flèche Wallonne. Il a simplement confirmé hier ses

derniers résultats et démontré qu'il faudra compter avec lui au cours de ce 39e Tour de Romandie.

CHARLY MOTTET: LA DÉCEPTION

Certains coureurs, placés volontiers sur la liste des favoris, n'ont pas été à la fête. Certains ont même sérieusement hypothéqué leurs chances de bien finir dimanche lors de l'arrivée à Genève. C'est le cas de Charly Mottet, le leader de la formation Renault dirigée par Cyrill Guimard qui a perdu 56 secondes et d'Angel Arroyo l'Espagnol, deuxième du Tour de France en 1983, avec 57 secondes de retard!

De notre envoyé spécial:
Michel DERUNS

Frédéric Vichojel Pelier, deux Français, coéquipiers de Jean-Mary Grezet n'ont pas non plus été très à l'aise. Ils ont perdu passablement de terrain ce qui devrait permettre au Loclois d'être quasiment le leader unique de la formation Heuer-Skil.

Côté helvétique, outre l'excellente performance de Müller, soulignons aussi la magnifique cinquième place du Montheysan Bernard Gavillet. Ce dernier, devant son public n'a donc pas déçu.

Alain von Allmen, le deuxième Neuchâtelois engagé dans la course, a pris pour sa part la 63e place à 42 secondes.

Enfin Daniel Gisiger a quelque peu déçu, avec sa 28e place à 21 secondes. En résumé ce prologue, à quelques exceptions près, n'a pas provoqué les écarts que l'on attendait. Tout juste a-t-il permis d'instaurer une certaine hiérarchie des valeurs.



Moreno Argentin confirme sa grande forme actuelle en s'adjugeant le prologue dans des conditions très précaires. (Bélino B + News)

Trente-cinq professionnels suisses au départ Un successeur à Rolf Maurer?

Depuis la victoire du Zurichois Rolf Maurer en 1964, plus aucun Suisse n'a réussi à s'imposer dans le Tour de Romandie. La 39e édition de l'épreuve de l'Union cycliste suisse permettra-t-elle alors de mettre fin à 21 saisons de disette? On ne peut évidemment que le souhaiter. Mais parfois, entre le désir et la réalité, il existe un large fossé!

Les Suisses en tout cas sont venus en force dans ce Tour de Romandie. Sur les 42 professionnels helvétiques, 35 ont pris hier à Monthey le départ du prologue ce qui représente plus d'un tiers de l'effectif total (96 coureurs). Mais l'un d'entre-eux sera-t-il capable d'inquiéter, les Roche, Visentini, Argentin et autres Hinault? Les atouts helvétiques ne sont pas à négliger. Mais seront-ils suffisants pour dialoguer avec les meilleurs?

Les espoirs, une fois de plus, reposent avant tout sur les épaules de Jean-Mary Grezet, deuxième l'an dernier. Ils devaient aussi reposer sur celles de Niki Rüttimann, mais le Saint-Gallois n'est pas au mieux. Depuis samedi, il est malade. Il souffre d'une bronchite. Sa participation jusqu'à hier à midi, était incertaine.

Finalement, Niki a décidé de partir confiant Paul Koechli, son directeur sportif. Je ne sais pas si c'est le bon choix, on verra. J'ai le sentiment que mon coureur sera fortement diminué. Il risque de ne pas pouvoir jouer les premiers rôles.

Paul Koechli a aussi donné son avis sur le découpage du parcours. Le fait qu'il n'y aura pas d'arrivée en altitude, va rendre l'épreuve nettement plus ouverte. Nous devrions assister à une course tactique, une course qui peut fort bien se gagner ou se perdre le premier jour déjà.

DIFFICILE À BATTRE

Jean de Gribaldy, de son côté, est resté vague quant aux objectifs de sa formation. J'aimerais que Jean-Mary Grezet se montre le meilleur élément de mon équipe, devant Joerg Muller et Jean-Claude Leclerc. Le directeur sportif de l'équipe Heuer-Skil ne s'est toutefois livré à aucun pronostic. Stephen Roche sera très difficile à battre s'est-il borné à déclarer.

Parlant du Loclois, le vicomte bisontin a estimé qu'il était en moins bonne condition que l'an dernier. Avec Jean-Mary, je ne sais pas ce qui se passe. Nous allons profiter de ces cinq jours de course pour découvrir ce qui ne va pas.

DANIEL GISIGER: «JE PEUX RÊVER SI...»

Parmi les Suisses qui peuvent fort bien tirer leur épingle du jeu figure Daniel Gisiger. Pour une fois, l'épreuve de l'UCS devrait relativement bien lui convenir. L'absence de grosses difficultés lui permet de nourrir davantage d'ambitions que par le passé. L'Imérien, toutefois, garde la tête froide. Si je parviens

R

résultats

Prologue

1. Moreno Argentin (Ita) 8'14"42
 2. Acacio da Silva (Por) 8'16"15
 3. Jörg Müller (Sui) 8'16"60
 4. Marino Lejarreta (Esp) 8'19"57
 5. Bernard Gavillet (Sui) 8'20"79
 6. Johann Van der Velde (Hol) 8'21"41
 7. Roberto Visentini (Ita) 8'22"11
 8. Stephen Roche (Irl) 8'22"22
 9. Alessandro Paganessi (Ita) 8'23"40
 10. Tommy Prim (Sue) 8'23"92
 11. Joop Zoetemelk (Hol) 8'25"77
 12. Allan Peiper (Aus) 8'26"49
 13. Bernard Hinault (Fra) 8'26"59
 14. J.-François Bernard (Fra) 8'27"83
 15. Jean-Mary Grezet (Sui) 8'28"66
 16. Stefan Mutter (Sui) 8'28"68
 17. Daniel Wyder (Sui) 8'28"72
 18. Marc Sergeant (Bel) 8'28"29
 19. Silvestro Milani (Ita) 8'30"65
 20. Serge Demierre (Sui) 8'30"74
 21. Niki Rüttimann (Sui) 8'32"06
 22. Dag-Erich Pedersen (Nor) 8'32"16
 23. Paul Hagedooren (Bel) 8'32"62
 24. Roberto Pagnin (Ita) 8'33"88
 25. Jan Nevens (Bel) 8'34"36
 26. Urs Zimmermann (Sui) 8'34"89
 27. Jesper Worre (Dan) 8'35"17
 28. Daniel Gisiger (Sui) 8'35"79
 29. Didier Garcia (Fra) 8'36"32
 30. Hubert Seiz (Sui) 8'36"73
 31. Michel Dernies (Bel) 8'37"08
 32. Beat Breu (Sui) 8'37"52
 33. Adri Van der Poel (Hol) 8'38"45
 34. Mike Gutmann (Sui) 8'38"62
 35. Tullio Bertacco (Ita) 8'39"57
 36. Gerrit Solleveld (Hol) 8'40"38
 37. Erich Mächler (Sui) 8'40"71
 38. Heinz Imboden (Sui) 8'40"90
 39. Pierre Le Bigault (Fra) 8'41"84
 40. Dag-Otto Lauritzen (Nor) 8'41"86
 41. Jérôme Simon (Fra) 8'42"00
 42. Philippe Chevalier (Fra) 8'42"45
 43. Wies Van Dongen (Hol) 8'42"79
 44. Bernarr Julet (Fra) 8'43"35
 45. Pascal Vallet (Fra) 8'43"95
 46. Jürg Brüggmann (Sui) 8'44"54
 47. Doug Shapiro (EU) 8'44"74
 48. Robert Forest (Fra) 8'45"27
 49. Godi Schmutz (Sui) 8'46"05
 50. Joël Pelier (Fra) 8'46"07
 51. Ludo Peeters (Bel) 8'46"69
 52. Denis Roux (Fra) 8'48"39
 53. P.-Henri Menthéour (Fra) 8'48"42
 54. Jean-Claude Leclerc (Fra) 8'50"66
 55. Pascal Poisson (Fra) 8'52"47
 56. Laurent Vial (Sui) 8'53"60
 57. Michael Wilson (Aus) 8'53"88
 58. André Massard (Sui) 8'54"27
 59. Christian Jourdan (Fra) 8'55"27
 60. Alf Segersall (Sue) 8'55"94
- Puis les autres Suisses:
61. Alain von Allmen 8'56"82
 62. Gilbert Glaus 8'57"75
 67. Albert Zweifel 8'58"55
 90. Walter Baumgartner 9'17"41

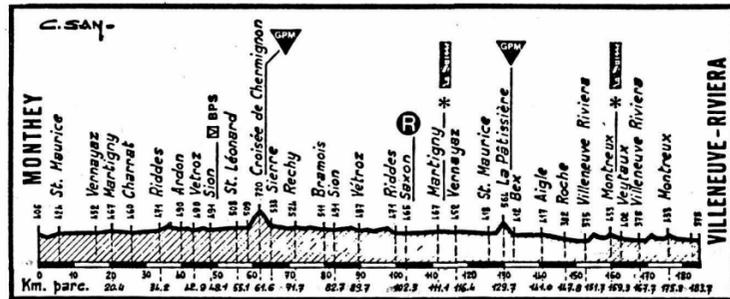
Classement par équipes

1. Sammontana-Bianchi 25'12"
2. Malvor Bottechia-Cvalporella 25'19"
3. Cilo-Aufina 25'24"



Jörg Müller: un troisième rang inespéré! (Bélino B + N)

L'étape d'aujourd'hui



Le palmarès

Année	1er	2e	3e
1947	1. Désiré Keteleer (B)	2. Gino Bartali (I)	3. Ferdi Kubler (S)
1948	1. Ferdi Kubler (S)	2. Jean Goldschmidt (Lux)	3. Mathias Clemens (Lux)
1949	1. Gino Bartali (I)	2. Ferdi Kubler (S)	3. Simonini (I)
1950	1. Ed. Fachleitner (F)	2. Hugo Koblet (S)	3. Piot (F)
1951	1. Ferdi Kubler (S)	2. Hugo Koblet (S)	3. Fritz Schaeer (S)
1952	1. Wout Wagtmans (H)	2. Hugo Koblet (S)	3. Raymond Impanis (B)
1953	1. Hugo Koblet (S)	2. Pasquale Fornara (I)	3. Louison Bobet (F)
1954	1. Jean Forestier (F)	2. Pasquale Fornara (I)	3. Carlo Clerici (I)
1955	1. René Streuler (S)	2. Hugo Koblet (S)	3. Max Schellenberg (S)
1956	1. Pasquale Fornara (I)	2. Carlo Clerici (I)	3. René Strehler (S)
1957	1. Jean Forestier (F)	2. Guido Carlesi (I)	3. Hugo Koblet (S)
1958	1. Gilbert Bauvin (F)	2. Pino Cerami (I)	3. Giovanni Pettinati (I)
1959	1. Kurt Gimmi (S)	2. Rolf Graf (S)	3. Alfred Rüeegg (S)
1960	1. Louis Rostollan (F)	2. Edouard Delberghe (F)	3. Joseph Hoevenaers (B)
1961	1. Louis Rostollan (F)	2. Guiseppe Fezzardi (I)	3. Imerio Massignan (I)
1962	1. Guido De Rosso (I)	2. Franco Cribiori (I)	3. Joseph Novales (F)
1963	1. Willy Bockland (B)	2. Federico Bahamontes (E)	3. Guido De Rosso (I)
1964	1. Rolf Maurer (S)	2. Hubertus Zilverberg (H)	3. Gastone Nencini (I)
1965	1. Vittorio Adorni (I)	2. Rolf Maurer (S)	3. Robert Hagmann (S)
1966	1. Gianni Motta (I)	2. Raymond Delisle (F)	3. Rolf Maurer (S)
1967	1. Vittorio Adorni (I)	2. Louis Pfenninger (S)	3. Armand Desmet (B)
1968	1. Eddy Merckx (B)	2. Raymond Delisle (F)	3. Robert Hagmann (S)
1969	1. Felice Gimondi (I)	2. Vittorio Adorni (I)	3. Tony Houbrechts (B)
1970	1. Gösta Petterson (Su)	2. Davide Boifava (I)	3. Jopp Zoetemelk (H)
1971	1. Gianni Motta (I)	2. Antonio Salutini (I)	3. Willy Vaneste (B)
1972	1. Bernard Thévenet (F)	2. Lucien Van Impe (B)	3. Raymond Delisle (F)
1973	1. Wilfried David (B)	2. Lucien Van Impe (B)	3. Michel Pollentier (B)
1974	1. Jopp Zoetemelk (H)	2. Vladimiro Panizza (I)	3. Fedor den Hertog (H)
1975	1. Francisco Galdos (E)	2. Joseph Fuchs (S)	3. Knut Knudsen (N)
1976	1. Johann de Muynck (B)	2. Roger de Vlaeminck (B)	3. Eddy Merckx (B)
1977	1. Gianb. Baronchelli (I)	2. Jopp Zoetemelk (H)	3. Knut Knudsen (N)
1978	1. Johann Van der Velde (H)	2. Henni Kuiper (H)	3. Johann de Muynck (B)
1979	1. Giuseppe Saronni (I)	2. Gianb. Baronchelli (I)	3. Henk Lubberding (H)
1980	1. Bernard Hinault (F)	2. Silvano Contini (I)	3. Giuseppe Saronni (I)
1981	1. Tommy Prim (Su)	2. Giuseppe Saronni (I)	3. Peter Winnen (H)
1982	1. Jostein Wilmann (N)	2. Tommy Prim (Su)	3. Silvano Contini (I)
1983	1. Stephen Roche (Irl)	2. Philip Anderson (Aus)	3. Tommy Prim (Su)
1984	1. Stephen Roche (Irl)	2. Jean-Mary Grezet (S)	3. Niki Rüttimann (S)

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

Garage-Carrosserie de l'Est
La Chau-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
Exposition permanente 1593

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Pomme et pomme

Un peu partout, on se bat pour que la vie sauvage survive. Animale ou végétale, toute forme de vie a droit au respect, lance-t-on solennel. C'est vrai que les fourmis comme les rapaces ont besoin d'une seule chose: que subsiste un environnement naturel intact.

A l'horizon du XXI^e siècle, une autre lutte pour la qualité de la vie, peut-être moins spectaculaire, s'affirme.

Protéger la multiplicité des variétés de plantes domestiques, conserver une base génétique large aux légumes, fruits, céréales qui assurent notre alimentation.

Pour satisfaire la curiosité passiste des botanistes et agronomes de demain?

Sûrement pas. Mais parce que l'on oublie dans la course aux rendements, aux performances athlétiques des plantes cultivées, que la diversité et les particularismes sont les meilleurs gages de survie. Les remparts les plus efficaces contre les maladies et l'épidémie. Des réservoirs potentiels fabuleux pour l'alimentation de demain.

Il a fallu des millénaires à la nature, puis à l'homme pour obtenir les plantes que nous connaissons. Mais en moins d'un siècle, l'homme avec ses grands sabots et ses belles illusions a sacrifié la plus grande part des espèces et variétés sur l'autel de l'uniformisation. Le paysan a perdu son indépendance de sélectionneur séculier. Le tiers monde ne sait pas s'il pourra cultiver sans acheter les graines des pays occidentaux et l'agrochimie qui les accompagne.

Quelle importance?

Enorme. Et sans doute davantage pour nos régions de montagne. Car les seules variétés de blé, d'orge, de maïs, mises au point par les géants de la sélection, seront de moins en moins adaptées à l'agriculture marginale. Continuer à cultiver des céréales aux Franches-Montagnes sera non seulement une aberration économique mais risque tout simplement de devenir quasiment impossible! Car la base génétique des semences offertes n'aura que faire d'une terre et d'un climat qui ne pourront qu'offrir des rendements médiocres. Comme en économie, le rendement a nivelé les goûts, créé des stéréotypes au-delà desquels il n'y a pas de salut. La quantité a foulé au sol la qualité.

La pomme golden est un symbole. De l'eau et une vingtaine de traitements chimiques suffisent à la définir. La «golden» occupait il y a peu encore 60% du marché. Et pourtant. On peut tout juste la croquer et elle ne tient pas au ventre.

Mangez une pomme d'Ajoie, sauvée sur le fil, la «ojoset pape», et vous comprendrez pourquoi une banque de greffons des arbres fruitiers jurassiens a été créée. Dégustez une damassine de Frégiécourt et vous n'oublierez pas votre agréable délice dès sitôt!

Pierre VEYA

La Chaux-de-Fonds
Décès d'Hermann Guinand

• LIRE EN PAGE 19

A Sur-le-Vau près de Travers Fumier: ça sent et c'en est!



Le tas de fumier de Sur-le-Vau, à Travers, a bougé. Du moins une partie. Ce compost-poison, décomposé, distillant une odeur d'œuf pourri et de charogne a été épandu sur le terrain de son propriétaire, Jean Beck. Lundi après-midi et hier matin. Ça sent et c'en est.

Pierre Chédel, dont la maison se situe à 50 mètres, et qui s'était exilé, ne remettra pas les pieds dans les parages avant que le compost ait disparu. Vendredi le Service de la protection de l'environnement a procédé à une analyse. Pierre Chédel affirme que les appareils ont sursauté.

JJC

• LIRE EN PAGE 25.

← L'épandage du compost pourri hier matin. Ça sent tout sauf la rose. (Impar-Charrère)

Tribunal correctionnel de Boudry «Je ne suis pas fier de mes conneries»

Le Tribunal correctionnel de Boudry a répondu à la demande du défenseur en accordant sa confiance au prévenu. G. S., toxicomane depuis ses 15 ans, est persuadé qu'il ne faillira pas dans sa détermination. La drogue, c'est fini, parce qu'il a compris pourquoi il en avait besoin. Et qu'il a décidé, après une cure de désintoxication à Perreux, de vivre la réalité, sans fantasmes artificiels. «J'ai fait des conneries, je sais, je n'en suis pas fier», a-t-il avoué hier. (ao)

• LIRE EN PAGE 24.

Un homme d'Etat retourne aux champs: Jacques Béguin

La stabilité politique neuchâteloise se mesure aussi à la longévité politique de ses magistrats. La République est très loin de subir les gérontocraties qui peuvent avoir cours ailleurs pourtant: ses gouvernements n'ont rien de vieilles birbes et affichent même souvent un dynamisme juvénile. On ne saurait affirmer non plus qu'ils sont peu à la tâche! Mais le fait est là: à raison de cinq conseillers d'Etat en fonction simultanément, nous n'en avons pas encore «usé» trente depuis le début du siècle.

Un membre du gouvernement cantonal qui quitte ses fonctions, c'est donc un événement, même si nos structures politiques l'absorbent en douceur.

A quelques jours de laisser en d'autres mains les dossiers des départements de l'agriculture et de l'intérieur qu'il a dirigés durant 16 ans, le conseiller d'Etat Jacques Béguin s'est prêté au jeu des questions sur cet événement. A ce solide Chaux-de-Fonnier en pleine forme, qui retourne à ses champs du Crêt-du-Loche, nous n'allions pas les ciseler en forme d'hommage: c'est un retour à la terre, pas un enterrement! Même pas une retraite, puisqu'on ne rompt pas si abruptement avec 36 ans d'activités politiques ininterrompues.

Ses réponses collent à l'image qu'il laisse d'un magistrat dont la simplicité, le ferme bon sens et la solidité morale donnaient un sens particulier à l'expression «garder les pieds sur terre».

MHK

• LIRE EN PAGE 24

Directeurs des Ecoles secondaires romandes à Neuchâtel Vers une coordination de l'enseignement



A l'Institut suisse de recherche horlogère et de microtechnique, ce sont les directeurs des Ecoles secondaires qui se sont assis pour réapprendre. (Photo Impar-ao)

Mieux se connaître, échanger des idées, résoudre ensemble des problèmes communs, voici quelques-uns des buts de la «CROTCE», Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires, qui passe les deux jours de son séminaire de printemps à Neuchâtel, hier et aujourd'hui. Hier, deux conférenciers français sont venus parler du livre qu'ils ont écrit, relatif à des problèmes pédagogiques. La journée s'est terminée par une visite du Centre suisse de recherche horlogère et de microtechnique. Aujourd'hui, la journée est organisée par

l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique. «Nous profitons de notre visite pour voir ce qui est méritoire du point de vue de l'école. L'IRD, instrument de coordination romande est particulièrement intéressant pour nous», a précisé M. Willy Kurz, directeur de l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds, qui participe au séminaire. (ao)

• LIRE EN PAGE 24.

billet

- Passage outre-frontière. Côté français. Douanier affable, et dialogue traditionnel en parlant de circonstance: passe-partout, marchandises... Rien à déclarer.

Et puis voilà que le monsieur intime l'ordre aux baladeurs de s'extraire du véhicule. «Laissez les portières ouvertes, restez à deux mètres!». Gros chien, beau chien, à l'odorat aiguisé. «Monte!»

Le cabot s'enfonce dans la voiture, renifle assidûment sous les injonctions de son maître. Ressort.

On recommande: «Monte!» Remarque pas méchante avec le sourire de l'une des personnes: «J'espère que votre chien a les pattes propres...!»

Aboiement du douanier: «Si ça vous plaît pas, z'avez qu'à rester en Suisse». Je sais, je sais. Le monsieur, il fait son boulot. Rien que de

très normal à cela. Une chose que je sais maintenant... Quand Fernand Raynaud y allait de son couplet «j'suis pas un...pisque j'suis douanier», je risais à chaque fois. Me disant que décidément, il avait beaucoup de talent. Qui puisait une bonne part de son inspiration dans les menus faits du quotidien.

Je suis sûr que Fernand Raynaud a lui aussi passé la douane avec, en prime, un fonctionnaire en uniforme qui lui aura donné sans le savoir l'un de ses grands sketches...

P. Br.



Q

quidam

Gottfried Rothen dit «Gott», n'est pas né en Suisse alémanique comme son nom pourrait le faire penser, mais à Avenches. Chauffeur de camion, livreur de meubles, il a eu une vie professionnelle assez mouvementée avant de s'installer à La Chaux-de-Fonds en 1951:

- Quand on a mordu à cette ville, il n'est plus possible de la quitter...

«Gott» travaille aux Services industriels. Le 14 juin, il sera à la retraite. Sans douleur. Le Chaux-de-Fonnier cultive plusieurs passe-temps qui vont bien l'occuper: la pêche (Doubs et Areuse), les champignons (impossible de lui faire avouer ses coins) et la sculpture (dans sa cave):

- Je sculpte des masques sur un établi de fortune.

Arolle, plâtre et noyer sont ses bois préférés. Mais le mélèze et le tilleul se transforment également sous sa gouge.

«Gott» travaille aussi avec des racines. De l'if, du foayed ou du sapin qu'il ramasse sur les berges du Doubs quand le niveau de la rivière est à la baisse.

(jjc - Photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

«Un village s'organise» au cinéma Lux de Saint-Imier

Le département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds présente, dans le cadre de ses archives, en collaboration avec le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, une soirée de projection d'extraits de films concernant la région, pour le plaisir et l'intérêt de tous les habitants de Saint-Imier et du Vallon.

En première partie «Les mineurs de La Presta», film réalisé sous l'égide de la Société d'histoire, par Jean-Luc Brüttsch. En seconde partie, «Un village s'organise», tourné à Saint-Imier pendant la guerre, lors des cultures industrielles.

Ces projections auront lieu jeudi 9 mai à 20 h. au cinéma Lux de Saint-Imier, et l'entrée en est libre. (comm.)

S

sommaire

ASSISTANCE PSYCHIATRIQUE DANS LE JURA BERNOIS. - Bellelay: transfert partiel à Tavannes.

PAGE 27

PARLEMENT JURASSIEN. - Gadgets dangereux: ça continue.

PAGE 29

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Conservatoire: 19 h. 30, concert «Poésie et voix dans la musique de chambre»; oeuvres de Ronsard, Martin, Roussel et Ravel.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médailles: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie La Plume: expo Aimé Montandon. Galerie Club 44: expo photos et sculptures de René Bauermeister, 18-20 h. 30.

Galerie du Manoir: expo peintures de Jean Bouchet, 15-19 h., me, 15-22 h.

Galerie L'Echoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-19 h.

Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstrait», 17-21 h.

Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Marguerite Duras.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.

Club 55: Dancing-Attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, tél. 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h.

Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.

Service d'aide familiale: 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95.

Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.

Parents information: (038) 25 56 46.

Information allaitement: 23 34 15 et (038) 53 38 66. Réunion me 8.5., Crêts 111 à 20 h. 15.

Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve, après-midi 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.

Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, 23 20 20, le matin.

Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», 26 51 50 ou 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.

Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.

Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.

Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: 117.

Feu: 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 45, L'amour braque.

Eden: 20 h. 45, Brazil; 18 h. 30, Fais-moi tout.

Plaza: 20 h. 45, Electric Dreams.

Scala: 20 h. 45, Pêril in la demeure.

● communiqué

Club des loisirs: Me 8 mai, assemblée générale suivie d'une partie récréative.

AVIS URGENTS

Grand marché aux puces

Aujourd'hui de 9 h. à 18 h.

à la Halle aux Enchères, organisé par la WIZO, en faveur de l'Ecole suisse d'agriculture en Israël

VENTE DE BIBELOTS - VAISSELLE LIVRES, etc.

8191

Neuchâtel

Collégiale: 20 h. 30, concert ensemble de cuivres classiques Carpe Diem.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Léopold Robert, 8-20 h.

Plateau Libre: 22 h., Breeze, rock.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo collages de Toni, 10-12 h., 14-19 h.

Galerie des Amis des Arts: expo peintures de C.-A. Bouille, céramiques de J.-P. Devaud et gravures de M. Guye-Veluzat, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Nicole Spillmann, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.

Galerie Ditesheim: expo Laurent Wolf, peintures, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Derborence.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Subway.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Môtiers, Château: expo Jacqueline Ramsayer, 10-23 h.

Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23

Police (cas urgents): 117.

Police du feu: 118.

Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 29. Ma, je, 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.

La Main-Tendue: 143.

Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.

AVIVO: 31 51 90.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: tél. 28 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36, 31 62 22.

Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: 31 77 92.

Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo Moscatelli, 14 h. 30-17 h. 30.

● communiqué

Eglise Evang. Libre - Le Locle: Les 8 et 9 juin, le peuple suisse aura à se prononcer sur l'initiative «Pour le droit à la vie».

C'est dans cette perspective que le médecin Christian Favre, donnera un exposé, demain soir. Il traitera le sujet dans l'optique chrétienne.

Tramelan

Bio: 15 h., 20 h. 45, Body Double; 18 h. 30, Cabaret.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Liberté, égalité, choucroute.

Rex: 15 h., 20 h. 45, Les spécialistes.

Studio: 15 h., 21 h., La route des Indes; 18 h. 45, Vent de sable.

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Maurice Frey; me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Saint-Blaise

Galerie Bakya: expo huiles et pastels de Nicole Chanex, me-je-ve, 17-19 h., sa-di, 14-18 h.

L'IMPARTIAL

— informe

— distrait

— commente

Val-de-Ruz

Fontaines, collège: 20 h. 30, «Interdit au public»; Festival théâtre amateur.

Villiers, La Bulle: 20 h. 30, «Le sport de compétition», table ronde.

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 30.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

AVIS URGENTS

CAFÉ-RESTAURANT LE PANORAMA

Rémy Fahrni

2063 SAULES (NE)

(038) 36.12.08

L'établissement est fermé jusqu'à vendredi matin pour cause de deuil

12934

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h.30-19 h. 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 46.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, No 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Demain, arrivée d'étape du Tour de Romandie Recommandations, conseils, discipline

Pour la première fois depuis six ans, le Tour cycliste de Romandie fera étape demain jeudi à La Chaux-de-Fonds. Une telle arrivée engendre une grande organisation et certains inconvénients. C'est ainsi que dès 13 heures en raison du programme prévu par les organisateurs, l'avenue Léopold-Robert (du Terminus à la Grande-Fontaine) sera complètement fermée à la circulation. Des mesures particulières ont donc été prises pour assurer le bon déroulement de cette arrivée.

Toute la circulation venant du Locle sera déviée à la hauteur de la place de la Gare par les rues Jaquet-Droz, du Midi, des Musées, du Grenier, de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Fritz-Courvoisier. Le trafic venant du vallon de Saint-Imier ou des Franches-Montagnes sera dévié par les rues du Marais, de La Charrière et Numa-Droz. Enfin, dans tout le secteur du circuit, le parcage sera interdit. C'est ainsi que le secteur de Pouillerel ne sera accessible qu'à pied (il sera impossible de parquer de nombreux véhicules sur les hauteurs de la ville). La police locale, invite donc les usagers de la route à respecter la signalisation routière et surtout à se conformer aux ordres donnés par les agents et les auxiliaires de la police de circulation.

TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Propriétaires de chiens, votre compréhension est demandée. Tenez votre «protégé» en laisse. Un accident est vite arrivé et les exemples ne manquent pas. Il y a quelques jours, une grave chute s'est produite au Tour d'Espagne par la faute d'un chien qui s'est jeté dans le peloton. Il y a quelques années, lors du passage du Tour de France en notre ville, la moitié du peloton principal s'est retrouvé à terre, rue du Versoix, par la faute d'un chien. L'an dernier encore, le Portugais Joachim Agostino a perdu la vie dans de telles circonstances, lors d'une course en Espagne.

Le problème des chiens laissés en liberté donne passablement de sou-

cis aux organisateurs de l'arrivée de l'étape et à la police locale chargée de la sécurité. C'est pourquoi un sérieux appel est lancé à tous les propriétaires de chiens pour qu'ils se soumettent aux règles élémentaires de la sécurité.



Le brouhaha, la grande animation créée par la caravane publicitaire et les suiveurs constituent pour l'animal un grand «stress». Le chien perd son contrôle et devient fou. Autrement dit: essayez de laisser vos chiens à la maison, d'autant plus - phénomène difficile à expliquer - qu'ils n'aiment pas les cyclistes.

TC: HORAIRES DU DIMANCHE

Sur l'ensemble du réseau des Transports en commun l'horaire du dimanche sera appliquée dès 13 h. 05, jeudi après-midi. Pour la clientèle, il s'agira de consulter les petites affiches placardées. Et par exemple, la ligne Gare-Cimetière empruntera les rues Jaquet-Droz, du Midi, des Musées, du Grenier, Fritz-Courvoisier, des Pâquerettes et de La Charrière. Au retour, rues de La Charrière, Numa-Droz, de l'Ouest, du

Parc et de l'Abeille. Hôpital-Gare empruntera la rue de l'Ouest, du Parc et de l'Abeille. Au retour: rues de l'Abeille, de la Paix, des Armes-Réunies, Numa-Droz, Dr-Coullery. Est-Gare: rues de la Croix-Fédérale, du Crêt, du Manège, du Grenier, des Musées, du Midi et Jaquet-Droz. Gare-Piscine: Jaquet-Droz, Midi, Musées, Grenier, Promenade, puis itinéraire normal. Gare-Cornes-Morel: Jaquet-Droz, Musées, Grenier, Fritz-Courvoisier, puis itinéraire normal. Enfin, City-Plaisance-City: itinéraire normal jusqu'à la rue de la Montagne, puis rues du Signal, des Tilleuls, du Haut-des-Combes et à nouveau itinéraire normal.

Ce n'est pas tous les jours qu'une grande épreuve cycliste internationale comme le Tour de Romandie s'arrête à La Chaux-de-Fonds.

Alors... (Imp)

ÉTAT CIVIL

LA SAGNE (avril)

Mariage
Ischer Claude-Alain et Gutknecht Katharina.

Décès
Monney Louis, né le 31 mars 1913, célibataire.

Libéraux neuchâtelois: net rejet de l'initiative «droit à la vie» On ne va pas reculer de trois siècles

Réactionnaire. C'est l'ultime anathème lancé par le conseiller national genevois A. Gautier contre l'initiative populaire dite «pour le droit à la vie». Un qualificatif qu'on n'a guère l'habitude de voir agité sur ce bord politique!

L'ancien président de l'Assemblée fédérale était venu mettre son talent oratoire au service de la thèse majoritaire des Chambres hostile à l'initiative, devant l'assemblée des délégués du parti libéral-ppn neuchâtelois, réunie aux Endroits.

Comme elle le sera début juin prochain en votation populaire, cette initiative constituait le point majeur de cette assemblée.

Mme M.-A. Gueissaz, députée, avait eu d'abord la tâche redoutable de défendre le «oui» à l'initiative. Elle l'avait fait sur un mode si conciliant qu'elle en perdait un peu de force de conviction, insistant surtout sur la nécessité d'éviter que l'interruption de grossesse ne devienne un moyen contraceptif banal, étendant ses considérations à l'ensemble de la politique familiale à raffermir, et concluant en laissant le choix à l'âme et la conscience de chacun.

M. Gautier, au contraire, fut âpre et persuasif dans un réquisitoire systématiquement conduit. Il définit l'initiative comme inutile, inefficace et dangereuse. Le droit à la vie est déjà garanti en pratique, l'inscrire dans la Constitution sous la forme voulue par les initiants n'aurait pour effet que d'en imposer une conception qui privilégie la quantité de vie à la qualité de vie et qui repose autant sur une conviction que sur la réalité biologique. Réactionnaire, l'initiative l'est parce qu'elle bafouerait un autre droit fondamental: la liberté de conscience, en retournant au principe de la foi unique qui avait provoqué il y a 300 ans en France la révocation de l'Edit de Nantes. On ne va pas retourner trois siècles en arrière, s'exclama donc en substance M.

Décès de M. Hermann Guinand

Samedi dernier, M. Hermann Guinand s'est éteint après 101 années d'une existence largement consacrée à la fonction publique. En effet, M. Guinand n'est pas loin de détenir un record avec 35 ans de présence au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, dont 12 en tant que président de la ville, et plus de 40 ans passés sur les bancs du Grand Conseil. Cumuler toutes ces fonctions et atteindre l'âge 6 combien respectable de 101 ans, sont la démonstration tangible que M. Guinand n'était pas un personnage commun.

Né aux Loges (sous La Vue-des-Alpes) le 29 janvier 1883, Hermann Guinand obtint son brevet d'instituteur en 1901. Pendant 12 ans, il restera fidèle à cette profession. En 1912, il deviendra gérant de la «Librairie Coopérative», plus connue comme lieu de rencontre des militants socialistes que comme magasin.

Entré au Conseil général en 1909, il commença véritablement sa carrière politique en 1912, en obtenant un siège de conseiller communal (socialiste) non-permanent. Cette année-là, le parti socialiste était majoritaire, mais en 1915 (la législature durait 3 ans à l'époque) les radicaux et les libéraux revinrent en force. Hermann Guinand perdit alors son siège. En 1916, le directeur des Services industriels fut appelé à Bâle, ce qui permit à M. Guinand de reprendre sa place dans le Conseil com-

munal. Il ne le quitta qu'à l'âge de la retraite en 1948. Pendant ces 35 années de dévouement à la cause publique, Hermann Guinand fut président de la ville 12 années durant, soit de 1936 à 1948.

Parallèlement à ce poste de conseiller communal, il siégea plus de 40 ans au Grand Conseil, du 3 décembre 1916 au 19 mai 1957 plus exactement. Il en fut même président de décembre 1944 à mai 1945.

M. André Sandoz, ancien président de la ville mais également conseiller d'Etat, a bien connu Hermann Guinand. «C'était un homme d'une droiture admirable, nous a-t-il confié. Sa ligne de conduite, tant morale que politique, était d'une netteté et d'une constance exemplaire. Il ne transigeait jamais. En revanche, il avait le défaut de ses qualités, il n'était pas du tout opportuniste.

«Ce n'était pas un causeur. Souvent laconique, il n'a pas toujours été compris. Beaucoup de gens le trouvaient froid; en fait, il était très discret.

«Après sa mise à la retraite, il est devenu beaucoup plus loquace. Il me téléphonait souvent à l'époque où j'étais président de la ville. Il me demandait de mes nouvelles et me recommandait de ne jamais me laisser marcher sur les pieds.

«C'était un personnage pour le moins hors du commun».

A sa famille, «L'Impartial» présente ses respectueuses condoléances. (jh)

favorable aux trois projets financiers en rapport avec la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons ou avec les mesures d'économie de la Confédération, et le député C. Bugnon, opposé à deux d'entre eux. D'un côté, une sereine pesée d'intérêts, et le constat que le jeu vaut la chandelle, les principes libéraux étant hors de cause. De l'autre, une opposition plus passionnée de vocabulaire, mais fondée sur la crainte de voir les cantons dépossédés d'autonomie à mesure qu'on leur prive de recettes «libres» compensées par des recettes affectées, et sur une situation financière neuchâteloise pas meilleure que celle de la Confédération.

Les votes furent mitigés. La suppression de l'aide aux producteurs cultivant le blé pour leurs propres besoins fut la moins contestée: 70 voix pour le «oui», 5 pour le «non». La suppression de la part des cantons au produit net des droits de timbre fut approuvée par 41 voix contre 24. Mais l'assemblée donna de justesse un préavis négatif à la nouvelle répartition des recettes provenant de l'imposition sur les boissons distillées: 38 «non» contre 33 «oui».

BEAUX DONS ET MAUVAIS PAYEURS

A part cela, l'assemblée a approuvé les comptes du parti, qui bouclent par un bon de quelque 23.000 francs sur un total de recettes de 113.000 fr. dont 44.000 proviennent de dons d'entreprises et autres «personnes morales», 20.000 des mandataires libéraux et 50.000 des cotisations des districts. A ce propos, les vérificateurs ont stigmatisé les arriérés de cotisations dues qui s'élevaient à quelque 44.000 fr. On relève aux dépenses un poste de 24.000 fr. pour l'hebdomadaire cantonal «Réalités neuchâteloises» et un autre de 21.000 fr. pour la campagne des élections cantonales.

A ce propos, naturellement, le président J.-P. Authier avait ouvert la séance par un bulletin de victoire, saluant le gain de 5 sièges du parti au Grand Conseil, et le succès personnel de ses candidats au Conseil d'Etat. Il avait souligné que le parti est maintenant clairement le principal de la majorité, et que cela exigerait cohésion et fermeté. MHK

PUBLICITÉ GALERIE DE L'ÉVOLE

Rue de l'Évole 5, 2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 62 12
Nous achetons:
Gravures neuchâteloises (Lory, Moritz, etc.)
Peintres neuchâtelois du XIXe siècle (Anker, Bachelin, de Pury, Berthoud, Bouvier, Du Bois, etc.)
Argenterie, livres, tableaux, meubles. Chines, Japon, Objets d'Art, etc.
Estimation gracieuse par nos experts

Musée paysan La foule à la fête



Les animations du Musée paysan, les Chaux-de-Fonniers aiment bien. La preuve vécue ce dernier dimanche, il y avait un monde fou dedans et dehors, tout autour de la vieille maison. On a pu voir à l'œuvre les artisans du temps jadis. On a pu manger les bonnes choses confectionnées maintenant. On a pu voir à l'œuvre aussi les continuateurs du folklore, de La Tchaux et d'ailleurs. (Imp - photo Impar-Gladioux)

PUBLICITÉ

Le patronage de l'arrivée d'étape du Tour de Romandie à La Chaux-de-Fonds, est assuré par les maisons suivantes:

L'IMPARTIAL



UNIP

AUTO-CENTRE

printemps

Société de Banque Suisse

cela va se passer

La fête au Manège

Pour marquer le rachat et le début du processus de rénovation du Manège, la Société coopérative de l'Ancien Manège organise, samedi 11 mai, une fête. C'est à 15 h. 45, dans le hall de la gare CFF que la partie officielle débutera. Dès 16 h., au Manège, un apéritif sera servi au milieu de stands d'information sur les locaux et les travaux. Il y aura également diverses animations telles que films, diapos, tombola, musique, etc.

A 20 h. plusieurs artistes de la région donneront un café-concert. Dès 22 h., la scène sera libre. (Imp)

Pelouse de la piscine des Arêtes Les WC pour chiens sont fermés!



Le Service des sports de la ville s'est vu obligé de clôturer la pelouse qui se trouve devant la piscine des Arêtes. Destinée aux badauds et aux nageurs, pendant l'été, cette pelouse a été très fréquentée, ces derniers temps, par... les chiens.

Mais n'accablons pas ce fidèle ami qui a bien le droit d'éliminer de soi la plus commune part. Le fautif, comme chacun le sait c'est le bon maître. Ce quidam fainéant qui se traîne, en l'occur-

rence, jusqu'à la piscine, avec son chien pour admirer les évolutions des nageurs. Bien évidemment, le chien profite pour jouer au Petit-poucet avec ses crottes, et la pelouse devient vite infrequente.

C'est un comble quand on pense que la forêt et la campagne se trouvent à 20 m. et qu'elles sont prêtes à accueillir les hommages les plus naturels.

Si ce phénomène s'amplifie, on devra bientôt s'installer derrière un grillage pour admirer les zones de verdure. (jh - photo Impar-Gladioux)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Le bien-être par le mouvement du corps Bientôt des cours d'eurythmie à La Chaux-de-Fonds

L'eurythmie est un art vivant et coloré où pourront naître et se métamorphoser sentiments, mouvements et formes. S'éveiller par l'eurythmie à un vécu de notre corps comme instrument de notre âme et par là se trouver soi-même, voilà le but vers lequel nous nous mettrons en marche. Des cours seront ouverts pour les adultes. D'autres sont desti-

nés aux enfants d'âge scolaire et pré-scolaire (minimum 3 ans). L'eurythmie leur sera apportée sous une forme correspondant à leurs âmes d'enfants: jeux poétiques et musicaux, comptines, contes, etc. La vie de la nature à travers les saisons et les fêtes cardinales formeront la toile de fond des cours d'eurythmie pour les enfants.

L'eurythmie est un art du mouvement qui a été créé par Rudolf Steiner (1861-1925) au début de ce siècle.

Elle trouve son expression dans trois domaines de la vie: l'art, la pédagogie et la thérapie.

L'eurythmie artistique se manifeste par des représentations scéniques. L'eurythmie pédagogique est enseignée aux enfants d'âge scolaire surtout dans les écoles pratiquant la pédagogie R. Steiner. Quant à l'eurythmie curative, elle est pratiquée dans des centres ou écoles appliquant la pédagogie curative, dans des cliniques et dans des cabinets médicaux privés.

On peut à juste titre se demander comment il est possible qu'une discipline puisse étendre son action à des domaines si différents.

Dans l'Antiquité, on se servait de la parole et de la musique pour guérir les hommes. Les anciens savaient quelles

grandes forces curatives résident dans cette faculté, propre à l'homme, de faire résonner sa voix et de former les sons du langage.

On redécouvre aujourd'hui l'efficacité de telles thérapies et, par là l'intime relation existant entre l'être humain et les phénomènes de la parole et de la musique.

L'eurythmie cherche, par les mouvements du corps humain, à rendre visible ce qui vit dans la parole (consonnes, voyelles) et dans la musique (sons, intervalles). Elle est donc à la fois «langage visible» et «chant visible».

L'EURYTHMIE, UN LANGAGE VISIBLE

Les mouvements en question ne sont pas arbitrairement choisis, ni une interprétation de ce qui est dit, mais ils sont créés à partir des lois et des forces à

l'œuvre dans la langue et la musique elles-mêmes. Ce qui se déroule dans le larynx lorsque nous parlons ou chantons, en tant que mouvements, courants, dynamismes, sera exprimé en eurythmie par les mouvements du corps entier.

Celui qui se meut de cette façon ne parle pas, ne chante pas ni ne joue de la musique, mais se meut par la parole réécrite ou par le son d'un instrument de musique. En fait il laisse rayonner, couler à travers son corps entier les forces de la musique et de la parole.

Pour rendre plus compréhensible la façon dont ces mouvements eurythmiques sont nés, regardons de plus près un élément de l'eurythmie de la parole.

REDECOUVRIR LA BEAUTÉ ET LE SENS DE LA PAROLE

On distingue dans la langue deux phénomènes: celui des voyelles et celui des consonnes. Si nous essayons de nous abstraire du contenu intellectuel des mots et si nous écoutons les sons dans leur plasticité, leur résonance, nous remarquons que ces deux éléments, voyelles et consonnes, portent des caractéristiques polaires:

La voyelle, pure résonance à travers les cordes vocales, semble surgir des profondeurs de notre être. Nous l'utilisons à loisir dans les interjections comme Ah! Oh! Eh! pour manifester surprises, joies, émerveillements ou douleurs. Ainsi la voyelle nous permet d'exprimer nos émotions, les tonalités de notre âme.

Pour approcher la sphère des consonnes, revivons la situation suivante: Nous sommes au milieu d'une forêt, un ruisseau près de nous murmure, le vent souffle dans les arbres, les cailloux cognent et claquent sous nos pas. Si avec les sonorités de la langue nous cherchons à reproduire ce qui vit là, les voyelles ne nous seront d'aucun secours. Par contre, la qualité du son R ou L ou Ch pourra s'apparenter au mouvement et au bruit du ruisseau, S, V ou F deviendront le vent, K sera les pierres qui s'entrechoquent. Nous découvrirons comment les consonnes imitent les processus à l'œuvre dans la nature.

Ainsi le monde des voyelles nous conduit à nous-mêmes dans la sphère de nos sentiments, et celui des consonnes vers le monde extérieur, dans la sphère des éléments naturels.

Le rapport de l'homme avec le monde s'exprime donc bien dans la langue par l'entremise des voyelles et des consonnes. Ces caractéristiques seront manifestées aussi par l'eurythmie.

Les mouvements des voyelles seront doux, pénétrés d'âme, de vie intérieure et de couleur. Ils jailliront de l'intérieur de l'homme. Les mouvements pour les consonnes seront plus formants, plus plastiques, comme s'ils affluaient de l'extérieur et venaient entourer les voyelles.

LE COURS D'EURYTHMIE

En eurythmie artistique, - et c'est dans ce sens qu'on travaille dans un cours d'amateurs aussi, - il s'agit de représenter des œuvres musicales ou poétiques par des mouvements du corps entier et des formes spatiales. Avec l'eurythmie pédagogique, il s'agit plutôt de faire pénétrer les enfants dans les lois et les forces de la langue et de la musique par des jeux artistiques.

Ce qui est primordial pour ces deux domaines de l'eurythmie, c'est l'élément social. L'eurythmie se fait essentiellement en groupe. Se sentir, se rencontrer et se trouver dans une même dynamique, dans un mouvement commun grâce aux lois de l'eurythmie sera un but essentiel à atteindre, et souvent une expérience inattendue qui se produira d'elle-même à l'étonnement de tous, créant harmonie et équilibre entre les humains.

L'eurythmie est un art au plein sens du terme, c'est-à-dire qu'on ne peut la vivre, la comprendre et la connaître véritablement qu'en en faisant soi-même ou bien en fréquentant les spectacles d'eurythmie. (el)

● Responsable des cours d'eurythmie à La Chaux-de-Fonds: P. Stucki, chemin de Belle-Combe 14.

Les Gamblers de Buddah Scheidegger sur la scène de Musica

Vendredi soir, dans le cadre de sa contribution pour l'année européenne de la musique, l'Union de Banques Suisses organisait son concert de jazz annuel avec une excellente formation zurichoise dont les musiciens chevronnés sont des semi-professionnels acquis à la tradition de leur art.

Pour réduire l'immensité de la scène de la Salle de musique, des plantes vertes et terrines de fleurs étaient non seulement un plaisir pour les yeux, mais aussi un écran faisant oublier les microphones et les supports des spots.

D'emblée, les Gamblers nous plongent dans leur univers et Hans Schlaepfer nous fait profiter de son style rare qui fait slapper les cordes de sa basse réhaussée par l'acoustique d'un lieu créé pour toute la famille des instruments à cordes.

Notre commentaire de la semaine dernière quant au public rappelait les premiers concerts au Théâtre, avec une majorité de spectateurs teenagers. C'est là le réservoir d'une génération qui découvre les aspects de la musique, et nous avons toujours constaté à La Chaux-de-Fonds l'influence des prix d'entrée sur la fréquentation des concerts. L'intérêt des jeunes pour le spectacle les font vivre avec ardeur et dévouement total leurs concerts et si les applaudissements jurent après chaque soliste, le silence devient impressionnant durant les moments forts.

Buddah Scheidegger, leader chef d'orchestre et pianiste, a bien voulu modifier le programme de sa tournée suisse, afin de satisfaire les admirateurs de son maître qu'est le regretté Fats

Waller. En 1930, George Gershwin compose pour son spectacle Crazy Girl (270 représentations) I got rhythm mélodie rendue célèbre par les Goodman, Tatum, Fitzgerald, Peterson, Bing Crosby ou Armstrong. Les Gamblers ont joué ce hit dans une musique arrangée - qui est leur apanage - jusqu'au moment où croyant l'interprétation terminée, les spectateurs ont découvert toutes les merveilles d'un piano de concert à l'acoustique idéale et avec un pianiste qui fait revivre toute la musicalité, le style et le swing de Fats Waller... Ovationné à tout rompre, Buddah a récidivé avec Viper's drag, autre composition due à Fats Waller.

En deuxième partie, Honeysuckle Rose, du même auteur, devait une fois encore enchanter les fans de Fats, alors que tout au long du concert Peter Schmidli a fait prendre à sa guitare le rôle du 4e mélodique, se substituant au soli d'un saxophone.

En trio, le clarinetiste Werner Keller a démontré toutes les possibilités de sa anche, usant de nuances et de l'entière tessiture de son instrument.

Duke Ellington était présent dans Mood Indigo où Freddy Rhyner à la trompette bouchée et les mélodiques ont donné une dimension nouvelle à cette œuvre pour Big Band.

La «front-line» trompette-clarinette-trombone se double de trois chanteurs dont les qualités de scat ont apporté pour beaucoup la découverte d'un art dont nous regrettons la rareté en salles de concerts. Souhaitons que le sponsoring donne un renouveau au jazz dont le coût d'organisation est responsable de sa rareté chez nous en concerts... (Roq)

Une belle soirée musicale à La Sagne

La Fanfare L'Espérance a organisé son concert de printemps; sous l'excellente direction de son chef M. Jean-Claude Rosset, elle interpréta le St-Antoni, Choral de J. Haydn, tandis qu'en lever de rideau, sous la baguette de son sous-directeur M. Gérard Staehli, elle joua Hutchinson Field, une marche de J. J. Richards. L'Espérance interpréta «Canyon Passage», ouverture de J. L. Tarver, puis la section des tambours, conduite par son chef M. Patrick Aeschlimann, démontra les capacités des exécutants par une pièce de concours.

Le président, M. Laurent Degiorgi, souhaita la bienvenue au public et remercia la «Chanson des Franches-Montagnes» d'avoir accepté de venir participer à cette soirée; M. Degiorgi remit une attention à MM. Georges-André Ducommun et Denis Lüthi pour 30 ans d'activité à L'Espérance, à M. Gérard Jaquet, pour 10 ans; il félicita aussi les membres de leur assiduité aux répétitions et services, en particulier, MM. Marcel Kehrlé et Jean-Claude Rosset, pour aucune absence.

La fanfare poursuivit par un pot-pourri «Popularis Tours», l'auteur étant dans la salle, en l'occurrence M. Jean-Louis Chablotz, de La Chaux-du-Milieu, un modeste cadeau lui fut offert en guise

de remerciements pour cette belle pièce moderne.

Le concert se termina par une Polka «Eine Stille Stunde» de E. Mosch et le «Basin Street Blues» de Specer Williams qui fut bissé. Relevons que la présentation des morceaux par les jeunes fut fort agréable. La fanfare est sur la bonne voie, les progrès sont sensibles, le travail du directeur porte ses fruits.

En seconde partie, la Chanson des Franches-Montagnes présenta un programme des plus variés, sous la direction parfaite de Mme Marie-Josée Doebelin. Le chœur populaire jurassien enthousiasma les spectateurs, l'on passa volontiers d'un air du Jura de M. Montavon à «Chante en mon cœur...» de l'abbé Kaelin, ou «Ça sert à quoi...» de Maxime Le Forestier à Terre Jurassienne, de P. Miche.

Ce groupe de 35 exécutants emballa l'auditoire par son interprétation surtout dans «Le Sorbier», de J. Créty, et un chant du folklore hongrois. L'on put aussi entendre une chanson de P. Uwiler, «Un bateau» de F. Volery, des airs canadiens, belges, etc. Un grand coup de chapeau à ce chœur, son art est le trait d'union de l'amitié entre régions. La soirée se termina par un bal animé par l'orchestre «The Sharmrock», bien connu dans la région. (dl)

Des jeunes en Normandie

Les catéchumènes de La Sagne et de la paroisse de St-Jean de La Chaux-de-Fonds ont vécu une belle aventure; ils ont consacré une semaine de leurs vacances à découvrir la Normandie en compagnie des pasteurs de ces paroisses et de quelques accompagnants.

Chacun fut impressionné par les ravages de la guerre (cimetières, tombes, etc.) mais aussi par les efforts de reconstruction de la population.

Les jeunes ont eu l'occasion d'entendre des témoins de cette guerre et

d'autres qui essaient d'apporter la paix et le bien-être pour préserver une place pour chacun dans un environnement à préserver.

Un tel voyage nécessite un partage d'amitié qui a commencé bien avant le départ par différentes actions pour financer cette semaine, financement auquel ont contribué bien des particuliers et certaines entreprises régionales, sans un tel appui cette expérience n'aurait pas été possible et chaque participant a exprimé toute sa gratitude. (dl)



Les jeunes catéchumènes posent pour la postérité

Le Dispensaire en 1984 Toujours sa raison d'être

Comme chaque année à la même époque, le comité du Dispensaire rend compte de son activité durant l'année écoulée.

Le Dispensaire a été fondé en 1843 et son objectif est toujours de soutenir les malades nécessiteux en contribuant à leurs frais pharmaceutiques ainsi qu'à leurs frais d'hospitalisation et ceci sans distinction de confession ni de nationalité.

Malgré l'évolution de la participation des assurances-maladie et des rentes AVS, il se trouve en Suisse encore aujourd'hui bon nombre de personnes, dont les moyens extrêmement modestes, ne permettent pas toujours d'assumer complètement leurs frais de maladie.

Et c'est pourquoi le Dispensaire a toujours sa raison d'être.

En 1984, le Dispensaire a payé 5052 fr. 60 pour médicaments, alimentations et spécialités, etc.

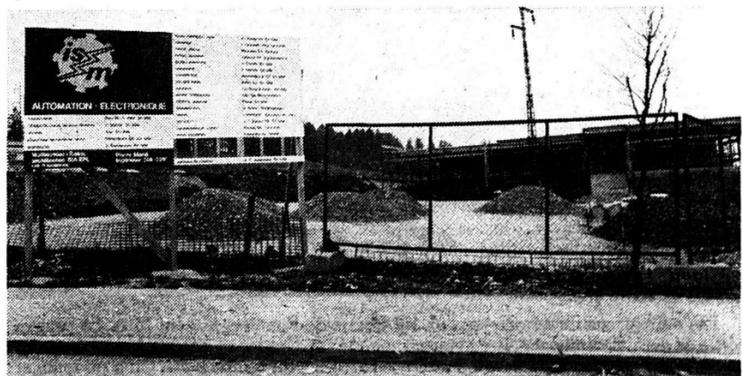
Au nom de ses protégés, le Dispensaire remercie les généreux donateurs et membres passifs.

Rappelons aussi que les membres du comité du Dispensaire sont à l'entière disposition des malades ayant des difficultés financières qui peuvent soumettre leur cas à l'examen.

COMITÉ POUR 1985

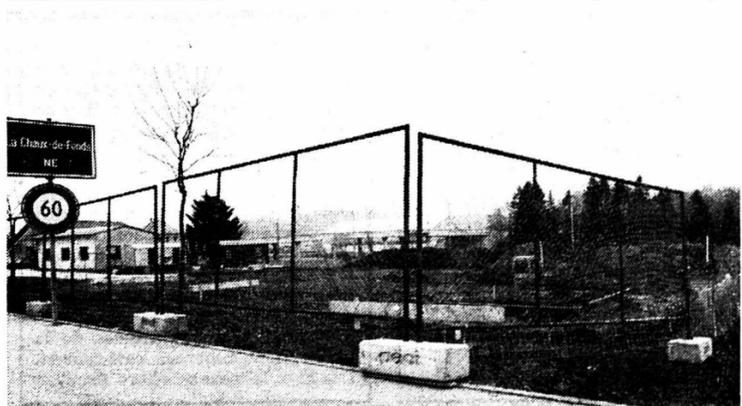
Présidente, Mme René Erard; caissière, Mme Henri Audétat; membres, Mme Raymond Cattin, Mlle Anne-Marie Gigon, Mme René Neuschwander, Mme André Vuille, Mme Willeumier. (comm)

Quand le bâtiment va...

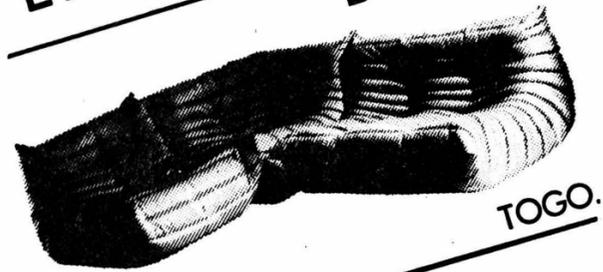


Tout le monde aura pu se rendre compte que la ville foisonne de chantiers ces temps-ci. Sur la photo du haut, on distingue le bâtiment de la future usine d'Ismea à la rue Louis-Chevrolet. La maçonnerie est terminée. L'entreprise emménagera en septembre dans ses nouveaux locaux de 3000 m².

Sur la photo du bas, on ne distingue rien... pour l'instant. Le bâtiment qui va s'ériger aux Eplatures abritera le garage BMW. C'est à la fin de l'année que l'actuel Garage de la Charrière y prendra ses quartiers. La surface du garage devrait approcher les 1600 m². (Imp - Photos Impar-Gladieux)



L'idole des canapés.
Dès 2953.-



ligneroset

marcel jacot

formes nouvelles s.a.
tél. 28 25 51 la chaux-de-fonds

«VIVE LE 15» - MERCREDI DANS UNE SEMAINE
L'IDOLE DES ORCHESTRES DISCO ROMANDS !
au Pavillon des Sports - La Chaux-de-Fonds



EN NON-STOP: SES 9 MUSICIENS + DISCO-MOBILE
Un programme...FOU FOU FOU !
Une organisation signée JACK FREY et JUNIORS FCC

Le canapé au charme fou.
Dès Fr. 1988.-



ligneroset

marcel jacot

formes nouvelles s.a.
tél. 28 25 51 la chaux-de-fonds

LE LOCLE

Cherche
professeur d'italien
Cours intensif et accéléré
☎ 039/31 86 91. 91-62175

L'AUTO-MATICA vespa

PK 125 S Automatica, Fr. 3 035.-

La chasse aux places de parc, la voiture-factures... pas drôle!
Alors quittez le volant pour le guidon de la Vespa PK125 S Automatica: le seul scooter avec roue de secours et boîte de vitesses comme sur une voiture automatique.

Exclusivement chez:
2300 La Chaux-de-Fonds: S. Campoli, rue du Progrès 1, ☎ 039/28 73 04.
2300 La Chaux-de-Fonds: Vélo-Hall, C. Reusser, avenue Léopold-Robert 114, ☎ 039/23 30 45.
2400 Le Locle: F. Paolasini, Crêt-Vaillant 4, ☎ 039/31 34 44.

Cherchons à louer au centre du Locle pour début 1986
locaux administratifs
4 pièces, facile d'accès (logement ou bureau avec sanitaire)
Offre sous chiffres 87-1318 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel
011511

MORILLES
FÊTE DES MÈRES
Menu à Fr. 27.50
Consommé au Porto
Filets de perches
Filets de veau aux morilles
Frites - Légumes
Coupe Romanoff
avec Jean-Bernard et son accordéon

ouvert tous les jours
RESTAURANT «LES BOULEAUX»
Les Petits-Points
Tél. 039/37 12 16
91-466

L'IMPARTIAL
LU PARTOUT... PAR TOUS!

A vendre au Locle
appartement 6 pièces duplex rénové
Libre tout de suite
Ecrire sous chiffre 87-1319 à Assa Annonces Suisses S.A. Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

AU DIAMANT BLEU
Auberge du Mont de Fuans
25390 Fuans / France
Dimanche 12 mai dès 22 heures
Championnat de France des disc-jockeys
91-60115

Petite entreprise cherche à engager
MÉCANICIEN
de précision
FRAISEUR
qualifié
Ecrire ou demander rendez-vous à:
MICHEL MONNARD, Mécanique de précision
Bellevue 32, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 55.
12604

Jura Berne Holz Bois
LAMES - LAMBRIS
dès Fr 7.80 le m²
TRAVERSES
de chemin de fer, rectilignes Fr 24.-
courbes Fr 16.50
Panneaux agglomérés et contreplaqués
dès Fr 5.70 le m²
Sur demande, découpe selon plans.
2615 Sonvilier
BOBA SA ☎ 039/41 44 75
06-12031

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

NISSAN BLUEBIRD 1.8/2.0
LA GRANDE CLASSE, DANS LA CATÉGORIE MOYENNE-SUPÉRIEURE.
Illustration: Nissan Bluebird 2.0 SGL. Moteur de 2,0 litres, traction avant, boîte à 5 vitesses, direction assistée, 100 CV/DIN (73 kW), 4 portes, 5 places, Fr. 18 590.-. Boîte automatique: + Fr. 1000.-. Existe également en break 2.0 GL/SGL.
Nissan Bluebird: le fruit de techniques de pointe, dans une ligne toute d'élégance. La familiale confortable qui a tout pour séduire - un intérieur merveilleusement spacieux, un équipement d'une grande richesse et des frais d'entretien des plus modiques.

NISSAN
GARAGE & CARROSSERIE DE L'EST
Pierre VISINAND
Est 29-31 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88

Publicité intensive
publicité par annonces

A vendre
RENAULT 5 ALPINE
Très bon état, modèle 1981, 60 000 km, noire, intérieur rouge, toit ouvrant, vitres teintées, radio-cassettes avec 4 haut-parleurs + 4 pneus d'hiver. Fr. 6 400.-.
☎ 039/53 11 13.
12630

garage W. Burkhalter
RANGE ROVER
Foule 28, Le Locle, ☎ 039 31 82 80

- Peugeot 305 GL 1300
1981, 75000 km. Révisée et expertisée avril 1985. Prix: Fr. 5400.-
- Peugeot 205 GT
1984, 10500 km. Toutes options, expertisée avril 1985. Prix: Fr. 11500.-
- Mazda 323 1500 CD
1982, 45000 km. Automatique, révisée et expertisée avril 1985. Prix: 8300.-
- Land Rover 88 Station-Wagon
1976, 107000 km. Totalemnt révisée et expertisée avril 1985. Prix: 11400.-
- Land Rover 88 (coque)
1980, 52000 km, révisée et expertisée avril 1985. Prix: 15800.-
- Peugeot 305 SR
1978, 85 000 km, expertisée
Prix: Fr. 3 800.-

Garantie totale - reprise possible
11696

(à conserver s.v.pl.) **BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE**
(à expédier sous enveloppe «imprimé à 35 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____
(prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue _____
No postal Localité _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
No postal Rue _____
Localité _____
Pays _____ Province _____
du _____ au _____ inclus

✂

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

LE LOCLE

et son district

Fête cantonale de la Croix-Bleue neuchâteloise Musique, chant et amitié



Quelque 250 personnes ont participé dimanche à la Fête cantonale de la Croix-Bleue neuchâteloise. Une occasion pour l'assemblée de se retrouver dans l'amitié et d'écouter aussi les fanfares qui ont interprété plusieurs morceaux d'ensemble. (Photos Impar-cm)

«L'alcoolisme n'est pas le moindre des soucis du service social. Votre action est utile et sans vous les autorités devraient avoir recours à des services spécialisés».

C'est en substance ce qu'a déclaré Ulysse Brandt, 1er vice-président du Conseil général en s'adressant dimanche aux membres des différentes sections neuchâteloises de la Croix-Bleue, réunis au Locle à l'occasion de leur fête cantonale. Et M. Brandt a insisté aussi sur l'intérêt que la commune du Locle porte à l'action de cette société de tempérance, et sur l'importance de la chaleur humaine que l'on retrouve au sein de la Croix-Bleue.

La Fête cantonale de la Croix-Bleue a été organisée dans la Mère-Commune pour la dernière fois en 1974. Cette année le comité d'organisation, présidé par Fritz Duvanel a proposé aux quelque 250 participants un programme varié.

Ainsi, l'assemblée a pris part d'abord au culte avec prédication du pasteur Francis Kubler, ex-président cantonal de la Croix-Bleue, avant de se diriger en cortège jusqu'à la salle Dixi. Relevons aussi qu'avant le repas deux fanfares de la Croix-Bleue ont donné une aubade à l'hôpital et au home médicalisé La Résidence.

Dans le canton, la Croix-Bleue présidée par Bertrand Nussbaumer réunit 500 à 600 membres répartis dans une trentaine de sections. Elle compte par ailleurs six fanfares: Les Ponts-de-Martel, Le Locle, La Chau-de-Fonds, La Côte-aux-Fées, le Val-de-Ruz et Neuchâtel.

Dimanche après-midi, ces fanfares ont joué d'abord devant la salle Dixi avant d'interpréter en fin de journée quatre morceaux d'ensemble sous la direction de Donald Thomi.

Relevons aussi qu'après le repas Les Gédéons, de La Chau-de-Fonds, un

groupe vocal de jeunes filles et jeunes gens ont interprété plusieurs chants. Des prestations fort appréciées de l'assemblée, parmi laquelle on notait notamment la présence de Ulysse Brandt, 1er vice-président du Conseil général, Francis Jeanmaire, président du Conseil de la paroisse protestante ainsi que du commissaire Péan, de l'Armée du Salut.

M. Péan est l'auteur du livre «Le Baigne» qui secoua la France et les Français et qui incita le gouvernement du Front populaire présidé par Léon Blum à supprimer le baigne en 1936. Un travail de longue haleine pour l'Armée du Salut qui depuis les années 30, s'était «bagarée» afin que le gouvernement français intervienne. Et le commissaire Péan a rappelé les événements qui ont marqué ces années-là.

Au cours de l'après-midi aussi deux anciennes victimes de l'alcool ont apporté leur témoignage.

(cm)

Conseil général des Brenets

Comptes 1984: un bénéfice de plus de 35.000 francs

Avec des recettes qui s'élèvent à 1.692.770,05 francs et des dépenses qui se montent à 1.657.537,80 francs, les comptes de l'exercice 1984 pour la commune des Brenets bouclent avec un bénéfice de 35.232,25 francs.

Un bénéfice appréciable provenant essentiellement de bonnes surprises enregistrées au niveau des rentrées fiscales, des différentes taxes et du service de l'électricité, comme le souligne le Conseil communal dans son rapport. Et de préciser que ce résultat satisfaisant a été aussi consolidé par des compressions de dépenses consenties au sein de tous les dicastères.

Les comptes 1984 ainsi qu'une demande de crédit de 108.087 francs pour la réfection partielle du réseau routier communal et la nomination du bureau du Conseil général et de la Commission du budget et des comptes figurent à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif brenassier, aujourd'hui mercredi 8 mai à 20 h. à l'Hôtel communal.

«Il ne faut cependant pas oublier que se profilent à l'horizon des années plus difficiles qui seront caractérisées par une sensible diminution des rentrées fiscales en raison de nouvelles déductions sociales autorisées à partir de 1985», relève encore l'exécutif.

En détail, ces comptes 1984 se présentent de la manière suivante.

Revenus communaux: intérêts actifs, 5700,90 fr.; immeubles productifs, 74.638,05 fr.; forêts, 7.101,90 fr.; impôts, 1.185.281,75 fr.; taxes, 222.099,95 fr.; recettes diverses, 83.025,35 fr.; service des eaux, 53.200 fr.; service de l'électricité, 61.722,15 fr.

Charges communales: intérêts passifs, 121.706,90 fr.; frais d'administration, 193.367,90 fr.; hygiène publique, 102.152,20 fr.; instruction publique, 640.358,20 fr.; sports, loisirs, culture, 53.096,35 fr.; travaux publics, 242.060,25 fr.; police 37.570,10 fr.; œuvres sociales, 193.203,65 fr.; dépenses diverses, 54.922,25 fr.; amortissement exercice clos, 6400 fr.; provision taxe d'épuration, 12.700 fr.

Dans les différents chapitres, le Conseil communal précise notamment que la morosité du marché du bois s'est aggravée encore en 1984 par les dégâts causés aux forêts en novembre 1983 et février 1984. Par ailleurs, lors de l'exercice écoulé, l'imposition des personnes physiques a présenté un résultat favorable puisque la commune des Brenets a enregistré 48.000 francs de recettes supplémentaires.

Bonne surprise aussi dans la rétrocession des taxes par l'Etat avec 35.644,45 fr. de recettes pour les véhicules et cycles (30.939,70 fr. en 1983).

Relevons aussi que les frais de remise en état de l'ozoneur ont entraîné une dépense supplémentaire aux frais d'entretien du service des eaux

(49.777,55 fr. de dépenses contre 39.681,05 fr. en 1983). En revanche, l'augmentation de la consommation générale et des tarifs de l'électricité est à l'origine de l'accroissement de la redevance de la Goule (61.722,15 fr. en 1984 contre 53.373,15 fr. en 1983).

Dans le secteur des Travaux publics soulignons notamment qu'une estimation trop modeste des frais occasionnés par le déneigement du réseau routier communal a été faite (9.544,70 fr. de dépenses alors que le budget prévoyait 2000 fr.). Le budget 1985 a été corrigé en conséquence.

A La Chau-du-Milieu Derniers devoirs.

L'église de La Chau-du-Milieu n'a pu contenir tous les amis qui, au côté des alliés et parents ont tenu hier après-midi à rendre un dernier hommage à Christian Tschanz, trop tôt disparu dans sa 22e année.

Membre actif de la Société de jeunesse du village, Christian Tschanz, dont le bonhomme n'avait d'égale que sa gentillesse et sa disponibilité, était de surcroît un musicien hors pair.

Il y a peu, avant de prendre une semaine de vacances en Tunisie, il avait remporté un premier prix dans sa catégorie lors du concours d'exécution musicale organisé dans sa localité.

C'est à l'âge de 13 ans, sous la direction de L.-A. Brunner qu'il avait débuté, en amateur, ses activités musicales. Il n'avait cessé de s'améliorer. Jeune encore il fut un des membres fondateurs de la chorale

Enfin, au chapitre des dépenses diverses, la remise en état du mécanisme de mise en volée des cloches et du chauffage du temple sont à la base du dépassement de 4102,95 fr. par rapport au budget, au point cultes.

Dans le but de réduire le déficit du budget, la commission du budget et des comptes avait demandé à l'exécutif de modifier la somme portée à la rubrique «Entretien des routes» et de financer les réparations courantes des voies de communication de la commune des Brenets par la demande d'un crédit extraordinaire.

C'est ainsi que l'exécutif sollicite un crédit 108.087 francs pour la réfection partielle du réseau routier communal.

Il s'agit de la pose d'un tapis sur une longueur de 1100 mètres route de l'Augémont (57.634,50 francs) et sur 250 mètres route de la Saignotte (13.492,50 francs) ainsi que du dégrapage et de la pose d'un tapis sur 145 mètres, route de la Fontaine (36.960 francs).

Cette somme étant inscrite dans le programme LIM 1985-1989, l'exécutif espère une aide financière par ce biais.

(cm)

la voix d'une région

Journée de souvenirs et de retrouvailles à La Brévine Il y a vingt-cinq ans, Henry Brandt tournait dans la vallée

En cette année 1985, le célèbre cinéaste Henry Brandt est à la une. Il vient en effet de tourner dans le Val-de-Travers son dernier film «Nous étions les rois du monde»; alors que vingt-cinq ans auparavant, il s'est intéressé pendant une année à la vie de la petite école de campagne du hameau des Taillères. Il y a réalisé le fameux long-métrage connu sous le titre de «Quand nous étions petits enfants».

Cette fresque socio-historique marquante pour l'époque, l'a été tout spécialement pour les acteurs: les trente-deux élèves des neuf degrés de l'instituteur d'alors, feu Charles Guyot, merveilleux personnage central du film; ainsi que les habitants du lieu, agriculteurs, postier, laitier et douanier.

Des images d'une beauté sans égale défilent sous les yeux du spectateur. Elles présentent tantôt les occupations essentiellement agricoles du coin avec l'apparition des premières machines, tantôt les activités se déroulant dans le collège au vieux fourneau noir, aux pupitres inconfortables tous gravés des initiales des gosses, ce collège qui a vu se réunir à chaque fête de Noël toutes les familles des élèves pour voir et écouter les saynètes et chants préparés tout au long du mois de décembre.

HOMMAGE À UN PÉDAGOGUE ÉMÉRITE

C'est une période que les enfants d'aujourd'hui ne connaîtront pas, puisque l'école s'est fermée; elle a été transformée en maison d'habitation. Un nouveau bâtiment scolaire s'est construit à La Brévine et les classes de La Châtagne, du Bois-de-l'Halle et de Bémont ont connu le même sort, devant se rallier à celui du village.

Depuis lors, la famille des Taillères s'est agrandie et dimanche ils ont été plus de 150 à se retrouver sur les lieux du tournage d'abord, à La Brévine ensuite. Ce fut l'occasion naturellement de revoir le film, d'évoquer les vieux souvenirs

imprimés sur la pellicule et de rendre hommage à M. Guyot. Il avait trente-et-un ans au moment du tournage, soit à peu près l'âge qu'ont actuellement ses élèves (de 31 à 40 ans).

Après l'apéritif, chacun s'est rendu à la Grande salle de l'Hôtel de Ville. Frédy Richard, ancien écolier et organisateur de la manifestation, a prononcé un discours de bienvenue dans lequel il a relevé la présence de Mme Charles Guyot; Collette Gründisch-Holl, institutrice qui a remplacé M. Guyot; Claude Grandjean, inspecteur d'école; Roger Hügli, chef du Service de l'enseignement primaire et de plusieurs représentants du Conseil communal de La Brévine.

TÉMOIN D'UN PASSÉ PERDU

Dans un bref exposé, M. Hügli a retracé toute l'histoire de la création du film, réalisé à l'occasion du centième anniversaire de la Société pédagogique neuchâteloise (SPN). A l'époque, ce fut une grande aventure financière étant donné que le budget de 20.000 francs a été largement dépassé. Le court-métrage est devenu moyen, puis long-métrage. Il a donc fallu recourir à d'autres associations que la SPN pour son financement.

Fernand Matthey, président de commune, a apporté le salut des autorités. Il a affirmé que le film est le reflet d'un grand témoignage à la vallée d'antan et qu'il restera gravé dans la mémoire de tous de nombreuses années encore.

Le repas servi, les participants sont montés un à un sur scène pour dire brièvement ce qu'ils sont devenus. Des 32 élèves, cinq habitent encore la vallée de La Brévine et deux seulement sont agriculteurs. Ils exercent tous des professions très variées soit en Suisse, soit à l'étranger, allant du pilote de ligne du Canada au garde communal de La Brévine, Marcel le rêveur.

Les gosses de 1960 ont chanté «La chanson des négrillons» interprétée dans le film, puis l'on a déroulé le grand écran sur cette œuvre magnifique, témoin d'un passé perdu et expression de réminiscences inoubliables. (paf)



Quelques-uns des anciens élèves de la classe de feu Charles Guyot interprétant une chanson du film «Les dix petits négrillons». (Photo paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 8 AU 14 MAI

CAS section Sommarteil. - Vendredi 10, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Samedi 11 et dimanche 12, cabane Argentières - 3 cols - Tour. Dimanche 12, course des 6 sections (organisation Chasserai). Mardi 14, réunion des aînés à 18 h. - Gardiennage: MM. A. Racine et Ch.-H. Mercier.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Mercredi 8, rappel, assemblée mensuelle à Roche-Claire; 18 h. 30 comité, 19 h. 30 assemblée. Samedi 11, course Les Verrières - Cornées - Petits Bayards. Rendez-vous des participantes vendredi 10 à 18 h. aux Trois Rois. Samedi 11 et dimanche 12, gardiennage au gré des clubistes.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi à 14 h. aux Loges et samedi à 14 h. au chalet du club. Renseignements: Marcel Gardin au 26 69 24.

Contemporaines 1900. - Séance mensuelle mercredi 8 à 14 h. 30 au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1915. - Vendredi 10 dès 14 h.: assemblée et match au loto au Cercle de l'Union. Apportez des lots, svpl.

Contemporaines 1920. - Mercredi 8 à 19 h. à l'Hôtel des Trois Rois: films.

Contemporaines 1923. - Mercredi 8 à 20 h. 15 au restaurant Terminus: assemblée. Présence indispensable.

Contemporaines 1924. - Assemblée aux Ponts-de-Martel. Départ à 19 h. 30 précé-

ses de la Place du Marché. Soyez nombreuses, svpl. Prendre vos couverts, svpl. **Chœur d'hommes «Echo de l'Union».** - Dimanche 12, journée des Mères à 9 h. 15 au Temple. Lundi 13 à 20 h. à l'Ancien Stand: chœurs d'ensemble avec la Pensée. Départ avec voiture à 19 h 30 du local.

FRANCE FRONTIÈRE

Belfort: la TV allemande tourne un film

Belfort accueille une équipe de la première chaîne de télévision allemande (ARD) qui a choisi la vieille ville pour y tourner avec la participation de l'acteur Helmut Berger «La révolution en pays de Bade» d'après le roman de Stefan Heym.

Le tournage doit avoir lieu du 8 au 24 mai. Le roman se déroule pendant la Révolution de 1848 dans le Duché de Bade.

Pour les besoins du tournage, près de 300 figurants, pour la plupart des jeunes chômeurs, se sont déjà inscrits. De plus, tous les habitants du quartier sélectionnés ont dû faire un effort pour modifier l'aspect du cœur historique de Belfort.

(ap)

bonne fête maman...



Joie d'offrir
Bonheur de recevoir
Quoi de plus délectable
qu'une spécialité de la

**CONFISERIE
Angehrn**

Temple 7, Le Locle, tél. 039/31 13 47

Qualité - Exclusivité
Boutique

Gilbert Schwab

Daniel-JeanRichard 35
Le Locle
Dépositaire Bernina

Les produits de qualité
chez Fritz Gerber
Laiterie Centrale

Temple 8, Le Locle,
tél. 039/31 26 44-45
L'ADRESSE pour toutes vos spécialités
de produits laitiers et fromages

Pour tous les goûts
et tous les âges
Les bijoux de
Pierre Matthey

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 31, Le Locle,
tél. 039/31 48 80

«LA SIBERIENNE»
Atelier artisanal
Mme J.-M. Muller

Temple 22, 2416 Les Brenets
☎ 039/31 13 75

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie

Achini

Temple 1, Le Locle, ☎ 039/31 12 00

Une coupe
Un visage
Un style

Le tout
personnalisé
par l'équipe de

Coiffure Salvatore

Grande-Rue 38 - Le Locle
☎ 039/31 67 31

Ina
dames & messieurs

D.-JeanRichard 27, Le Locle, ☎ 039/31 14 13

CLUB DESSANGE Paris

Fêtes des Mères
Offrez un cadeau de marque:
parfums, foulards, parapluies, savons,
colifichets, eau de toilette

Parfumerie Locloise
Mme J. Huguenin, Grande-Rue 18, Le Locle

Fashion Linea

Mme G. Offredi - Mode féminine
Gde-Rue 24, Le Locle, ☎ 039/31 79 28
Beaux choix d'articles en cuir pour
hommes et femmes (sur commande)

Un cadeau
chic et durable
se choisit chez
Eric Jossi
Horlogerie-Bijouterie-
Orfèvrerie
D.-JeanRichard 1, Le Locle
☎ 039/31 14 89
Fermé le lundi

Offrez un délicieux cœur en chocolat
Une spécialité de

J. Amstalden

Chocolatier-confiseur
Le Locle, ☎ 039/31 20 21

Frutiger
CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15, Le Locle
Entreprise familiale
Parc derrière l'immeuble

Cadeaux
Une seule adresse
boutique

Diane

D.-JeanRichard 14
2400 Le Locle

Boulangerie-Pâtisserie
B. SCHERRER
M.-A.-Calame 15 - Le Locle
☎ 039/31 12 81

Demandez nos spécialités:
Tourtes, Forêt Noire, mousse aux fruits
et diverses pâtisseries

Eric Pauli
Tapissier-Décorateur
Ameublement - Tapis -
Rideaux

Le Locle Place du Marché
☎ 039/31 18 44

KAROL FAVRE
paysagiste - Primevères 6
Le Locle - ☎ 039/31 55 22

Pour tout entretien et
créations de jardins

Salon de coiffure dames

Isadrine

Mme Odette Pauli et sa coiffeuse Eveline
Daniel-JeanRichard 30, Le Locle
☎ 039/31 70 94

Hôtel-Restaurant
Les Pargots
2416 Les Brenets
☎ 039/32 11 91

**VEZ DÉGUSTER NOS TRUITES
et NOS CROÛTES AUX MORILLES**
Sur commande, menu spécial
Prière de réserver pour la Fête des Mères



BIRET

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

J. Béguin: un homme d'Etat retourne aux champs

L'homme des champs était devenu homme d'Etat. Aujourd'hui, l'homme d'Etat retourne aux champs. De la même démarche: simple, tranquille, assurée d'un certain sens du devoir accompli. Dans quelques jours, Jacques Béguin quittera ses fonctions de conseiller d'Etat neuchâtelois, qu'il a remplies pendant 16 ans. Quatre mandats, et quatre présidences du gouvernement à la clé: un bail respectable. Mais il y a 36 ans que ce fier porte-drapeau de l'authenticité paysanne, qui se vante d'avoir été formé «à l'Université du Crêt-du-Loche» est «entré en politique». Il n'en sortira pas comme ça!

Cesse-t-on, du jour au lendemain, d'être un gouvernant? Quand nous lui avons posé la question, dans son bureau du Château de Neuchâtel à la sobriété et à la fraîcheur légendaires, il venait d'user de son autorité au sein de son parti dans la désignation d'un nouveau conseiller communal chaux-de-fonnier. Il en rit:

— Pour correspondre à l'image de «patriarche» que vous me prêtez, je devrais me laisser pousser la barbe! Non, non: l'expérience politique peut certes être un élément utile, et il est bien sûr que je continuerai à porter mon intérêt aux affaires publiques, comme citoyen, comme membre d'un parti. Mais celui qui s'en va ne peut pas espérer devenir ou rester une référence. Il faut savoir passer la main, faire confiance aux nouvelles générations. Comme conseiller d'Etat, la coupure est brusque et nette: on transmet ses dossiers, c'est ainsi.

«PAS DE SOLUTIONS HÂTIVES»

— A propos de dossiers, on vous a reproché, à gauche notamment, de ne pas les avoir tous gérés avec un zèle égal par exemple d'avoir laissé un peu croupir le secteur de la santé publique et de vous être consacré de manière plus décidée à l'agriculture...

— Ceux qui considèrent les choses ainsi ne font pas une distinction suffisante entre la nature des problèmes. Pour l'agriculture, on a un cadre législatif très précis, très étendu. Le canton est surtout un exécutant de la politique fédérale. On n'a pas à mener une réflexion fondamentale. Même les relations avec le Grand Conseil sont réglées par la loi. Dans le domaine de la santé publique, c'est très différent. C'est un domaine de large autonomie cantonale. Les implications en sont plus vastes, les relations plus complexes. Et si par exemple la mise en œuvre de l'initiative socialiste sur les soins à domicile prend du temps, c'est qu'elle s'inscrit comme un élément d'un cadre général sur lequel nous menons justement une réflexion globale. C'est une tâche d'une tout autre envergure, qui ne peut pas se trouver bien de solutions hâtives.

— Mais ce qu'on a pu vous reprocher aussi, c'est de laisser, dans ce

secteur surtout, beaucoup de pouvoir aux hauts fonctionnaires...

— Bon, c'est vrai que dans le domaine agricole, étant un praticien, ayant été responsable d'associations, j'ai une connaissance qui me rend peut-être plus indépendant vis-à-vis des fonctionnaires du département. Mais on en arrive quand même toujours à devoir s'entourer, comme magistrat, de l'avis de connaisseurs. Là encore, le secteur de la santé publique, auquel il faut ajouter celui des assurances sociales, est autrement plus complexe: l'autonomie cantonale étant beaucoup plus vaste, et les partenaires impliqués bien plus nombreux, il implique à plusieurs niveaux et sur plusieurs sujets de recourir à des avis. Mais notre canton n'a pas des dimensions telles que le contact se perde entre magistrat et population.

«UNE CRITIQUE DE L'ETAT EXAGÉRÉE»

— Justement: dans votre discours d'adieu au Grand Conseil vous avez noté que «la fonction veut que l'on soit d'abord à l'écoute du pays et de chacun». Avez-vous été sensible aux critiques? Par exemple à celles que vous ont portées récemment les médias sur votre première évaluation du dépérissement des forêts? Estimez-vous que les médias portent la voix du pays?

— Je ne suis pas insensible aux critiques, bien sûr. Mais je considère aussi qu'une fois qu'un homme d'Etat a fait son analyse personnelle d'un dossier, qu'il a réuni tous les éléments nécessaires à sa décision, il doit prendre une option et s'y tenir. On ne peut pas flotter au gré des courants, varier d'opinion. Il faut être résolu, et assumer. Les médias, je les ai toujours suivis avec un maximum d'attention. Mais j'ai surtout l'intime conviction qu'il faut que le peuple se reconnaisse dans ses autorités. Or, on les lui présente trop comme une machine, plutôt que comme une institution à son service.

— C'est un type de portrait de l'Etat qui a notoirement cours dans votre propre parti!

— Oui, il y a une critique de l'Etat qui est exagérée...

— Avez-vous, après 16 ans de gouvernement, l'impression d'avoir exercé un pouvoir, mené une politique, ou d'avoir géré des situations?

— On peut conduire une politique, oui. Pas personnelle. C'est une affaire d'ensemble et qui se situe dans une continuité. Et on ne commande pas en tout, loin de là: on agit dans le cadre des possibilités du moment, économiques, sociales... Mais le Conseil d'Etat a la possibilité, et la mission, de promouvoir des dispositions qui ont de réelles répercussions. C'est d'ailleurs pourquoi il doit défendre ses prérogatives, ne pas devenir si faible qu'il ne gouvernerait plus guère...

— C'est une thèse connue, mais en brèche en accusant au contraire le Conseil d'Etat de s'octroyer des pouvoirs excessifs, à l'occasion! Vous qui lui disiez dans votre dernier discours que vous aviez appris «à écouter d'abord, à ne parler que quand il le fallait et dans la mesure du nécessaire», on a eu l'impression souvent que le côté oratoire de la politique vous pesait...

— Je déplore surtout que les débats soient si souvent consacrés à de vaines répétitions et que les critiques des députés à l'égard du gouvernement portent sur des questions de détail, alors que les grandes questions, les points véritablement importants pour l'ensemble de la population, ne retiennent souvent pas assez l'attention. J'aurais préféré plus de grands débats, moins terre-à-terre!

— Dans votre bouche, c'est presque un mot historique! Mais nourrissez-vous des regrets en quittant vos fonctions?

— Pas précisément. Il y a eu des impératifs, des questions de délais, qui ne m'ont pas permis de mener à terme certains dossiers. Je ne ressens pas l'impression de les avoir négligés. D'autres achèteront ce travail, c'est ainsi.

— Des motifs de satisfaction, alors?

— Sûrement. Par exemple d'avoir pu entreprendre très vite, certes grâce à des circonstances favorables, la mise en place d'une législation sur les établissements pour personnes âgées qui a maintenant une grande signification pour la population neuchâteloise. Ou d'être arrivé, en matière de charges hospitalières, tout de même à un stade où nous pouvons les maîtriser, même s'il reste à approfondir la tâche. Et dans le domaine de l'aménagement du territoire, d'avoir pu empêcher le vignoble de disparaître, et d'avoir vu sa surface plutôt augmenter.

— A propos d'aménagement du territoire, c'est un domaine où votre engagement a été particulièrement ferme, mais singulièrement en porte-à-faux avec les positions de votre parti. Il en a été de même d'ailleurs sur le problème de la péréquation financière intercommunale, où vous avez pris fait et cause pour une solidarité minimale battue en brèche par vos propres milieux... Seriez-vous un dissident du libéralisme?

— Non, non, je ne renie nullement les principes libéraux! Ces divergences tiennent plutôt à des différences de sensibilité, à des pondérations différentes d'éléments. Par exemple, en matière d'aménagement, je reste attaché à la propriété privée du sol, mais je suis convaincu que pour maintenir même un tel droit, il faut consentir des aménagements. On ne peut plus à notre époque garantir un libéralisme intégral. Il faut admettre dans un domaine comme celui-là une prééminence des intérêts collectifs. Ma position sur la péréquation financière est de même nature. Au-delà de ma sensibilité d'«homme du Haut» c'est davantage encore celle du magistrat qui se sent responsable de l'équilibre du canton.

— Selon vous, ce problème d'équilibre est crucial pour le canton?

— C'est sans doute le premier des difficiles dossiers à régler actuellement: l'équilibre à trouver, à restaurer, entre régions du canton. Un autre est celui de la santé publique, avec toutes ses répercussions.

«UN ETAT MOINS PATERNALISTE»

— Et en matière agricole, votre domaine «naturel», auquel vous allez retourner en praticien avec le plaisir que vous avez exprimé, ne vous y sentez-vous pas un brin en porte-à-faux, politiquement? Après tout, vous, libéral, vous avez pendant seize ans appliqué à un monde agricole qui affiche massivement ses faveurs pour les partis champions du libéralisme économique, la politique la plus interventionniste, la plus «tout par l'Etat» qui soit!

— Je crois que la législation agricole dans son ensemble est indispensable actuellement à l'agriculture suisse. Si l'on réduisait l'intervention de l'Etat, on aboutirait à des modifications très profondes de ce secteur économique, en particulier on condamnerait l'agriculture des régions de montagne, avec toutes ses conséquences, dont un appauvrissement considérable du pays.



Député ppn de 1949 à 1969, président du Grand Conseil en 1964-65, conseiller d'Etat de 1969 à 1985, conseiller général de 1952 à 1968 puis conseiller communal de 1968 à 1969 à La Chaux-de-Fonds, Jacques Béguin incarne dans la vie politique neuchâteloise une certaine image de simplicité, de bon sens de réalisme et de solidarité.
(Photo Schneider - archives Impar)

On irait vers la disparition de l'agriculture familiale, vers une agriculture plus extensive mais couvrant une part moins grande de nos besoins. J'ai toujours affirmé cependant que l'agriculteur est et doit rester quand même un entrepreneur. Il doit être placé dans de bonnes conditions de production pour le bien du pays, mais responsabilisé aussi. On pourrait alléger l'intervention de l'Etat dans tous les secteurs mineurs. J'ai moi-même supprimé quelques petits subsides, mais on pourrait faire plus. L'Etat doit être moins paternaliste, mais il faut reconnaître que s'il l'est, c'est sous la pression des agriculteurs. Le réflexe de l'Etat-providence a aussi trop cours chez eux!

Jacques Béguin pourra désormais leur expliquer d'égal à égal, puisqu'à 62 ans, apparemment en pleine forme, il redevient agriculteur. S'il a vendu son domaine à son fils, il occupe l'une des deux fermes qui s'y trouvent et «lui donnera des coups de main». Comme d'ailleurs à ses filles et gendres, tous dans l'agriculture. Et puis, il suivra attentivement l'évolution du problème dossier forêstier, économique et sanitaire. Et il sera actif dans diverses organisations...

Un retour à la terre, on vous dit: pas une retraite en fauteuil!

Michel-H. KREBS

Directeurs des Ecoles secondaires romandes à Neuchâtel

Vers une coordination de l'enseignement

La «CROTCES», Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires est depuis hier à Neuchâtel pour son séminaire de printemps. Aujourd'hui, elle fera plus ample connaissance avec l'IRD, Institut romand de recherche pédagogique.

L'effectif total de la CROTCES compte 145 membres, tous chefs des Ecoles secondaires (en poste actuellement) des cantons romands (y compris le Jura et le Jura bernois) et tessinois. L'association, la «Conférence» a été fondée en 1975. A raison de deux séminaires par année (deux jours au printemps, trois en automne), elle participe depuis hier et jusqu'à ce soir à son trentième séminaire. Le sujet: recherche et innovation en éducation. Deux conférenciers français, auteur chacun d'un livre consacré à un domaine de la pédagogie, ont exposé hier leur point de vue.

Des similitudes peuvent être faites entre la France et la Suisse, même si elles suivent actuellement des démarches un peu opposées, la France allant vers la décentralisation, alors que la Suisse est préoccupée par une coordination des programmes d'enseignement. «Nous y sommes déjà assez bien parvenus avec les mathématiques. Ce sera bientôt le tour de l'allemand. Mais entendons-nous, c'est de coordination souple qu'il s'agit. Les cantons ont certaines particularités, religieuses, par exemple, qui ont des retombées au niveau des programmes scolaires», a précisé M. Willy Kurz, directeur de l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds, et qui participait à la rencontre.

Les buts de la CROTCES sont d'abord de partager des expériences, de se connaître (certaines écoles secondaires sont assez isolées), de résoudre ensemble des problèmes de gestion d'école.

Ensuite, la CROTCES a demandé à faire partie des diverses commissions chargées de coordination de l'enseignement au niveau romand. Et elle y est représentée.

Elle cherche aussi à contribuer à l'innovation et à la recherche dans le domaine pédagogique. D'où la présence régulière de conférenciers étrangers lors des séminaires.

Les séminaires de la CROTCES ont lieu dans les divers cantons par tournus. Il y a quatre ans, elle s'était rendue à La Chaux-de-Fonds. Cette année, Neuchâtel a été choisie. Et la CROTCES en a profité pour visiter l'Institut suisse de recherche horlogère et de microtechnique.

Aujourd'hui, il fera plus ample connaissance avec l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique, cet instrument de coordination au niveau romand, que M. Kurz a qualifié de «particulièrement méritoire». Après la présentation de l'IRD au travers de trois conférences, l'après-midi sera consacré à des rencontres individuelles, pour les directeurs intéressés.

Impar...donnable

Lors de la séance du Conseil général de Neuchâtel, le représentant des punks musiciens qui espéraient se voir octroyer enfin une salle de répétition était M. Patrice du Pasquier et non de Montmolin, comme nous l'avons à tort écrit dans le compte rendu de cette séance «électrifiée». (ao)

sacré à des rencontres individuelles, pour les directeurs intéressés.

Une septantaine de personnes participent à ce séminaire de printemps. Le prochain a déjà été fixé, il aura lieu en Suisse centrale, à Atdorf, les 25, 26 et 27 septembre et portera vraisemblablement sur l'enseignement de la langue maternelle. Le thème du séminaire de printemps n'a pas été choisi, mais les 6 et 7 mai 1986, la CROTCES sera à Genève.

Ce n'est qu'en automne 1986 que le séminaire sera consacré à l'informatique. «Il faut du temps pour préparer un bon séminaire, et il est nécessaire d'avoir un peu d'expérience dans le domaine pour en parler. Or, l'informatique n'est pas encore introduite dans tous les collèges», a expliqué M. Kurz.

L'actuel président de la CROTCES est M. Delley, de Bulle. Un tournus est effectué, qui permet aux divers cantons d'assumer la présidence à tour de rôle.

A. O.

NEUCHÂTEL

Conducteur blessé

Hier vers 1 h. 50, un conducteur des Geneveys-sur-Coffrane, M. P. L., circulait sur la rue Matile à Neuchâtel avec l'intention d'emprunter la rue de la Cassarde. Dans le virage à gauche à l'ouest de la chapelle de l'Ermitage, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté violemment un mur. Légèrement blessé, il a été conduit par une ambulance à l'Hôpital Pourtalès, puis a pu regagner son domicile.

Tribunal correctionnel de Boudry

«Je ne suis pas fier de mes conneries»

«J'ai fait des conneries, je sais, je n'en suis pas fier», avouait hier G. S. devant le Tribunal correctionnel de Boudry. Mais il a assuré que la drogue, pour lui, c'était fini.

A 24 ans, G. S. a derrière lui un lourd passé de toxicomane. Il a tout essayé, du haschich à l'héroïne, en passant par les champignons hallucinogènes des Ponts-de-Martel. Et c'est à 22 ans, parce qu'une amie de sa mère ne l'a pas reconnu, qu'il a avoué à ses parents qu'il se droguait. Mais ni eux, ni lui, à l'époque ne voulaient envisager une cure de désintoxication à Perreux, comme le préconisait le Dr Lévy. G. S. a consulté un autre médecin, qui lui a prescrit de la Méthadone. «Une drogue contre une drogue, c'est inutile», a affirmé l'amie de la mère, qui a gardé contact, régulièrement, avec G. S. «Pour lui en tout cas, ça a été totalement inopérant. Je ne suis pas docteur, mais je suis contre cette méthode», a-t-elle encore ajouté.

Lors de l'audience préliminaire, G. S. suivait le traitement à la Méthadone. Il pensait s'en sortir. Après, il est retombé... «La Méthadone, c'est comme la drogue. On ne voit pas les choses comme elles sont. Mais aujourd'hui, j'ai changé. J'ai compris pourquoi j'en étais arrivé là. Rien d'autre ne pouvait me sortir de la drogue. Il fallait que je comprenne les raisons. Cette fois, c'est terminé. J'en suis sorti. Ce n'est pas une vie, de se lever le matin mal dans sa peau en pensant tout d'abord à se «shooter»...

G. S. est sûr d'être sur la bonne voie. Depuis décembre, il est employé par une entreprise de travail temporaire. Sorti premier apprenti du canton (en pratique), ce monteur-électricien connaît bien son travail et est «doué et intelligent» a précisé un des rapporteurs. Il a déjà entrepris de rembourser les lésés (la plupart des 5 cambriolages perpétrés l'ont été

envers des connaissances du «milieu»). Il vit actuellement chez ses parents, à qui il ne paie qu'une pension réduite, afin de pouvoir rembourser ses dettes envers les plaignants.

Le Ministère public requerrait 6 mois d'emprisonnement, et demandait que la peine soit suspendue au profit d'un traitement ambulatoire. En effet, après trois semaines de désintoxication à Perreux (c'est à cause de cette hospitalisation que l'audience a dû être repoussée une première fois. Une chance pour G. S.), le prévenu n'est plus dépendant physiquement. Mais, même s'il pense le contraire, le Ministère public, le défenseur et le tribunal ont tous été d'accord pour juger qu'un appui psychologique ne serait pas inutile pour aider G. S. à poursuivre ses bonnes résolutions.

Le défenseur de G. S. demandait au tribunal d'accorder sa confiance à son client, et de le faire bénéficier du sursis. Pour la quotité de la peine, il s'en remettait à la Cour.

Celle-ci a été, fait rare, plus sévère que le substitut du procureur pour la peine: G. S. a été condamné à 7 mois d'emprisonnement. Mais le sursis lui a été accordé, avec un délai d'épreuve de trois ans, et il est subordonné à un traitement ambulatoire. G. S. devra indiquer quel médecin il choisit pour que des directives précises lui soient transmises. Pour avoir vendu 500 g de haschich pour un tiers et avoir ainsi reçu 50 g pour sa propre consommation (au pris de 10 francs le gramme), G. S. devra payer une créance compensatrice à l'Etat de 500 francs. Les frais de la cause, 1900 francs, sont à sa charge.

A. O.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Conseil général à Fleurier hier soir Comme de l'électricité dans l'air

Hausse des tarifs de l'électricité. De quinze pour cent en moyenne. De 20 à 25 pour cent selon les catégories, ont affirmé les libéraux, hier soir pendant la séance du Conseil général. Et ils ont voté contre. Socialistes et radicaux pour. Pas de court-circuit, donc. Juste un peu d'électricité statique quand il a fallu nommer un nouveau conseiller communal et un orage magnétique lorsque le président de commune a dû expliquer pourquoi les 5000 francs destinés à la promotion économique n'avaient pas été dépensés...

Examen des comptes pour commencer. Ils bouclent avec un déficit de 40.000 francs alors que le budget en prévoyait 550.000. Pas de miracle. L'augmentation linéaire de 6,5% des impôts et le réajustement de diverses taxes ont permis de combler le trou. Comme ces 600.000 frs. puisés dans les réserves pour des amortissements.

- Il ne faut pas se leurrer, on a eu recours à des expédients, a dit le socialiste Ezio Tranini.

Michel Veuve (rad), pour sa part, a déploré l'amaigrissement des réserves et J.-L. Brunner (lib) a exprimé sa «satisfaction mesurée».

ORSAGE MAGNÉTIQUE

Pendant l'examen des comptes, chapitre par chapitre, Raoul Jeanneret (soc) a fait éclater un orage magnétique. Avec une petite question:

- Pourquoi n'avez-vous pas dépensé les 5000 frs. destinés à la promotion économique?

Sursaut de J.-C. Geiser, président de commune.

- Toutes les heures que je passe à discuter avec les industriels qui désirent s'installer à Fleurier, je ne les facture pas. Ça représente plus que 5000 francs!

On note, au passage, que les membres de l'exécutif fleurisien ne sont pas des politiciens professionnels et qu'ils font tourner le ménage communal après leur boulot.

ELECTRICITÉ

Augmentation des tarifs de l'électricité. Fabien Susstrunk (lib) est parti en guerre contre cette hausse. Avec le soutien de son groupe:

- Quinze pour cent en moyenne, mais plus selon les catégories.

Et de démolir l'argumentation du Conseil communal en demandant le renvoi.

J.-C. Geiser a défendu son os:

- Nous devons investir pour l'équipement de la zone industrielle et des lotissements. Il faut bien trouver des recettes, par le biais de la tarification de l'électricité. Ou nous pratiquons une politique d'ouverture à l'égard des nouvelles entreprises en offrant du terrain équipé, ou nous renonçons.

Les radicaux, par la voix de M. Veuve, ont mis du baume sur le cœur de J.-C. Geiser. Les socialistes aussi. Même si, pour R. Charrère, après l'augmentation des impôts le moment est mal venu d'en faire de même avec le courant électrique dont les tarifs, soit dit en passant n'ont pas bougé depuis 1974.

Au vote, la proposition de renvoi des libéraux a été balayée par 22 voix contre 5, alors que la hausse était acceptée par 18 voix contre 7.

SUSPENSION DE SÉANCE

Conseillère communale radicale, Mme Stoudmann a démissionné avec effet immédiat. Pour des raisons de santé. Son parti a présenté M. Henri Buchs, comme nous l'avions prévu dans notre précédente édition. Pas contents, les socialistes ont demandé une suspension de séance:

- Le candidat radical n'a pas été élu au Conseil général par le peuple, a fait remarquer Ezio Tranini.

Il est vrai que M. Buchs, s'il siège au Conseil général, fut un appelé de la dernière heure car les radicaux, grands vainqueurs des dernières communales, n'avaient plus de suppléants.

- Election tacite et complémentaire, mais en règle, a fait remarquer M. Veuve.

Finalement, après la suspension de séance et un vote à bulletin secret, M. Buchs a obtenu 18 voix sur les 17 qui lui étaient nécessaires pour avoir la majorité absolue, tandis que Mme Gaby Sutter (rad), qui n'était pas candidate, en a récolté 12 - une farce de la gauche, certainement. Yves Cottet et Vincent Rion en obtenant une chacun, à leur grande surprise.

Pendant cette séance plus animée que de coutume malgré le départ du socialiste Jean Gerber auquel personne n'a rendu hommage, le législatif a encore voté un crédit de 1,5 million de francs pour l'équipement de la zone industrielle de Clos-Donzel. Sans qu'un seul élu ne pose la moindre petite question. Notamment celle-ci: quelle est ou quelle sont les entreprises qui ont l'intention de s'installer sur ce terrain dans un avenir pas trop lointain?

JJC

A Sur-le-Vau, près de Travers Fumier: ça sent et c'en est

Nouvel épisode dans l'affaire du fumier de Sur-le-Vau. Le Service de l'environnement l'a analysé. Et le propriétaire est en train de l'étendre sur ses terres. Ça sent...

Vendredi matin, le Service de la protection de l'environnement a déployé ses appareils de mesure pour analyser le fumier, en fait du compost en décomposition avancée. D'après Pierre Chédel, les engins ont sursauté.

Lundi, et hier matin, le transporteur Jean Beck, propriétaire de cette masse puante en a étendu une partie sur ses terres, au nord-ouest de la maison des Chédel. Les voisins et les riverains ont dégusté. Un mélange d'œuf pourri et de charogne. Et pas de bonne averse pour diluer cette puanteur. Tant mieux pour l'Areuse, toute proche, qui aurait peut-être mal supporté les eaux de ruissellement. Les truites surtout.

BRAVES SOURIS

Hier matin, encore, le Service de l'environnement est revenu sur les lieux. Pour procéder à d'autres analyses. Il paraît que des souris ont été déposées près du tas pendant trois bonnes heures. Elles ont résisté. Braves souris.

Un qui ne résiste plus, c'est Pierre Chédel. Il a quitté sa maison proche du tas de compost-poison. Et n'a pas l'intention de remettre les pieds dans les parages tant que cette pourriture n'a pas été évacuée.

Sur la base des analyses, le Département de l'intérieur décidera de l'évacuation du tas cette semaine. Le juriste du Service des communes, M. Ruedi, planche sur l'affaire. Comme le médecin cantonal. Analyses, visites médicales et tout le reste se succèdent à une cadence infernale.

Le climat est aussi malsain que les émanations du compost.

JJC

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Lourde peine pour un récidiviste

S. S. circulait, le 2.3.1985, au volant de sa voiture, de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel. Peu après les Bas-des-Loges, sa voiture a heurté l'arrière d'un train routier, lequel roulait à faible allure en raison de l'enneigement de la chaussée. Après avoir décliné son identité au chauffeur, S. S. a laissé son véhicule fortement endommagé sur le bord de la route. Revenant sur les lieux dans la voiture pilotée par sa sœur, S. S., à la vue de la police s'occupant de son véhicule, a préféré poursuivre son chemin. Mais reconnu au passage par un gendarme, il fut pris en chasse et intercepté à Boudevilliers.

Pratiquée plus de 5 heures après l'accident, la prise de sang effectuée sur le prévenu a révélé un taux moyen d'alcoolémie de... 1,89‰. Les antécédents de S. S., et notamment une ivresse au volant sanctionnée en 1979, ne permettaient pas l'octroi du sursis. S. S. devait s'en douter puisqu'il n'a pas comparu à l'audience. par défaut, il a été condamné à 30 jours d'emprisonnement ferme, 200 fr. d'amende, et 506,50 fr. de frais.

Comme chacun le sait, le 1er Mars est jour férié dans le canton de Neuchâtel. Sauf dérogation, le travail y est prohibé. Par conséquent, les chauffeurs de camions stationnés sur le territoire cantonal ont l'interdiction de circuler. La loi précise cependant que l'interdiction ne s'applique pas aux véhicules immatriculés hors du canton dans la mesure où ils ne feraient que transiter.

Pour n'avoir pas respecté cette législation, J.-F. L. et D. I. ont été renvoyés devant le tribunal. A la fin du mois de février 1985, J.-F. L. a chargé des marchandises à Zurich et Lucerne, la livraison étant prévue pour le 1er Mars à Genève. Le prévenu a donc passé la nuit à son domicile de La Chau-de-Fonds pour reprendre la route, ce fameux jour, vers 5 h. 30. Quant à D. I., transporteur à La Chau-de-Fonds, on lui reproche d'avoir autorisé son chauffeur J.-F. L. à circuler.

Les prévenus ont exposé leur sentiment d'être victime d'une inégalité de traitement dans la mesure où des chauffeurs «tout aussi Neuchâtelois qu'eux», mais œuvrant dans des entreprises étrangères au canton, peuvent traverser celui-ci le 1er Mars sans aucun problème.

Ils ont conclu à leur acquittement. Le président rendra son jugement la semaine prochaine.

ARRÊT TÉMÉRAIRE

Enfin, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de D. P., dont les débats ont eu lieu la semaine passée. On se souvient que D. P. avait stoppé son véhicule, le 26.1.1985 dans une courbe à droite sise peu après le Pont de la Sorge, à la hauteur d'une voiture dont le conducteur avait perdu la maîtrise. Les deux véhicules obstruaient ainsi toute la largeur des deux voies descendantes.

D. P. s'était arrêté pour s'enquérir de l'état du conducteur, mais sa voiture avait été heurtée à l'arrière par celle d'un autre automobiliste. Le tribunal a condamné D. P. à 50 fr. d'amende et aux frais de justice. Il a considéré que la position du prévenu était dangereuse dans la mesure où son véhicule, compte tenu de la présence de la voiture accidentée, ne permettait plus aucun passage.

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe. (mo)

Conseil général de Noiraigue

Un tout petit déficit

Le Conseil général de Noiraigue a adopté récemment, sous la présidence de M. Frédéric Sollberger, les comptes 1984 qui bouclent avec un tout petit déficit de 502,20 fr., mais des amortissements légaux, pour un montant de 38.375 fr., ont pu être suspendus pour la dernière fois. Le déficit s'aggrave d'autant.

Pas de grandes discussions autour des comptes 1984. Deux demandes quand même. Dont on n'a pas fini de parler. La première concerne l'indemnité de 100 francs allouée au médecin de Travers qui donne ses consultations au collège de Noiraigue. Les habitants sont quittes de se déplacer et le tarif de la consultation est le même que dans le cabinet du praticien.

Un conseiller général, Claude Monnard, a estimé qu'il faudra, à l'avenir, supprimer cette indemnité vieille de trente ans, car les médecins gagnent bien leur vie.

PAROISSE PLUS RICHE

Autre chose: comme la paroisse est plus riche que la commune, un autre conseiller général, Jacky Conterno, a demandé qu'elle participe aux frais d'entretien du temple et au salaire de l'organiste. D'après le concordat qui lie les églises et les communes, ces dernières doivent offrir des prestations. Toutefois, la paroisse de Môtiers-Boveresse prend à sa charge un quart du salaire de l'organiste. Le Conseil communal va étudier le problème. Après l'histoire du clocher, dont la réfection avait été combattue par un référendum qui échoua devant le peuple, le Conseil de paroisse est sur la défensive...

ELECTRICITÉ: OUI

L'augmentation des tarifs de l'électricité et la réorganisation de la facturation a passé le cap du législatif sans problème. Il est vrai que l'augmentation, de 8 pour cent environ, correspond à la hausse du courant livrée par le fournisseur, la Société du Plan-de-l'Eau. La commune ne trouvera pas matière à augmenter ses bénéfices.

Enfin, le bureau du Conseil général a été constitué de la manière suivante: Frédéric Sollberger, président; J.-P.

Conseil général de Buttes

Des sous pour La Robella

L'Auberge de la Petite-Robella appartient à la commune de Buttes. Cette ferme se transforme en café d'alpage en été, tandis qu'en hiver elle sert de buvette-restaurant pour les skieurs. Les autorités du village voulaient transformer la baraque. L'étude a coûté 10.000 francs. Pour rien: le montant des travaux dépassant les possibilités de la caisse communale. Mais il faudra quand même dépenser quelque argent prochainement.

Les 10.000 francs de l'étude ont été payés par un crédit extraordinaire du législatif. Il est appelé à voter, le 13 mai prochain, un nouveau crédit, de 28.000 francs celui-là. Cette somme permettra de payer l'installation de toilettes à l'Auberge de La Robella qui vient d'ouvrir ses portes.

Celles de la ferme se trouvaient dans la... porcherie. Qui a été démontée lorsque la buvette-restaurant «provisoire» du TBRC fut érigée contre le bâtiment à la fin des années 1960. Ainsi, depuis près de 15 ans, ce sont les toilettes de cette annexe que les clients de l'auberge utilisent.

Ça va changer. Le Conseil communal se propose de construire de nouvelles installations dans la partie de l'écurie. On profitera des travaux pour réaménager la cuisine et refaire la salle de débit.

Les comptes 1984 sont largement déficitaires: 52.470 fr. 05. Plusieurs raisons expliquent ce résultat. Les bois de cette grande commune forestière se vendent mal. Les chablis ont augmenté et les bostryches se sont singularisés par leur voracité. La lutte contre ces bestioles est revenue à 8542 francs. Sous-exploitation des forêts également (151 sylvies de moins que prévu); subventions qui se font attendre (20.000 à 25.000 francs environ); amortissements (15.000 francs) pour la réfection du tronçon supérieur du chemin de La Robella.

Par contre, et heureusement, le rendement fiscal et les taxes sont en légère hausse. Mais l'on relève une augmentation des frais de déneigement. Des frais qui concernent la fin de l'hiver 1983-1984, particulièrement pourri. (jic)

Bazar de «La Coudraie» à l'Auberge de Montézillon

Un beau succès populaire

Affluence sanedi pour le bazar organisé par «La Coudraie», l'Ecole anthroposophique Rudolf Steiner du canton de Neuchâtel, à l'Auberge de Montézillon.

Un bazar original et animé, avec son accueil à l'orgue de Barbarie, ses salles fleurant bon les herbes et les parfums, proposant des gourmandises de toute sorte, des plantons, des bouquins ou des minéraux, sans oublier l'intéressant marché aux puces et les stands réservés uniquement aux enfants.

Et puis l'invitation au dépaysement passait aussi par la troupe des «Montreurs d'images», les conteurs et le portaitiste. (Imp-photo ao)



Conseil général d'Engollon

Comptes et limitation de vitesse

Lundi soir, le législatif a tenu sa séance à la salle communale sous la présidence de M. Edouard Reichen. Un problème a retenu tout particulièrement l'attention des autorités, celui de la limite de vitesse de 50 km/heure qui n'est nullement observée à travers le village. De plus, tous les jours, un certain nombre de véhicules utilisent la route directe Engollon-Vilars, pourtant interdite à la circulation. A quand un contrôle?

On a aussi décidé que les travaux de nettoyage du cimetière s'effectueront samedi matin «en corvée» par tous les citoyens.

Les comptes 84 ont été présentés par Mme Micheline Hausener, administratrice. Dans les recettes, on relèvera un bénéfice exceptionnel des forêts dû à la tempête de 83. Un montant de 40.269 francs a dû être versé en réserve forestière. Un conseiller s'étonna des frais élevés d'exploitation pour le façonnage et le débardage qui représente près de 50.000 francs.

Les impôts ont rapporté 53.535 francs, soit 12.000 francs de plus que prévu. Avec une somme de 52.461 fr. 10, le montant de l'instruction publique absorbe le 98% du produit de l'impôt.

Quant au portefeuille, il rapportera dorénavant moins, compte tenu des montants qui devront encore y être prélevés pour payer les travaux à effectuer, selon les crédits votés en 84. Il a été prélevé 38.197 fr. 55.

Les comptes accusant un déficit de 1075 fr. 60 ont été acceptés à l'unanimité.

M. Charles Comtesse, président de commune, donna une information sur la future organisation du service de l'ambulance du Val-de-Ruz. Décision a été prise d'adhérer à la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la piscine du Val-de-Ruz. La dette totale de 500.000 francs devra être prise en charge par les communes au prorata du nombre d'habitants soit près de 3000 francs pour Engollon. Une décision a également été prise, celle de percevoir les impôts de commune en deux tranches et ceci à partir de 1986. Un point qui figurait à l'ordre du jour, celui du télé-réseau, est reporté à une prochaine séance, des renseignements complémentaires devant encore parvenir à la commune. (ha)

LA CÔTIÈRE

Nouveau président de commune

Après une année de législature, le plus jeune président de commune du canton, M. Jean-Claude Maridor, a demandé à être relevé de ses fonctions en raison de ses trop prenantes activités professionnelles. Il restera néanmoins secrétaire du Conseil communal de La Côtère. C'est désormais M. Marcel Fatton, nouveau conseiller communal lui aussi, qui le remplacera dans cette charge tout en conservant ses fonctions il s'occupera aussi des affaires générales de la commune. (Imp)

FONTAINEMELON

Chute d'un cycliste

Hier à 6 h. 46, une ambulance se rend à Fontainemelon, avenue Robert où un cycliste a fait une chute. Nos services ont transporté à l'hôpital de Landeyeux M. Jean-Luc Grand, né en 1962, domicilié à Fontainemelon souffrant de plaies au visage et à la main gauche.

Suite des informations
neuchâteloises

► 31

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Sur notre place de parking du garage



Eplatures 8



Grande EXPOSITION de voitures d'OCCASION

BMW 320 i	1983	32 000 km
BMW 316		Fr 6 500.-
Renault 5 TS	1981	29 000 km
Renault 4 GTL	1980	
Golf 1500 GLS		Fr 6 800.-
Golf 1100 GL		
Passat 1600 GL	1982	
Audi 80 L	1982	Fr 6 500.-
Scirocco GT	1982	
Peugeot 104 S	1984	
Opel Montana	1981	
Opel Rekord 2000 S	1981	
Ritmo 65 CL		Fr 6 800.-
Ritmo 105 TC	1982	27 000 km
Lancia Abarth A 112	1983	23 000 km
Alfetta 1600		Fr 8 000.-
Alfetta 2000 GTV		Fr 7 800.-
Lancia HPE 2000 Injection	1983	29 000 km
Lancia Prisma	1984	30 000 km
Lancia Delta 1600 GT	1983	

Des prix fous...fous !

**GARAGE
DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Lancia Beta 1600		Fr 8 800.-
Lancia HPE 1600 avec S.D.		Fr 9 800.-
Mazda 323 CD		Fr 7 500.-
Honda Quintet		Fr 6 500.-
Citroën GSA Pallas	1981	
Ford Granada 2800 GL Automatique	1981	
Ford Granada 2300 L	1979	15 000 km
Ford Taunus 2000 L V6	1981	Fr 7 500.-
Ford Taunus 2000 GL V6	1982	21 000 km
Ford Escort 1300 GL		Fr 7 900.-
Ford Escort 1600 L	1984	28 000 km
Ford Fiesta 1100 L		Fr 7 300.-
Ford Fiesta 1100 L	1983	14 000 km

Utilitaires

Transit FT 120 Combi 13 places	1979	Fr 9 000.-
Ford Taunus 2000 L Break		Fr 9 800.-
Ford Escort 1600 L Break		Fr 9 500.-
Peugeot 504 Fam.		Fr 5 500.-
Renault 18 GTL	1983	28 000 km
Suzuki GLV 410	1982	12 000 km

Reprise - Crédit immédiat

AFFAIRES IMMOBILIERES

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 65
(ancienne Chambre Suisse de l'Horlogerie)

À LOUER tout de suite ou pour date à convenir

locaux administratifs et commerciaux

- très bien situés, à proximité de la gare et de la poste,
- locaux spacieux et bien répartis.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

**Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique SA**

Avenue Léopold-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 63 68.



A vendre à Bevaix

splendide appartement de 5 pièces

surface 160 m², dans immeuble de 3
appartements, entièrement rénové.
Séjour 50 m² avec cheminée, 4
chambres à coucher, salle de bain,
WC séparés, cuisine chêne entière-
ment équipée, cave, galetas, jardin
privé, place de parc.

Prix: Fr 350 000.-.

Financement à disposition.

☎ 024/37 17 21 - 22 - 23 28-35714

A vendre dans le
Vallon de Saint-Imier

restaurant

comprenant 2 appartements.

Pour traiter: Fr. 80 000.-.

Ecrire sous chiffre 80-31378
à ASSA, Annonces Suisses
SA, 2501 Bienne.

A vendre

magnifiques terrains à bâtir

complètement équipés, pour villas,
dans sites agréables.
Gorgier, Prises de Gorgier, Bevaix.
Prix: de 105.- à 150.- le m².

Pour tout renseignement:
MULTIFORM SA, ☎ 038/55 27 27.
87-263

On cherche pour
date à convenir

appartement 4 ou 5 pièces

Si possible dans
immeuble ancien
rénové ou en bon
état.

☎ 039/26 71 82.
12498

MERCI

CHÉRI

pour ce bijou que tu as acheté à
l'horlogerie de l'Abeille

Numa-Droz 117
La Chaux-de-Fonds

Actuellement 10% sur l'or. 12714

CARY

SWISS

MESELTRON S. A., division Cary, suc-
cursale du Locle, désire engager:
un(e)

apprenti(e) de commerce

pour début août 1985

Formation assurée dans les différents
secteurs de notre entreprise

Horaire libre

Lieu de travail: Le Locle

28-473

MESELTRON S.A.
P.O. Box 162 - CH-2400 Le Locle - Tél. 039 31 27 77

GECO 039/23 26 56

GÉRANCE ET COURTAGE SA

58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer quartier Cornes-Morel

MAGNIFIQUE APPARTEMENT RÉSIDENTIEL DE 5 1/2 PIÈCES EN DUPLEX

dont 3 chambres à coucher, 1 grand salon avec cheminée,
1 hall, 1 cuisine entièrement aménagée, 1 salle de bain,
WC + 1 douche-WC, 1 réduit, 1 balcon, 1 cave. Environ
159 m². Libre tout de suite ou date à convenir. 91-475

À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds

- Superbe appartement de 6 pièces,
190 m².
- Appartement de 3 pièces, pouvant
être transformé en 6 pièces spa-
cieux, avec terrasse de 180 m².
- Appartement de 3 1/2 pièces dans
immeubles résidentiels.

ASSIMOB-Services SA
Avenue Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 85

87-246

Couple très calme et soigneux
cherche au plus vite

bel appartement

ensoleillé de 3 à 4 pièces avec con-
fort, dans quartier tranquille. Ter-
rasse, balcon ou jardin indispensable.

☎ 039/54 15 41.

12668

K KAIFI SA
Rue du Château 21
2034 Peseux

DIPLÔME FÉDÉRAL DE RÉGISSEUR
ET COURTIER EN IMMEUBLES

Tél. 038/31 55 15 (16)

AGENCE MOBILIÈRE
ET
IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU

Nous vendons au centre ville
de La Chaux-de-Fonds,

superbes appartements

de 3 et 4 pièces
+ cuisine très joliment agencée,
spacieuse salle de bains + garage.
Financement individualisé assuré.

Les Sauvagnières

St-Imier/BE

ZONE RÉSIDENIELLE DE MONTAGNE



A VENDRE

maisons d'habitation et de vacances

Vivre et maintenir sa santé, dans une réserve naturelle
marcher à la découverte de grands espaces verts et de
la faune. Ski de fond et de piste à gogo.

LANCEMENT 2^e TRANCHE

NOUVEAU PROGRAMME

Admirez, visitez et comparez
LES DÉTAILS QUI FONT LA DIFFÉRENCE
au cœur d'une future station !!!

Renseignements et documentation:

ASSIMOB Services SA

Avenue Léopold-Robert 13, 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 72 85



L'IMPARTIAL

la voix d'une région



Ascension

Délais pour la remise des annonces

Edition du vendredi 17 mai 1985: mardi 14 mai, à 9 h.

Edition du samedi 18 mai 1985: mardi 14 mai, à 15 h.

Edition du lundi 20 mai 1985: mercredi 15 mai, à 9 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés
sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Assistance psychiatrique dans le Jura bernois

- Bellelay: nouvelle conception
- Transfert partiel à Tavannes

L'état préoccupant des bâtiments de la clinique de Bellelay ainsi que sa situation isolée ont amené le Gouvernement bernois à demander une étude de planification sur l'assistance psychiatrique dans le Jura bernois. Se fondant sur les résultats de cette enquête et sur ceux d'une procédure de consultation approfondie, réalisée notamment auprès de la Fédération des communes du Jura bernois, le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé, lors de sa dernière séance, de poursuivre les travaux d'élaboration d'une variante principale qui prévoit la construction à Tavannes d'une nouvelle clinique pour malades affectifs (64 lits) et la rénovation du bâtiment principal de Bellelay afin de l'aménager en clinique géro-psycho-psychiatrique de 85 lits.

Si un projet de développement du tourisme impliquant l'abandon total de la clinique était proposé en temps utile dans le cadre du projet «promotion de Bellelay», la construction d'une nouvelle clinique à Tavannes demeurerait partie intégrante de la nouvelle conception et il faudrait alors installer ailleurs les 85 lits destinés aux malades géro-psycho-psychiatriques.

VARIANTE PRINCIPALE

Les mesures ponctuelles d'assainissement et de rénovation entreprises ces dernières années n'ont pas réussi à améliorer de manière sensible le bien-être des patients ni les conditions de travail du personnel. Cependant, la réalisation de nouvelles conceptions thérapeutiques nécessite un nouveau regroupement des

institutions en services d'assistance psychiatrique stationnaires et semi-stationnaires pour le Jura bernois. Ainsi, les transformations prévues sont orientées exclusivement vers les besoins du Jura bernois et de la partie romande de Bienne. La variante principale «partage» choisie par le Conseil exécutif tient compte des aspects thérapeutiques, qui sont déterminants, mais aussi d'importants facteurs économiques, sociaux et culturels. Ainsi, l'infrastructure existant à Bellelay doit continuer à être utilisée autant que possible pour les deux cliniques afin qu'à long terme un nombre important d'emplois puisse être conservé dans les environs de Bellelay.

(oid)

Centre sportif de Courtelary

Les citoyens en quête de signatures

A la suite du préavis négatif donné par la Commission cantonale de la protection des sites, le Centre sportif de Courtelary, dont la construction était projetée à côté du collège du village, continue à animer les esprits au sein de la population. Plus que jamais, les citoyens ont décidé de se battre pour ce projet, dévisé à 2,3 millions de francs. Une initiative circule donc afin que la commune prenne les mesures nécessaires pour la réalisation du projet. Une huitantaine de signatures ont déjà été récoltées, mais les auteurs de l'initiative souhaitent en récolter encore une fois autant, au minimum. Le projet prévoit une partie réservée au tennis, le reste destiné aux écoles et à la

commune. Vestiaires, douches, WC et locaux de séjour, de chauffage et de premiers secours seraient installés dans un bâtiment annexe. A l'extérieur, le projet de centre sportif est prévu avec un terrain de football, une place dure, une piste de course à quatre couloirs, une piste de saut à la perche et de saut en longueur et enfin, un emplacement pour le lancer du boulet et du javelot. Si les citoyens de Courtelary rêvent tant de ce centre, c'est qu'ils possèdent l'une des plus petites halles de gymnastique de la région, si l'on compte ses utilisateurs potentiels, soit 200 enfants environ et 250 personnes des sociétés locales.

C. D.

Saint-Imier: décès de deux personnalités

Robert-Edmond Jeanneret

Saint-Imier vient de perdre un grand homme. à la suite d'une longue et pénible maladie, M. Robert-Edmond Jeanneret est décédé au courant de la semaine dernière. Cet homme qui avait tant fait pour la vie professionnelle, culturelle et sociale de Saint-Imier laisse un grand trou parmi les siens et parmi ses très nombreux amis. M. Jeanneret, né le 31 mars 1913 au Sentier, avait passé toute son enfance à Saint-Imier. Il s'était marié en 1953 à New York, avec mademoiselle Monique Travers et en 1955, il retourna à Saint-Imier, arrivé de Paris. M. et Mme Jeanneret ont eu trois enfants, une fille et deux garçons. A Saint-Imier, le défunt avait peu à peu repris sous sa responsabilité l'entreprise d'horlogerie compliquée Excelsior Park, entreprise dirigée par sa famille depuis deux générations déjà avant lui. Frappée à son tour par la crise horlogère, comme tant d'autres avant elle, la fabrique a malheureusement dû fermer ses portes il y a quelques mois. Pour ses employés, M. Jeanneret aura été un patron modèle.

Rusca sut immédiatement se faire apprécier par ses qualités musicales exceptionnelles, son sérieux, sa gentillesse. Avec lui, la fanfare écrit peut-être les plus belles pages de son histoire: 1948, Saint-Gall; 1953, Bolzano; 1957, Zurich; 1966, Aarau. Chaque fois en catégorie Excellence et chaque fois en tête. Quel plus bel hommage peut-on rendre à ce directeur de grande valeur qu'en citant ce qu'écrivait M. P.J. Molenaar, le grand critique hollandais: «Celui qui peut apprécier de tout son cœur cette fanfare, laquelle, interprétant certains passages, nous fit penser à une exécution d'orgue, pensera chaque fois qu'il aura l'occasion de lire le nom de Saint-Imier, à l'une des fanfares les mieux orchestrées et les mieux dirigées d'Europe.» Ubaldo Rusca fit aussi bénéficier de son immense talent la Musique Militaire du Locle et la Corale Ticinese.

Il repose maintenant dans le cimetière de son village natal de Rancate. (comm)

Le défunt était bien connu dans le monde de l'horlogerie puisqu'il avait fait partie des bureaux de la FH comme de l'ACB FH pendant de nombreuses années. Mais il était aussi connu dans d'autres milieux. Il avait, entre autres, présidé la commission de l'Ecole secondaire pendant douze ans. ET la section d'Erguël de l'Emulation jurassienne lui doit beaucoup. Il en était en effet l'un des initiateurs et il l'a présidée plusieurs années de suite.

Robert-Edmond Jeanneret laisse le souvenir d'un homme très engagé sur le plan humain, lui qui s'est battu contre l'armement atomique, pour Amnesty International et qui a aussi été membre des Amis de la pensée protestante. Personnalité d'une grande culture et polyglotte émérite, M. Jeanneret aura été un modèle pour nombre d'Imériens. (cd)

Ubaldo Rusca

La nouvelle du décès dans son Tessin natal, de celui qui était connu sous le nom de Maestro est parvenue la semaine dernière. Arrivé à Saint-Imier en 1947, pour prendre la direction du Corps de Musique, Ubaldo

VILLERET

Ramassage du vieux papier

Le ramassage semestriel du vieux papier aura lieu aujourd'hui mercredi 8 mai 1985, dès 8 h.

Comme à l'accoutumée, il sera effectué par les enfants des écoles au profit du fonds des courses scolaires.

Vous faciliterez beaucoup le travail des enfants en ficelant solidement vos vieux journaux.

Que vous soyez écologistes ou pas, profitez de participer à cette action et ainsi vous contribuerez à récupérer ce qui peut être encore. Les enfants des écoles vous en remercient d'ores et déjà. (mw)

Suite des informations
du Jura bernois



31

Service d'aide-familiale et d'aide-ménagère du vallon de Saint-Imier

Un service indispensable qui fonctionne bien

A Saint-Imier s'est tenu hier sous la présidence de Mme Marie-Louise Aeschliman l'Assemblée générale annuelle du Service d'aide-familiale et d'aide-ménagère du Vallon de Saint-Imier. Les comptes sont sains, les subventions communales peuvent être réduites de 50 centimes par habitant pour des prestations toujours plus nécessaires.

Le service d'aide-familiale (SAF) et d'aide-ménagère (SAPA) compte trois aides-familiales, deux stagiaires et 11 aides-ménagères qui œuvrent dans douze communes, soit de La Ferrière à Péry-Reuchenette. Les aides-familiales qui travaillent dans des familles allant jusqu'à l'âge AVS se sont occupés de 58 cas tandis que les aides-ménagères qui prennent la relève pour les personnes âgées ont visité 148 foyers.

DES FINANCES SAINES LA PRESTATION DES COMMUNES DIMINUE

La fortune du SAF au 31 décembre 1984 se monte à 115.305,20 fr. L'exercice 1984 se solde par un excédent de dépenses de 7250,15.

La fortune du SAPA pour la même période se monte à 126.420,65 fr. Le capital voiture est de 42.536,40 fr. D'autre

part, les comptes du vestiaire se soldent par un bénéfice net de 4547,55 fr. Les subventions communales passent ainsi de 3 fr. à 2 fr. 50 par habitant, ce qui est réjouissant en période de vaches maigres.

PERSONNEL ET COMITÉ STABLES

Seul changement au sein du personnel: Mlle Madeleine Winkler a quitté le service après plus de 20 ans d'activité. La présidente a souligné l'excellent travail fourni par cette aide-familiale qui sera remplacée par Mlle Oppliger, bientôt diplômée de l'école de Neuchâtel.

Au sein du comité, seuls les villages de Villeret et de Cortébert ont présenté la démission de leurs membres. Mmes Lanois et Gauthier, qui seront remplacées pour Villeret par Mme Bourquin. Pour la première fois, La Heutte présente une déléguée en la personne de Mme Grossenbacher. Le bureau du comité, les délégués des villages et les vérificateurs de comptes ont été confirmés dans leurs fonctions.

LES REPAS À DOMICILE

Pour les personnes malades, impotentes ou trop âgées pour confectionner leurs repas, les repas à domicile sont d'un précieux secours. Grâce à la collaboration de l'hôpital du district, 2618 cantines ont été distribuées.

Pour simplifier le travail des aides-familiales, les repas préparés sous-vide par une fabrique de Regensburg seront dorénavant distribués une fois par semaine aux personnes âgées qui devront les réchauffer elles-mêmes. Il semble que les utilisateurs du troisième âge se soient adaptés à cette forme un peu froide de distribution de repas aseptisés.

AIDE-FAMILIALE MAIS NON FEMME DE MÉNAGE

Le rôle d'aide-familiale est irremplaçable, mais n'est pas à confondre avec celui

d'une femme de ménage. Ce travail requiert beaucoup de psychologie, d'attention à l'autre, de discrétion et de disponibilité. Il ne faut pas non plus rechigner sur les travaux ménagers même si l'aide-familiale est dispensée des «gros travaux». L'aide-familiale est parfois amenée à remplacer la mère de famille malade ou à la seconder dans les travaux quotidiens. Les personnes âgées font appel à l'aide-ménagère lorsqu'elle ne peuvent plus assumer les travaux quotidiens de leur ménage. Ces aides sont donc un jalon important entre l'infirmière en santé publique et l'assistant(e) social(e). Toute infrastructure qui évite souvent l'hospitalisation ou permet un retour plus rapide à la maison.

(gby)

Le vestiaire fête ses 25 ans

Le vestiaire de Saint-Imier installé à la rue Francillon No 6 est connu loin à la ronde pour la diversité de ses articles.

Il a vu le jour il y a un quart de siècle de manière modeste, puis il prit progressivement de l'ampleur pour occuper aujourd'hui 18 dames bénévoles et dévouées.

Le bénéfice brut, soit 8129 francs pour l'année écoulée, est intégralement versé au SAF dont il fait partie.

Il est ouvert trois fois par semaine, soit le lundi et le jeudi de 15 h. à 17 h. et le jeudi soir de 19 h. 30 à 21 h. Le vestiaire est ouvert à chacun et le temps où seuls les pauvres le fréquentaient est aujourd'hui décidément révolu. (gby)

Enfant blessé

Hier à 15 h. 30, un enfant de cinq ans s'est élané sur la route au moment où une voiture arrivait. Une collision s'ensuivit. L'enfant a été conduit à l'hôpital, souffrant de diverses contusions.

Fausse alerte

Dimanche peu après 18 h., l'alarme feu retentissait dans les récepteurs radios portatifs des sapeurs-pompiers de Saint-Imier, de piquet ce jour-là. Six minutes après l'alarme, trois véhicules s'immobilisaient devant l'entrée principale de la Migros.

Heureusement ce n'était qu'une fausse alarme provoquée par l'installation de chauffage.

Beaucoup de curieux se sont déplacés, intrigués par le passage des véhicules du service de défense. (comm)

Assemblée générale de la Ludothèque à Saint-Imier

La ruée sur les jeux électroniques

L'assemblée générale de la Ludothèque de Saint-Imier s'est tenue lundi soir en présence d'une quinzaine de personnes. Elle était présidée par Mme Anne-Marie Monard. Pour la ludothèque, l'année 1984 aura été bien remplie: 1500 jeux environ ont été prêtés aux enfants. Alors que les puzzles sont boudés, les jeunes se ruent sur les jeux électroniques. Une tendance qui ne fait que confirmer ce qui avait déjà été observé les années précédentes.

La Ludothèque de Saint-Imier comptait 150 abonnés l'an passé, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente. «Nos plus fidèles visiteurs sont les enfants entre trois et douze ans», précise la présidente, Mme Anne-Marie Monard. Il semble en effet que le plus de 12 ans ne manifestent plus le même intérêt à se rendre à la ludothèque. Pourtant, avec une soixantaine de nouveaux jeux, les enfants peuvent aujourd'hui choisir entre quelque 500 jeux.

Les jeux qui rencontrent le plus grand succès continuent à être les jeux électroniques et pour les petits les jeux d'imitation. En revanche, à Saint-Imier, on boude royalement les puzzles. Pour contre cette tendance, les responsables de la ludothèque vont proposer aux enfants d'emporter, comme deuxième jeu, un puzzle. «Peut-être que les gosses, qui normalement ne peuvent emprunter

qu'un jeu à la fois, se sentent frustrés à l'idée de ne ramener chez eux qu'un puzzle», explique Mme Monard. En leur permettant de prendre le jeu de leur choix et aussi un puzzle en plus, les responsables de la ludothèque souhaitent redonner goût à la confection de puzzle.

80 APRÈS-MIDI D'OUVERTURE

En 1984, la ludothèque a été ouverte 80 après-midi. Un inventaire a été fait avant les vacances d'été. A cette occasion, les ludothécaires ont aussi révisé le matériel et l'ont nettoyé. Un travail qui leur a bien valu une quarantaine d'heures de dévouement. La ludothèque a aussi participé à l'Imériale en vendant des pantins et à l'expo de Noël, en vendant des biscuits confectionnés bénévolement par les membres du comité.

Au mois d'octobre dernier, la journée de la porte ouverte a rencontré un succès très relatif et pour recruter de nouveaux

membres, le comité pense lancer prochainement une action en août prochain. Au cours de l'année écoulée, deux personnes ont participé à un cours d'animation au centre du Louvain et la ludothèque a été représentée par deux personnes aussi à l'assemblée suisse des ludothèques qui se tenait à Berthoud.

Côté financier, les comptes, présentés par Mme Marianne Zysset, bouclent positivement. La ludothèque bénéficie d'une subvention annuelle de 300 francs de la commune de Saint-Imier, montant qui permet de couvrir la location et une bonne partie du chauffage. Pour le reste, la ludothèque est soutenue par une trentaine de membres et l'an passé, elle a obtenu divers dons d'œuvres d'institutions de la place.

Enfin, une seule démission a été enregistrée au sein du comité: celle de Mme Marie-Claude Briemann, secrétaire. Mme Anne-Marie Bottron la remplacera. Pour le reste, le comité, composé au total de cinq personnes, ne subit aucune modification. Il avait été élu en 1983 pour deux ans.

C. D.



Archives: les films d'antan

Au tour des gens de Saint-Imier et de la proche région de bénéficier de l'aubaine. Le Département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville (DAV) de La Chaux-de-Fonds présente ses films d'archives jeudi 9 mai, dès 20 heures au Cinéma Lux. Les Imériens pourront voir, entre autres merveilles: Neuchâtel (1900); le cortège historique de 1910 (la Chaux-de-Fonds); Zénith (La Locle, 1926); Le violon cassé (La Chaux-de-Fonds, 1927); le village du chocolat (Suchard, 1950) et, présence en terre bernoise oblige, le grand film de la soirée sera «Un village s'organise», tourné à Saint-Imier en 1942. (Imp)

L'art de se nourrir à Sornetan

Le jeudi 9 mai, au Centre de Sornetan, l'Association des femmes protestantes du Jura bernois, de Bienne et du canton du Jura organisent une journée sur l'art de bien se nourrir. La journée commence à 9 h., par l'accueil des participantes. Une garderie d'enfants est sur place. Au programme: un montage audio-visuel d'Ella Douard «une autre façon de se nourrir». Après une discussion, des activités à choix avec Ella Douard et Mme Jubin, soit la préparation d'un repas, la projection d'un montage audio-visuel sur les graines germées ou une démonstration pratique des graines germées. Après un repas en commun, les femmes assisteront à la présentation de diapos et entendront un exposé de Jacques et Verena Boni, «La faim, un scandale». La journée prendra fin à 16 h. 30 environ. (cd)

Tramelan: qui sont les «Petites-familles»

C'est jeudi 9 mai que les Femmes protestantes de Tramelan convient chacun à la grande salle de la Maison de paroisse réformée afin d'entendre un couple qui expliquera son travail effectué au foyer des Reussilles des Petites-familles. La projection d'un film, les questions, la discussion permettront d'apprendre à mieux connaître ce couple responsable et l'œuvre qu'il accomplit. La soirée débutera à 20 h. (comm-vu)

EXPOSITION NOUVEAUTÉS PHOTO VIDEO TV

ÉTÉ 85

VAC

RENE JUNOD SA

Channe valaisanne
Av. Léopold-Robert 17
LA CHAUX-DE-FONDS 1^{er} étage

Mercredi 8 mai } de 15 à 22 heures
Jeudi 9 mai }
Vendredi 10 mai }
Samedi 11 mai } de 10 à 17 heures
Entrée libre

Tout visiteur participe gratuitement au tirage au sort de notre voyage

Gagnez Paris en TGV pour deux personnes



La ligue nationale ayant besoin, à l'avenir, de footballeurs encore meilleurs et faisant preuve de plus de fair-play, nous, de la Zurich Assurances, avons décidé d'encourager le nouveau Championnat des espoirs de la ligue nationale par le Trophée "Zurich".

Voici le dixième sujet d'une série d'annonces en faveur d'une meilleure compréhension et d'un jugement plus fair-play du football, paraissant maintenant sous forme d'un livret gratuit que vous pouvez obtenir dans toutes les agences de la «Zurich».

LE LIBERO.

Le libero est une invention du football défensif moderne. Il est, en principe, le quatrième défenseur et n'a ni zone à couvrir ni joueur adverse précis à marquer. Autrement dit, l'homme à tout faire dans la surface de réparation.

Le libero est un individualiste.

Dans le monde du football moderne, la pression exercée par la rivalité a poussé plus d'un entraîneur, consterné par la succession de défaites, à miser sur la défense. L'objectif n'est plus d'essayer de gagner, mais sur-



Un libero avec un bon jeu de tête est doublement précieux: en défense sur les centres en hauteur et en attaque sur les balles de corner.

tout, de ne perdre en aucun cas. C'est pour cela que le verrouillage de la défense comprend jusqu'à 5 hommes plus le gardien de but.

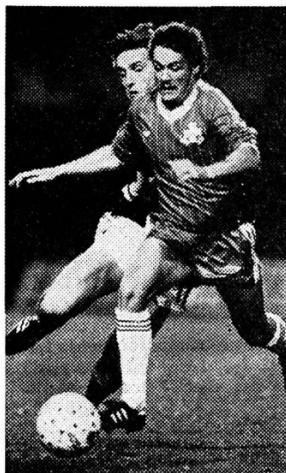
Trois ou quatre d'entre eux ont des zones bien définies à cou-

vrir dans les environs des buts ou sont chargés de marquer les attaquants adverses. Le dit LIBERO (de l'italien libre = libero) a reçu une attribution très spéciale: il évolue librement sur le terrain et est chargé de «faire le ménage» derrière ses coéquipiers. Comment? Ça, c'est son affaire! Le libero attaque fréquemment et surprend ainsi la défense adverse, car aucun joueur adverse ne lui a été attribué pour le marquage. Les liberos sont souvent des buteurs redoutables par coups de tête et se joignent volontiers aux attaquants lors de corners. Le libero a commencé à tenir un rôle essentiel dans les années septante, même si son histoire est beaucoup plus ancienne.

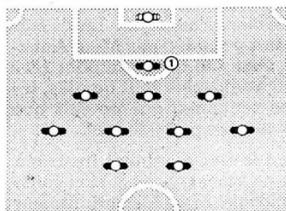
Le LIBERO est né du VERROU.

Le poste de «libero» fut créé dans les années trente par l'entraîneur autrichien du GC, Karl Rappan, et fut baptisé «verrou», de par sa fonction: fermer le mur de la défense. Son importance stratégique devient évidente dans les

années soixante, en Italie, où les clubs riches ont placé de redoutables attaquants «importés» devant les buts des clubs moins riches. Afin de se protéger, ceux-ci reprirent le système de Rappan et le baptisèrent



La puissance de démarrage, égale à celle d'un attaquant, est l'une des caractéristiques d'un bon libero.

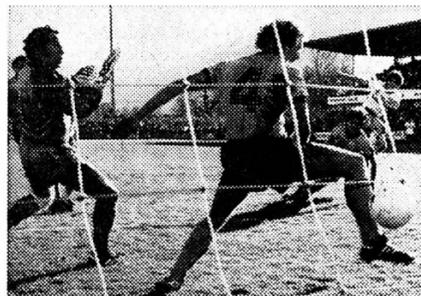


Dans la ligne de défense, le libero (1) est le plus proche du gardien de but.

«Catenaccio». Ils jouèrent avec un mur solide composé de trois défenseurs et d'un libero dans leur dos qui fut chargé de corriger les fautes éventuelles commises par ses coéquipiers.

Le libero, un athlète.

Aujourd'hui, le libero tient une place précise dans la plupart des équipes de football. Il est un joueur possédant une forte personnalité et des possibilités au-dessus de la moyenne. D'un côté, il est extrêmement important qu'il sache conserver une vue d'ensemble du jeu, donc, prévoir la tactique de l'équipe adverse. De l'autre, et en raison des centres en hauteur, il est recommandé de ne pas confier



Le libero, l'homme à tout faire en cas d'urgence devant la ligne de but.

le poste de libero à un joueur de petite taille. Le libero est fréquemment le «chef» de la défense et connaît parfaitement les points forts et les faiblesses de ses coéquipiers.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Fritz-Courvoisier 36 a, dans un petit immeuble rénové

3 pièces

cuisine agencée, petit jardin. Loyer Fr. 520.- + Fr. 140.- de charges. Libre tout de suite.

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

La Municipalité de Villeret offre à louer

Immeuble Les Jonquilles
Ancienne Route 25

1 appartement de 3 pièces

Tout confort, libre immédiatement. Prix: Fr. 405.- charges comprises.

Immeuble Le Foyer
Rue du Bruet 7

1 appartement de 4 pièces

Tout confort, libre dès le 1^{er} novembre 1985. Prix: Fr. 490.- charges comprises.

Pour tous renseignements et visites, veuillez vous adresser au bureau communal de Villeret (☎ 039/41 23 31).

Secrétariat municipal Villeret
95-57837

A LOUER

appartement 2 1/2 pièces

Rue Croix-Fédérale 44, tout confort, libre tout de suite ou date à convenir. Loyer 309.- sans charges.

appartement 3 1/2 pièces

Rue Croix-Fédérale 44, tout confort, libre dès le 1^{er} juillet 1985 ou date à convenir. Loyer Fr 443.- sans charges.

☎ 039/23 26 56 91-475

A louer à La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 40, pour le 1^{er} juin ou date à convenir, un

appartement de 2 1/2 pièces

rez-de-chaussée.

Fr 417.35 charges comprises.

☎ 038/25 49 92 pendant les heures de bureau. 28-307

A louer tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert 39

2 pièces avec cuisine agencée, Fr. 410.- charges comprises.

3 pièces avec cuisine agencée, entièrement rénovés, Fr. 519.- charges comprises.

3 1/2 pièces avec cuisine agencée, entièrement rénovés, Fr. 580.- charges comprises.

Éventuellement avec garages.

Pour visiter, s'adresser à:
INDERWILDI GÉRANCES,
2520 La Neuveville, Celliers 8,
☎ 038/51 49 15. 87-448

A louer à Sonvilier, pour le 1^{er} juillet, bel

appartement 4 1/2 pièces

Cuisine agencée, Fr. 480.- + charges.

☎ 039/41 48 66 6-120540

Le fair-play a fait notre force. A nous, de la Zurich Assurances et de la ligue nationale. C'est la raison pour laquelle nous sommes devenus partenaires et faisons ensemble de la publicité en faveur du football. Pour que le football soit jugé avec plus de compétence et plus de fair-play.

ZURICH ASSURANCES
Le fair-play a fait notre force.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Interventions parlementaires déposées

Gadgets dangereux: ça continue!

Le pop était déjà intervenu devant le Parlement, sous la forme d'un postulat notamment, pour demander au gouvernement d'interdire la vente de gomme à effacer imitant à s'y méprendre des friandises ou autres petits objets plus ou moins comestibles. Or, le pop constate, dans une interpellation, que ces gadgets n'ont pas disparu.

Et pourtant de tels articles sont interdits par l'ordonnance sur les denrées alimentaires. Qu'en est-il, interroge le pop.

Sur la place de Porrentruy plusieurs bibliothèques relevant du canton ou subventionnées par lui fonctionnent avec un manque évident de coordination et surtout des différences sensibles entre les trois districts. Dans une interpellation, le démocrate-chrétien Patrice Buchs demande si le canton ne devrait pas définir la conception qu'il se fait de la lec-

ture publique dans un texte législatif, et ce afin de mieux répartir les efforts.

Dans une question écrite, le député pdc, Jean-Marie Allimann constate que l'encouragement à la prévoyance professionnelle est remis en cause par le fisc.

En matière d'impôt fédéral direct, le principe de la déduction totale des contributions de l'employeur et des cotisations des salariés et des indépendants versées à des institutions de prévoyance a été retenu. Il n'en va pas de même sur le plan cantonal, puisque les projets

d'ordonnance, élaborés avec le concours des directeurs cantonaux des finances, indiquent un changement s'il a été associé à la mise sur pied des projets d'ordonnance relatifs au traitement fiscal du 2e pilier, tels qu'ils ont été rendus publics dernièrement?

RÉVISION DE CITERNES: PROPRIÉTAIRES RÉGULIÈREMENT INFORMÉS

En réponse à une question écrite, le gouvernement affirme que les propriétaires de citernes ont été régulièrement avisés par des communiqués officiels publiés dans la presse des obligations leur incombant quant à l'entretien et à la mise en état de leurs installations. Le délai de quinze ans accordé pour l'assainissement des installations échéant le 1er juillet 1987, le canton du Jura a entrepris l'élaboration d'un registre des citernes. Il en ressort que parmi les douze mille installations connues plus de six mille ne sont pas conformes aux prescriptions. Le gouvernement précise encore qu'il ne peut déroger qu'exceptionnellement aux principes et délais.

REMISES D'IMPÔT

Dans une question écrite, le pcsi s'inquiétait du retard concernant les demandes en remise d'impôt. Sur la base d'une statistique, on constate que 901 dossiers ont été déposés en 1984, que 1294 dossiers ont été liquidés et qu'il en restait 543 au 31 décembre. Le gouvernement indique qu'une collaboration étroite entre les organes de perception et le service des contributions s'est instaurée de façon à éviter des situations dont «la gravité tant au plan moral que sous l'angle matériel est incontestable». Mais en tous les cas, un décalage dans le temps est inévitable en raison du système de taxation bisannuelle. (pve)

Concert de la Fanfare des Bois

Le succès au rendez-vous

Samedi soir s'est déroulé à la halle communale le concert annuel de la Musique-fanfare qui fut un succès.

En première partie, la Fanfare des cadets, sous la direction de Jean-Marc Boichat, interpréta quatre morceaux de son répertoire dont un très difficile, «Paradis-Express» de Martin.

Puis la fanfare sous la direction de son chef, M. Raymond Evard, débuta son concert par une très belle marche de Alford, «The Standard of St-Georges». Musiciennes et musiciens exécutèrent un morceau très difficile et semé d'embûches intitulé «Music for the Royal Fireworks», suite de Haendel dans un arrangement de Wright. Puis sous la baguette de son sous-directeur, M. Jean-Louis Boichat, la fanfare joua une marche de Jossevel, «Union-fraternité».

Comme le relevait le présentateur de la soirée, M. Henri Boillat, député, le morceau suivant devrait permettre aux deux solistes de poids de se mettre en évidence lors d'un duo de basses intitulé, «Tyrolean Tubas». Et ce fut le cas pour MM. Roland Lorient et Eugène Bourquard dans ce morceau de Clark. La première partie se termina par une brillante marche, «Mars Der Medici» de Wichers. «Juventas» de Fihn fut le premier morceau de la deuxième partie; puis un trio

de cornet fut interprété par trois jeunes filles de la société, Mlle Marlyse Stoll, Chantal Claude et Yvana Perucchini. Trio très bien interprété et qui fut bissé pour le plus grand plaisir de ces dames. «Trompeten-Mambo» de Motay était le titre de ce trio.

La fanfare interpréta encore des morceaux plus modernes tel que «Choral and rock-out» de Huggens, «Black-bottom» de Henderson ainsi que le dernier morceau de la soirée qui fut également bissé avec trois solistes à la hauteur soit Marlyse Stoll, cornet, Emmanuel Lorient, clarinette et Gabriel Cattin dans un boogie endiablé, intitulé «Boogie for brassband» de Strebel.

Ce concert annuel fut un succès et rendez-vous est pris pour l'année prochaine. (jmb)

Premier numéro de «Transjurane - information»

Tout sur le chantier du siècle

La Transjurane, c'est «le» chantier du 21e siècle pour le canton du Jura. Comme dans d'autres cantons, l'Etat et la Confédération informeront les Jurassiens sur l'avancement du projet, les problèmes qui se posent, les enjeux des travaux. Tout cela et bien d'autres choses, vous les retrouverez dans «Transjurane-information», un bulletin qui paraîtra quatre, cinq fois l'an. Il ne s'adresse pas aux techniciens mais d'une manière générale aux utilisateurs de la route.

Sa diffusion sera assurée par le canal du «Journal officiel» dans lequel il sera encarté. Le premier numéro paraît aujourd'hui. En raison des décisions touchant les remaniements parcellaires, le premier numéro est diffusé dans tous les ménages des communes d'Alle, Cornol,

Courfvaivre, Bassecourt et Develier. Cela représente un tirage de 6750 exemplaires pour l'ensemble de cette diffusion. L'administration en conserve 1200 exemplaires à disposition des demandeurs.

Ce bulletin est rédigé par un comité de rédaction, présidé par Charles-André Gunzinger, délégué aux relations publiques.

En tête du bulletin, François Mertenat, ministre de l'Environnement et de l'Equipement, écrit que la Transjurane est le plus grand ouvrage avec lequel le Jura abordera le 21e siècle. Il rend hommage à Jean Eckert, chef du Service des ponts et chaussées qui est l'un de ses pères. Les premiers articles, qui occupent six pages, sont consacrés aux organes de décision, aux remaniements parcellaires et à l'évolution du projet. (pve)

COURRENDLIN

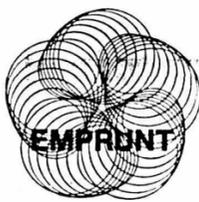
Fuite après accident

Samedi matin vers 4 h., un automobiliste inconnu a renversé un cycliste à la sortie de Courrendlin en direction de Choindex. Le fautif a pris la fuite en direction de Moutier sans se soucier du blessé. En effet, sous la violence du choc, le malheureux cycliste a été projeté dans une allée de jardins, se blessant assez gravement. Il parvint à se traîner jusqu'au bord de la route pour demander de l'aide. Par la suite, il a été transporté à l'Hôpital de Delémont. Selon les indices trouvés sur les lieux, on recherche une voiture de marque Austin Princess probablement endommagée à l'avant droit et sur le flanc du même côté. Toute personne susceptible de fournir des renseignements est priée d'aviser la gendarmerie de Delémont, au numéro de téléphone 21.53.53.

Vente d'actions de la Banque Cantonale du Jura

Grand succès

Attente des responsables dépassée: la vente d'une première tranche de 20.000 actions de la Banque Cantonale du Jura, qui a pris fin hier à midi, a remporté un «grand succès». Selon un communiqué, les demandes dépassent très largement le nombre de titres offerts. Par conséquent, les attributions se feront sur une base réduite. (ats)



Kyushu Electric Power Co., Inc.

Fukuoka, Japon

5 3/4 %

Emprunt 1985-95
de fr.s. 100 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné au financement du programme d'investissements de la Société.

Prix d'émission

99 3/4 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription
jusqu'au 10 mai 1985,
à midi

No de valeur: 766 957

Modalités de l'emprunt

Durée:
10 ans au maximum; remboursable par anticipation après 5 ans

Titres:
obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

Libération:
23 mai 1985

Amortissement:
rachats annuels de 1989 à 1994 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons:
coupons annuels au 23 mai

Cotation:
aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Restriction de vente:
Japon/USA

L'extrait du prospectus d'émission paraîtra le 8 mai 1985 dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et «Journal de Genève». Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Crédit Suisse
Banque Leu SA
Société Privée de Banque et de Gérance
Union des Banques Cantoniales Suisses

Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Yamaichi (Switzerland) Ltd.
Nomura (Switzerland) Ltd.
Daiwa (Switzerland) S. A.

The Industrial Bank of Japan (Switzerland) Limited
The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.
Dai-ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG

Listes de mariage
Pour faire connaître à ses parents et amis les cadeaux que l'on aimerait recevoir.
Nous vous renseignons et vous conseillons volontiers.

roger blaser
35, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Vendredi 10 mai 1985, à 17 h. 15, à l'Aula

Leçon inaugurale
de M. Jean-Luc VUILLEUMIER, professeur ordinaire de physique nucléaire et corpusculaire

sur le sujet suivant:
«Contexte et importance de la physique du neutrino»

Le leçon est publique
87-138 Le recteur

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h à 19 h. 2579

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers

pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.

Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 27

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.

☎ 038/25 32 94 - Neuchâtel. 28-300509

Vendre ou acheter

de PARTICULIER à PARTICULIER.

Ex: meubles, voitures, bijoux, frigos, cuisinières, congélateurs, ménage, machines, équipements divers, etc...

GUISOLAN, ☎ 039/28 78 27. 11535

Le menu fit, un hit!
De la salade fraîche et croustillante, en veux-tu, en voilà!

Par exemple:

Assiette de salades «Dixieland». Avec salade coupée, salade de poulet et de maïs, pousses de soja, tofu, morceaux de pommes, salade de carottes et de concombre, ainsi qu'une tranche de tomate garnie de séré aux herbes. **5.50**

Restaurant MIGROS

TV, RADIO, Hi-Fi, VIDEO

embrais

☎ 039/28 21 40
Philippe-Henri-Mathey 1-3
La Chaux-de-Fonds



« Etre pro, c'est avancer
aussi vite chez Adia
qu'en course, dans mon
panier de side-car. »

Kurt Waltisperg, triple champion du
monde de side-car.

Intérimisez avec des pros:
ADIA interim
Postes fixes et temporaires

Adia interim SA,
Av. Léopold-Robert 84, La-Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 91 33.

Cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir une jeune

vendeuse

si possible avec connaissance de la branche chaussures

S'adresser à

Chaussures Bata, 38, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 38 76 M. Jequier

Bata

Sponsor officiel de la coupe du monde de football MEXICO86

PERDU

pas mal d'argent pour n'avoir pas
acheté mon salon chez:

Meubles Graber, Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Solution du mot croisé

HORIZONTELEMENT. - 1. Mycolo-
gues. 2. As; Pène; Nô. 3. Riscle. 4. Grant;
Etat. 5. Oiseau; Ove. 6. Umé; Stolon. 7.
Seul; Ruina. 8. Révère. 9. An; Sera; Oc.
10. Neutralise.

VERTICALEMENT. - 1. Mangous-
tan. 2. Ys; Rime; Ne. 3. Raseur. 4.
Opine; Lest. 5. Lestas; Ver. 6. Onc;
Utrera. 7. Gelé; Oural. 8. Etole. 9. En;
Avon; Os. 10. Soutenance.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE DAME

cherche travail à domicile, 4 à 5 heures
par jour.

☎ 039/61 12 73 entre 18 h et 19 h.

12169

DAME

ferait heures de ménage et repassage.

☎ 039/23 21 82.

12642

DAME

cherche à faire quelques des heures de
ménage.

☎ 039/23 02 59, après 18 heures.

12499

RESPONSABLE DE FABRICATION

formation de faiseur d'étampes de boîtes de montres,
titulaire de la maîtrise fédérale, connaissances appro-
fondies et expérience, liaisons clients-fournisseurs,
cherche changement de situation. Ouvert à toutes pro-
positions. Ecrire sous chiffre LG 12632, au bureau de
L'Impartial.

FEMME DE MÉNAGE

cherche travail pour le soir, dans bureau, fabri-
que ou chez particuliers.

Faire offre sous chiffre 91-884, à ASSA, Annon-
ces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉ BUREAU-FABRICATION

36 ans, sérieux et travailleur, aimant les chiffres, con-
naissance lancement + ordonnancement, travaux sur
ordinateur, cherche emploi stable. Bonne références.
Libre tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre GK 12543, au bureau de L'Impar-
tial.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

trilingue (homme), français - allemand - anglais,
cherche changement de situation, place stable,
travail varié.

Faire offre sous chiffre PI 12511, au bureau de
L'Impartial.

DAME - URGENT

cherche travail à domicile, 8 heures maximum
par jour. Ouverte à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre RN 12453, au bureau de
L'Impartial.

En toute saison, **L'IMPARTIAL**
votre source d'informations

FUST Le spécialiste
de votre ménage
avec garantie des
prix les plus bas

C'est chez nous que l'on achète les
lave-linge automatiques aux prix
les plus bas p.ex. Kenwood Mini E

manipulation simple, durée
de lavage très courte,
2,7kg, 220V/6A

65.-/ms. Service
inclus.

- Livraison gratuite
- Service par Fust

Durée de location minimum 3 mois

20 000 appareils
électroménagers
de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

APPAREILS ELECTROMENAGERS

CUISINES + SALES DE BAINS

**Menu
de la fête
des mères**

dimanche 12 mai

rôtisserie ouverte
Bel-Etage fermé

Asperges fraîches
Sauce mousseline

Consommé au trois filets

Médaille de bœuf
Beurre Colbert
Pommes dauphines
Choix de légumes

Fromages

Parfait grand Marnier
Garni de fraises fraîches

Enfant jusqu'à 8 ans, menu offert
Surprise à chaque maman!

Rôtisserie «Au Coq Hardi»
Mme YVETTE BIGNENS
45, av. Léopold-Robert, ☎ 039/23 64 65. P.-A. Moreau

AVIS MORTUAIRES

Monsieur André Guinand
Madame Christiane Guinand
Monsieur et Madame Michel Guinand
Monsieur et Madame Jean Guinand
Monsieur et Madame Olivier Guinand et leurs enfants
Monsieur Stéphane Guinand et Mademoiselle Brigitte Koenig

Madame Jeanne Guinand

Les descendant de feu Jean-Ulrich Santschi

Madame Marjane Amacher

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du
décès de

Monsieur Hermann GUINAND

ancien Président de Commune
ancien Président du Grand Conseil
ancien Président de l'Electricité neuchâteloise SA
ancien administrateur des Forces motrices
du Châtelot SA

enlevé à leur affection, samedi 4 mai, dans sa 103^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 mai 1985.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

Domicile: Crêtets 75.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

228164



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

M. Hermann GUINAND

Conseiller communal de 1912 à 1915 et de 1916 à 1948
et président du Conseil communal de 1936 à 1948.

Le Conseil communal conservera un souvenir ému de cet ancien collègue.

CONSEIL COMMUNAL

12807

LE LOCLE



Madame Georges Bourdilloud-Girard,

ainsi que les familles Bourdilloud, Schweizer, Girard, parentes et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges BOURDILLOUD

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a
repris à Lui, dans sa 75^e année, après une longue maladie supportée
avec courage.

LE LOCLE, le 4 mai 1985.

R. I. P.

La cérémonie a eu lieu mardi 7 mai, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Crêt-Vallant 27
2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

12735



Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon chère épouse.

Monsieur René Geiser;

Les descendants de feu Pierre Ducarroz en France, en Belgique et en
Suisse,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Madame Germaine GEISER née DUCARROZ

leur très chère et bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-
tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa
72^e année, subitement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 mai 1985.

L'incinération aura lieu vendredi 10 mai.

Une messe de sépulture sera célébrée au Centre funéraire,
à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 27, rue du Parc.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

228174

AVIS MORTUAIRES

LE BROUILLET

Ne pleurez pas au bord de ma tombe. Approchez doucement, pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Monsieur Hermann Fahrni-Pellaton:

Monsieur Rémy Fahrni, à Colombier,

Madame et Monsieur Jean-Rodolphe Bühler-Fahrni et leurs enfants Sébastien et Gilberte, à Sonvilier;

Madame Félix Pellaton-Gründisch, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Hermann FAHRNI

née Colette PELLATON

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 58e année, après une longue et cruelle maladie supportée avec grand courage.

LE BROUILLET, le 7 mai 1985.

Maman, tu fus si bonne, ta grande simplicité, ton amour exemplaire, furent et resteront pour nous un réconfort. Il y a des merveilles dans la nature, mais le plus beau chef-d'œuvre est le cœur d'une mère.

Le culte sera célébré jeudi 9 mai, à 14 h. 30 au Temple de La Brévine.

Inhumation à 15 h. 30 au cimetière de La Brévine.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Les Petits-Jordans
2126 Le Brouillet

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 228171

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Chantal et Willy Warda et leurs filles Elvina et Florence, en Australie;

Nicole et Augusto Giancesini et leurs enfants Sandra et Sébastien, à Sion;

Claude et Anne-Françoise Matthey-Doret-Fournier et leur fils Raphaël, à Sion,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert MATTHEY-DORET

leur très cher papa, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à la tendre affection des siens, le 5 mai 1985, dans sa 69e année, après une longue maladie.

Selon les désirs du défunt, l'incinération a lieu dans l'intimité aujourd'hui 8 mai 1985 à Vevey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 12950

REMERCIEMENTS

MADAME CHARLOTTE BARBEZAT, sa fille, MONSIEUR GEORGES BARBEZAT, son fils, leurs enfants et petits-enfants,

remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur estime, leur affection, leur amitié particulièrement durant les dernières années de sa vie à

MADAME IDA BARBEZAT

A tous ceux qui les ont entourés et réconfortés au moment de la séparation, ils disent merci.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 mai 1985. 228179

La famille de

MADAME ASTRID RERAT-LEHMANN

remercie tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

Elle exprime sa reconnaissance spécialement à toutes les personnes qui ont entouré, encouragé et aidé sa chère épouse, maman et grand-maman, durant ces longs mois de souffrance.

Merci également pour les dons, les fleurs et les paroles de réconfort. 228180

La famille de

MADAME ANDRÉE DUBOIS-BESANÇON

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. 228183

JURA BERNOIS

Assemblée annuelle du VBC Echo Saint-Imier

Nouveauté dans l'histoire du club

C'est en présence de 54 personnes sur la septantaine que le Club imérien en compte actuellement, que la seconde assemblée annuelle du VBC Echo St-Imier s'est tenue, récemment, dans les locaux du restaurant de la Place.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'année précédente ainsi que l'ordre du jour, la caissière a présenté son rapport. En effet, malgré un volume de dépenses en hausse constante, la saison 84-85 laisse apparaître un bénéfice de l'ordre de 1970 fr., gage de l'excellent travail accompli par le comité et l'impeccable gestion de la caissière. Vu la bonne marche des finances, les cotisations sont restées inchangées pour la saison à venir.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Lors de son rapport, le président René Lautenschlager s'est montré satisfait mais n'a pas sombré dans un optimisme exagéré. Si le club tourne bien actuellement, il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de personnes prenne des initiatives et se montre plus disponible à l'avenir, car actuellement tout l'édifice repose sur quelques individualités très dévouées; de surplus, il serait nécessaire d'augmenter les contacts entre les différentes formations composant Echo.

Pour clôturer son discours, le président d'Echo s'est révélé satisfait de la bonne tenue d'ensemble des différentes formations inscrites en championnat ainsi que des succès remportés lors des diverses manifestations organisées en 1984, année de commémoration du 1100e anniversaire de Saint-Imier.

MANQUE D'ARBITRES

En priant tous les arbitres d'officier encore une saison pour leur club, le président technique, P.-Y. Loetscher a lancé un cri d'alarme. Depuis trois à quatre saisons, Echo n'a pas formé moins de 20 arbitres, mais malheureusement ces derniers ont tendance à cesser leurs activités après une, voire deux années seulement, ce qui est insuffisant par rapport aux coûts inhérents à leur formation. Comme saison, Echo n'a que deux candidats à proposer, les anciens arbitres se doivent impérativement de remplir pour une année, sous peine de voir le club de l'Erguel pénalisé par le retrait de l'une ou l'autre formation, car sans arbitre, l'on ne peut participer au championnat de l'ARJS.

Au chapitre des résultats, le président technique a relevé la bonne tenue de la

première garniture féminine qui a su se maintenir en première ligue nationale. Ce dernier a également souligné les bonnes performances de la seconde équipe, finaliste pour la promotion en troisième ligue ainsi que celles de la formation masculine qui a décroché un classement plus qu'honorable pour sa première saison en quatrième ligue. En ce qui concerne la troisième phalange ainsi que les deux formations juniors, même si l'ambiance des équipes est très bonne, de réels progrès sont encore à effectuer pour arriver au niveau des meilleurs. Mais à ce niveau, n'oublions pas que le plaisir de jouer prime par rapport aux résultats.

Excepté la démission de Corinne Chiquet, secrétaire des verbaux, remplacée par Alain Loetscher, aucun changement n'est venu perturber le comité central. Cette stabilité est de bon augure pour l'avenir.

Une grande nouveauté attend Echo

pour la saison à venir; en effet pour la première fois dans l'histoire du club, une formation vétérans sera inscrite en championnat. A l'inverse, les dirigeants de l'Erguel vont essayer de développer la section mini-volleyball. De surplus, une formation junior masculine sera formée pour peu qu'il y ait des intéressés. Avis donc à tous les garçons de moins de vingt ans, un entraînement leur est réservé dimanche 28 avril dès 18 h., pour leur permettre de goûter aux plaisirs du volleyball.

EFFECTIF EN HAUSSE

Compensant largement les 11 démissions annoncées par 18 admissions, Echo se trouve toujours sur une pente ascendante. Mais attention, à vouloir trop s'agrandir, on risque l'asphyxie. Mais vu le sérieux des dirigeants d'Echo, il est raisonnable de penser qu'ils sauront réagir à temps. (comm)

Grand Conseil bernois: établissement des Suisses

Un nouveau règlement

Le Grand Conseil bernois a accepté hier matin en première lecture, à l'unanimité une révision totale de la loi sur l'établissement et le séjour des Suisses. Le nouveau règlement remplace la loi actuelle qui date de 1961 et a été adopté à l'article 45 de la Constitution fédérale qui garantit, depuis 1975, aux citoyennes et citoyens suisses la liberté d'établissement au même titre que les autres libertés.

La nouvelle loi tient également compte de l'ordonnance du Conseil fédéral sur l'acte d'origine. Celui-ci est donc (depuis 1980) le document qui atteste le droit de cité du citoyen suisse dans le pays.

Le Parlement bernois s'est encore occupé d'une série de motions et de postulats. Une motion d'un membre de l'udc demandait l'intervention du gouvernement bernois auprès des autorités fédérales pour les engager à modifier l'aide alimentaire accordée aux pays menacés par la famine: plus d'aide et moins d'argent. Le Grand Conseil a accepté de transformer la motion en postulat, moins contraignant.

Un autre postulat, émanant d'un radi-

cal, qui invitait le Conseil exécutif à examiner la possibilité de fournir une aide directe de 50.000 francs aux trois millions de réfugiés afghans, a été rejetée par 39 voix contre 34 et de nombreuses abstentions. Les opposants au postulat ont fait valoir que les subventions du canton ne sont pas versées directement aux destinataires, mais généralement confiées aux organisations d'aide spécialisée. (ats)

Communes bernoises

Nouveau système comptable

Depuis le début de cette année, le canton de Berne offre à ses communes la possibilité d'adopter un nouveau système comptable plus transparent. 20 collectivités publiques l'ont déjà adopté, a indiqué hier l'Office d'information du canton de Berne. Durant les deux dernières semaines, 300 conseillers communaux et caissiers communaux ont suivi des cours pour se familiariser avec ce nouveau système. Ce dernier est déjà appliqué, au niveau du compte cantonal, dans 15 cantons alors que huit autres préparent son introduction. (ats)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Camps de vacances: lequel choisir?

Pour aider les parents à choisir le camp de vacances qui semblerait le mieux convenir à leur(s) enfant(s), le Groupe de liaison des associations de jeunesse neuchâteloises (GLAJN) vient de publier une petite brochure dans laquelle sont mentionnés l'âge d'admission, le lieu, le prix et les buts d'un très grand nombre de camps (ou colonies pour les passésistes) qui auront lieu cet été.

● Cette brochure peut être obtenue sur un simple coup de fil au (038) 25.47.25 (Centre de loisirs de Neuchâtel). (comm)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Raccio Cristina Piera, fille de Bruno Pietro, Neuchâtel, et de Daniela Christine, née Belk. - Alonso Céline Kim, fille de Pedro, Neuchâtel, et de Linda, née Petherbridge. - Böhlen Julien Pierre, fils de Patrick André, Travers, et de Pascale Ida Françoise, née Humair. - Richard Yannick Christophe, fils de Pierre-André, Le Landeron, et de Dominique Joëlle, née Amos. - Cuesta Jeff, fils de Casto, Neuchâtel, et de Fiona Mary, née Lipp. - Kauer Olivia Alice, fille de Hans-Peter, Neuchâtel, et de Danielle Monique, née Pittet.

Promesses de mariage

Gabioud Jacques Angelin et Grognard Nicole Suzanne Marie Louise Ghislaine, les deux à Neuchâtel. - Laederach Jean-Marc, Saint-Gély-du-Fesc (France), et Chablais Marie Thérèse, Neuchâtel.

IN MEMORIAM



Christian LANGEL

1984 - 8 mai - 1985

Déjà une année et l'innocence de notre cher Christian nous fait que nos pensées sont plus que jamais dans nos cœurs.

Maman, sœur et frères

11761

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation lors du décès de notre cher époux, frère et parent

MONSIEUR JEAN RITZ

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME MARIE RITZ-DELACHAUX ET FAMILLE.

12387

La famille de

MONSIEUR JÉRÔME FAHRNI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

12388

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

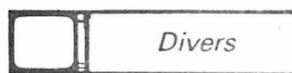
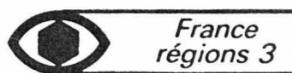
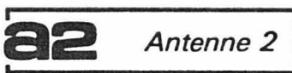
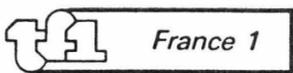
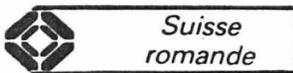
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs RP:
Pascal Brandi, Régionale. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Heinis-Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletaz.

Publicité:
Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

mercredi

TELEVISION RADIO



12.00 Midi-public
12.15 *Christophe*, un feuilleton; des flashes du Téléjournal (12.00, 12.30 et 13.00), un jeu.

13.25 Les dames de cœur
Sacré monstre. Avec Madeleine Robinson, Gisèle Casadesus, Daniel Gélin.

14.20 L'agence Labricole
14.45 A votre service
14.55 La rose des vents
Lisbonne, ville magique.

16.15 Petites annonces
16.20 Le grand raid:
Le Cap - Terre de Feu
17.15 Flashjazz
Le célèbre pianiste Tommy Flanagan à Montreux en 1981.

17.40 Bloc-notes
17.55 Téléjournal
18.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.15 Ça roule pour vous
Roger Bimpage: cameraman et réalisateur. Trente ans de télévision (2^e partie).

18.40 Musicha
Danses helvètes, de Charles-Henri Bovet, par l'harmonie La Persévérance.

18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
19.55 Football
Finale de la Coupe UEFA, Videoton - Real Madrid, match aller.

21.50 Tour de Romandie
1^{re} étape: Monthey - Ville-neuve.

8.30 Antiope 1
9.00 La une chez vous
9.15 Vitamine
9.35 Les diables volants
Deux frères défient les lois de la pesanteur et surmontent une succession d'échecs pour tenter de permettre à l'homme de voler.

10.20 Cérémonie des 1000 drapeaux
11.00 Il y aura quarante ans: la victoire
11.45 Oh! ces cartes postales
12.00 Ouverture du 38^e Festival de Cannes
12.30 Flash infos
12.35 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une



A 13 h 40
Le grand chef
Film d'Henri Verneuil (1959). Avec Fernandel, Gino Servi, Papouf, etc.
En 1959, à Paris. Deux laveurs de voitures qui cherchent à faire fortune enlèvent le fils d'un riche homme d'affaires pour récupérer un rançon. Mais l'enfant s'avère très turbulent. Durée: 95 minutes.
Notre photo: Fernandel. (tf1)

15.15 Quarté à Evry
15.40 Enigmes du bout du monde
16.35 Arnold et Willy
17.05 Jackson Five
17.25 La chance aux chansons
18.00 Le village dans les nuages
18.20 Minijournal
18.35 Cœur de diamant
19.10 Anagram
19.20 Loto sportif première
19.40 La famille Bargeot
19.53 Tirage du Tac-o-Tac
20.00 Le journal à la une
20.35 Tirage du loto
20.40 Dallas
21.25 L'histoire secrète du pétrole
Série de huit émissions proposée par Jean-Michel Charlier.
22.30 Cote d'amour
23.15 Une dernière
23.25 C'est à Cannes

6.45 Télématin
10.00 Récité A2
12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Bergeval & Fils
13.45 Chronique irlandaise
1. Chicago - 1914. Une série en trois épisodes d'après les romans de James T. Farrell. Avec Harry Hamlin, Dan Shor, Colleen Dewhurst, etc.

15.20 Récité A2
Les Schtroumpfs; Maraboud'ficelle; Méthanie; le secret des Sélémites; Latulu et Lireli; Anima 2; les mystérieuses cités d'or; la bande à Bédé.

16.50 Micro kid
17.25 Les carnets de l'aventure
18.00 Superplatine
Billy, Alphaville, Sylvie Vartan, Indochine, Antonello Venditti, Bananarama, La Compagnie Créole.

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Scruffy le chien
20.00 Le journal



A 20 h 35
Le blockhaus
Téléfilm de Philippe Monnier. Avec Jack Beaber, Anton Difrting, Jess Hahn, Odette Laure, etc.
Dans le but de revivre des souvenirs exaltants, trois Allemands et trois Américains se retrouvent à l'insu les uns des autres sur une plage du débarquement où ils s'étaient affrontés quarante ans auparavant.
Notre photo: un extrait de ce téléfilm. (a2)

22.00 39-45
1^{re} partie: 1945-1985, 40^e anniversaire de la victoire. Thèmes: l'Anschluss et Munich; l'entrée en Pologne; la drôle de guerre; l'invasion de la France et Dunkerque, etc.
23.15 Edition de la nuit

12.00 8 mai 1945 - 8 mai 1985
En direct et en Eurovision de Strasbourg à l'occasion du 40^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

17.00 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'homme.

20.05 Jeux de 20 heures
Avec Francis Lax, Anne Kerylen, Henri Guybet.

20.35 Cadence 3
Invité d'honneur: Thierry Le Luron. Avec Patrick Dupond, danseur étoile de l'Opéra de Paris, Daniel Guichard, Darie Boutboul, femme-jockey, Linda de Suza, Peter et Sloane, Rika Zarái, Barbara Benton, Frank Dana.

22.00 Soir 3



A 22 h 20
La grande bourgeoise
Film de Mauro Bolognini (1974). Avec Catherine Deneuve, Tina Aumont, Laura Betti.
A Venise et Bologne, au tournant du siècle. Un crime passionnel est transformé en une affaire politique subversive par les tenants de l'ordre établi. Durée: 106 minutes.
Notre photo: Catherine Deneuve et Fernando Rey. (fr3)

0.05 Prélude à la nuit

Demain à la TV romande

12.00 Midi-public
13.25 Les dames de cœur
14.20 Contes et légendes de Fribourg
15.00 Albert Einstein
16.00 Octo-puce
16.30 Escapades
17.15 Flashjazz
18.40 Musicha
20.10 Temps présent
21.15 Dynasty
22.20 Sans témoin
Sur la chaîne suisse alémanique:
22.55 Festival de jazz de Berne

Suisse italienne

16.00 Téléjournal
16.05 Gli amici di Eddie Coyle.
17.45 Salades
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 L'opérette italienne et Carlo Lombardi
21.15 Quelques retouches au portrait du général Guisan
22.15 Téléjournal
22.25 Mercredi-sport
Téléjournal

Suisse alémanique

13.55 Bulletin-Télétexte
14.00 Reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Femme 85
17.00 Sälber gmacht
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Les animaux du soleil
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Les canons se tairont le 8 mai à 23 h...
Avec notamment une discussion entre l'ambassadeur A. Lindt et un représentant des ambassadeurs des Etats-Unis et d'URSS en Suisse.
21.40 Téléjournal
21.50 Klassentreffen
22.35 Sport
23.45 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1

15.50 Commémoration du 8 Mai
16.55 Träume, die kleine blieben
17.20 Schau ins Land
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 40^e anniversaire de la capitulation allemande
22.30 Le fait du jour
23.00 Kojak
23.45 Téléjournal

Allemagne 2

13.20 Images européennes
13.50 En direct du Parlement européen
15.40 Vidéotexte
16.00 Journal
16.05 Löwenzahn
16.35 Der Washbär Rascal
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 Das Haus am Eaton Place
19.00 Informations
19.30 La route de la soie
20.15 Kennzeichen D
21.00 Le 8 mai 1985
21.30 Ein Überlebender aus Warschau
21.45 Informations
22.05 Sport
22.35 Niemandszeit
1.00 Informations

Allemagne 3

18.00 Rue Sésame
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Reden ist Gold
20.15 Méli-mélo culturel
21.00 Berliner Ballade
22.25 L'Allemagne en mai 1945

A PROPOS

La nouvelle Zouc

Sur Espace 2, l'émission «*Démarrage*» accueillait l'autre soir Zouc sur son antenne. Sympathique coïncidence: Zouc fêtait, le jour de l'interview - et non le 29 février comme l'a dit l'un des animateurs en début d'émission - ses 35 printemps.

L'émission fut introduite par un sketch où madame von Allmen «*chouffa*» généreusement son auditoire!

L'interview qui suivit, menée par Gérard Suter, Gérald Bloch et Christoph Bollman, dégagait une bonne odeur d'intimité où tout fut conservé pour la diffusion: hésitations, bruits de fond, silences et dialogues. Bonne idée! Vient-elle de Zouc ou des trois professionnels de la radio? Bonne idée que d'avoir joué la carte du «*direct*» et du spontané. On s'y serait vraiment cru sur cette terrasse d'hôtel au bord du lac, d'où la nouvelle Zouc rejoignait les auditeurs.

Questions intimistes, disais-je, pour découvrir les confidences de la vedette jurassienne, une Zouc qui affirme avoir vécu une renaissance. L'auditeur ne percevait toutefois pas suffisamment le véritable pourquoi d'une telle métamorphose: dommage! Il eût été intéressant de prospecter davantage le pourquoi de «*Zouc à l'école des femmes*», le pourquoi d'une «*nouvelle Zouc*».

L'émission, destinée à cette heure à un public profilé d'auditeurs sur l'oreiller, ne pouvait prétendre à l'exhaustivité, certes, et ce ne sont pas des extraits de spectacles qu'il fallait attendre du produit radiophonique, mais plutôt des confidences, qui furent d'ailleurs commentées de façon authentique et spontanée.

La perpétuelle remise en question de Zouc en fait une femme nouvelle, encore plus percutante dans ses prestations de comédienne que celle des «*Albourn*» et des «*R'albourn*»!

A renoueler, sur notre radio nationale, ce type de rencontre où le monde intérieur de l'artiste est ainsi décortiqué.

Espace 2 joue vraiment là son rôle de radio confidentielle et bravo de ne pas avoir, pour une fois, paupiné l'interview.

Le «*brut*» a aussi son intérêt; celui notamment de faire respirer à l'auditeur une atmosphère instinctive!

Simone Bouillaud

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5; en direct du Festival international du film à Cannes; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition: André Besson; 19 h 05, Simple comme bonsoir; 20 h 02, Longue vie! sur ultra-courte; 20 h 30, Fair play; 22 h 40, En direct du Festival de jazz de Berne; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2

9 h 05, Séquences; 9 h 30, Radio éducative; 10 h, Les mémoires de la musique; 12 h 02, Magazine musical; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, Jazz-thèmes; 20 h 02, Le concert du mercredi: Orchestre de la Suisse romande; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h, Couleur 3.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 12 h 30, Journal de midi; 13 h 15, La revue de presse; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin de la musique; 15 h, Nostalgie en musique; 16 h 30, Club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; ma musique, par Vreni Kneubühl; 20 h, Spasspartout; 22 h, Radio-Musik-Box et Schreckmümpfeli; 24 h, Club de nuit.

France musique

9 h 08, Le matin des musiciens; 12 h 05, Le temps du jazz; 12 h 30, Concert; 14 h 02, Jeunes solistes; 15 h, Hommage à Régine Crespin; 16 h 25, Les sonates de Scarlatti; 16 h 35, L'art du piano de «*Clifford Curzon*»; 18 h 02, Les chants de la terre; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 15, Spirales; 20 h 30, Concert: récital Jessye Norman; 22 h 30, Les soirées de France musique.

G.P.E.D.L.C.: quel ennui

Enfin, soirée pas complètement perdue, puisque je me suis endormi trois fois mais ai bien failli ne me réveiller que deux. Toutes ces chansons qui tellement se ressemblent, avec des paroles oscillant entre l'incompréhensibilité et la nullité, ces chanteuses en majorité qui se ressemblent en étant jolies, sucent le même micro à la forme qui rappelle quelque chose, se dandinent en majorité du croupion, quel ennui. Et dans ce suspense arithmétique, que de langueur, avec ce public qui vibre: c'est lui qui a provoqué le salutaire réveil qui me permet d'écrire ces lignes et de consulter des notes fort intéressantes où je trouve: «*les Norvégiennes, enfin, ça pète*».

Alors, il y a deux possibilités devant l'ennui, tourner le bouton ou dormir, faute de pouvoir faire les deux à la fois...

Sondage sportif romand

«*Trente jours*», cité par «*La semaine sportive*», a sondé six cents Romands sur le sport à la télé. Contents, qu'ils sont, de leur TV romande: ils en voudraient même un peu plus. Mais de la gymnastique, de la natation, de l'athlétisme, de l'hippisme, et moins de football, de cyclisme, de tennis, de formule 1. Y aurait-il partiel rejet des sports d'été de plein air envahis par la publicité et le sponsoring? Chauvins, ils aiment bien les tours cyclistes de France, de Suisse et de Romandie. Et, oh surprise, ils connaissent mal les commentateurs s'ils mettent - c'est mérité - Acquadro en tête de leurs préférés.

On aurait aussi pu demander à ces sondés s'ils regrettaient la disparition du «*Sous la loupe*» où le sport n'était pas seulement spectacle, mais un peu réflexion. Il reste à ceux qui veulent aller un brin plus loin le «*Numéro 10*» de TF1 avec un Michel Platini maintenant sûr de lui, et intéressant dans ses remarques, avec de bons petits reportages...

NOTES BRÈVES

Un film qui plonge ses racines dans l'enfance

A2, ce soir, à 20 h 35

Un film qui plonge ses racines dans l'enfance et l'adolescence: ainsi pourrait-on résumer «*Le Blockhaus*» réalisé par Philippe Monnier sur un scénario de Claude Klotz. Une histoire de vieux gamins de soixante ans qui ont voulu rejouer, comme autrefois, à la guerre.

Au départ, on voit arriver trois Allemands qui furent, voici quarante ans, les gardiens d'un blockhaus en bordure de la mer du Nord. Ils ont fait le pari de passer la nuit là, revêtus de leurs anciens uniformes. La nuit se passe en rigolades et en nostalgies.

Mais voilà qu'au lever du jour un canot pneumatique est en vue: il contient trois Américains qui, eux aussi, ont voulu revivre le passé. Ils se sont également équipés de pied en cape et, sur la plage, font un simulacre d'attaque. Un coup de feu part et les Américains affolés détalent comme des lapins.

Klotz, le scénariste, a eu l'idée de ce film en se promenant sur une plage de l'Atlantique où subsistent encore de nombreux blockhaus. En rêvant à ce que fut la vie de ceux qui les occupaient, il a constaté qu'aux environs il y avait là une nuée de touristes allemands avec leurs enfants et leurs petits-enfants et son imagination a fait le reste: «*Peut-être, s'est-il demandé, ces gens étaient-ils déjà là il y a quarante ans?*»

«*Nos héros*, précise Philippe Monnier le metteur en scène, ont voulu redécouvrir l'univers de leur adolescence. Cet univers, c'est la guerre et le blockhaus: cette plage qui a connu leurs espoirs, leurs illusions et leurs amours.

«*Ces six hommes qui sont peut-être au seuil de la mort se replongent dans leur jeunesse. Ils sont tour à tour des enfants qui jouent à la guerre (et le jeu peut devenir réalité) ou bien des adultes qui*

portent le poids de toute une vie et qui font le bilan de leurs illusions perdues.

«*Ce bilan, bien sûr, est plein d'humour et de dérision, car comment vivre sans rire de soi-même? C'est la raison pour laquelle, dans le film, nous passons du rire à la mélancolie et de la réflexion à la dérision.*»

Et Monnier de tirer la morale: «*Sur-tout, ne nous prenons pas au sérieux, rions de nous-mêmes, moquons-nous de nous et, avant tout, aimons-nous. Ce qui sauvera en effet toutes ces existences de la tristesse et du malheur, c'est l'amour que chacun ressent pour l'autre.*»

Deux personnages merveilleux, incarnés par Odette Laure et Pierre Destailles vont être la bonne conscience de ce microcosme. Elle, la patronne du bazar de la plage, et lui, le vieux curé, vont, par leur gentillesse et leur humanité toute simple, empêcher que le drame n'éclate à nouveau. (ap)